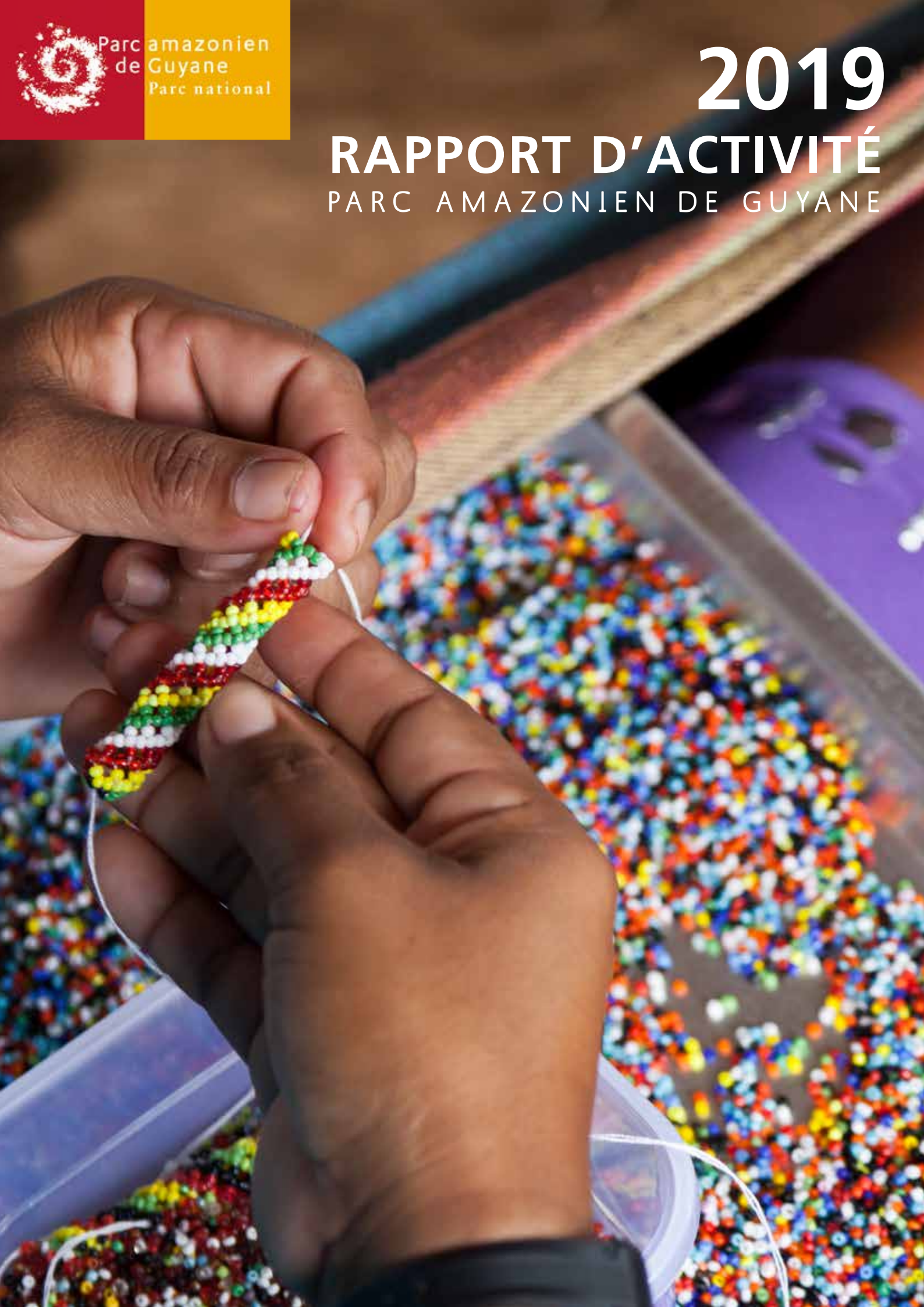




Parc amazonien
de Guyane
Parc national

2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ PARC AMAZONIEN DE GUYANE



SOMMAIRE

1 Charte des territoires

- 8 La charte du Parc amazonien A MI-PARCOURS
- 10 Evaluation intermédiaire de la Charte PRINCIPALES CONCLUSIONS
- 12 Conventions d'application AVEC LES COMMUNES

4 Valorisation des patrimoines culturels

- 36 Connaître et sauvegarder LES TRADITIONS ORALES
- 37 Soutenir les échanges culturels AU SERVICE DE LA CRÉATION
- 38 Valoriser et protéger LE PATRIMOINE BÂTI
- 39 Soutenir les savoir-faire LIÉS À LA NATURE OU À L'ARTISANAT
- 40 Approfondir les connaissances SUR LE PASSÉ DU TERRITOIRE
- 41 Valoriser les cultures DU SUD DE LA GUYANE

9 Vie de l'Etablissement

- 70 Les ressources humaines 90 AGENTS PERMANENTS AU SERVICE DES TERRITOIRES
- 72 Plan de formation DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES
- 73 Etude de la possibilité D'UN TRANSFERT DU SIÈGE À MARIPA-SOULA
- 74 Equipement & INFRASTRUCTURES
- 76 Achats & MARCHÉS PUBLICS
- 77 Communication VALORISER LE PARC AMAZONIEN
- 84 Budget 2019 LES ACTIONS DE L'ÉTABLISSEMENT
- 86 Contrat de performance ENTRE L'ÉTAT ET LE PARC NATIONAL

2 Développement durable des territoires

- 16 Favoriser le développement D'UN TOURISME RESPONSABLE
- 19 Accompagner la structuration de LA FILIÈRE AGRICOLE
- 21 Accompagner la structuration DE LA FILIÈRE FORÊT / BOIS
- 23 Favoriser les débouchés POUR LA FILIÈRE ARTISANALE
- 24 Apporter un soutien AUX INITIATIVES LOCALES

5 Connaissance et suivi des milieux naturels

- 44 Mobilisation citoyenne au service DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES
- 46 Inventaires participatifs VALORISER LA BIODIVERSITÉ
- 47 Missions sur le terrain et ACQUISITION DE CONNAISSANCES
- 48 Contribution aux études et ENJEUX SCIENTIFIQUES
- 49 Missions assurées TRANSITOIREMENT PAR LE PAG

3 Sensibilisation à l'environnement

- 28 Education à l'environnement ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE
- 32 Soutien au projets DES ASSOCIATIONS & ECOLES

6 Surveillance du territoire

- 52 Diagnostic et lutte CONTRE L'ACTIVITÉ MINIÈRE ILLÉGALE
- 55 L'orpaillage illégal UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

7 Coopération régionale

- 58 Le Parc amazonien de Guyane MOTEUR DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE
- 61 Une intégration aux réseaux D'AIRES PROTÉGÉES SUD-AMÉRICAINS

8 Gouvernance partagée

- 64 Instances consultatives AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES
- 66 Conseils d'administration DES DÉBATS NOURRIS

ÉDITO



En plein confinement pour cause de coronavirus, nous qui nous souhaitions une année « 20/20 », avec tous les rendez-vous planétaires prévus pour la biodiversité, nous constatons que l'équilibre du monde est capable de basculer en quelques semaines. Ce qui paraissait improbable, voire impossible hier, s'impose brutalement à nous comme une réalité « surréaliste ». Cela nous interroge sur la place de l'Homme sur cette Terre, sur notre empreinte à moyen et long terme, sur la fragilité croissante de notre espèce humaine, et sur les questions de santé globale, humaine, animale et environnementale. L'érosion de la biodiversité n'est pas sans lien avec l'aggravation de notre vulnérabilité face à l'émergence de nouvelles pathologies, sautant potentiellement la barrière des espèces vivantes. Ce contexte inquiétant ne nous empêche pas de nous retourner sur l'année passée, année insouciante sans virus couronné.

En Guyane, 2019 était bien sûr emblématique sur le plan historique, puisque nous avons fêté le 50^{ème} anniversaire des quatre communes de la zone d'adhésion. Le paysage institutionnel a bien changé depuis leur apparition, avec notamment l'émergence des intercommunalités, la création du parc national, la mise en place d'une collectivité territoriale unique et les nombreuses réformes de réorganisation des politiques publiques de l'Etat.

Aujourd'hui, du fait de ces évolutions, les partenariats tissés par le parc sont très nombreux, et complexes. Au-delà de son cœur de métier, la préservation de la biodiversité, le Parc amazonien est engagé dans des domaines où il est attendu du fait de son ancrage territorial fort et permanent dans le Sud, même si ces domaines pourraient être perçus comme étant en dehors de son champ naturel d'intervention. C'est le cas du développement économique et de l'emploi, ou celui, encore très prégnant, des services de base aux populations. En effet, le bien-être des populations est au cœur du projet de territoire défini par la Charte du Parc, validée en 2013. C'est ce qui a aussi justifié le lancement d'un programme d'envergure de gestion des ressources naturelles utilisées par les populations, programme par ailleurs innovant du fait de sa méthodologie participative. Bien sûr, la connaissance scientifique du patrimoine naturel, l'acquisition et le partage de cette connaissance avec le public, la population locale ou les visiteurs de passage, à l'instar des belles expériences des atlas de la biodiversité communale de Saül et en 2020 de Papaïchton, restent au cœur du projet et rappellent s'il en était besoin, le sens d'un parc national. Dans ce contexte, nous avons voulu, par le biais d'une évaluation externe, à mi-parcours de notre Charte, nous soumettre à l'expertise objective de nos actions et de leur impact sur le territoire afin de mesurer, améliorer ou réorienter nos stratégies.

Appartenant au vaste ensemble du Plateau des Guyanes, au nord de l'Amazonie, avec des enjeux environnementaux énormes, il était important d'initier, à travers le projet RENFORESAP, le partage d'expériences sur l'interrelation Homme-Nature avec les gestionnaires d'aires protégées au Suriname et au Guyana qui, nous l'espérons, s'élargira à d'autres pays de l'écorégion. Préserver l'homme et la nature est la raison majeure qui motive l'engagement du Parc amazonien dans la lutte contre l'orpaillage illégal, fléau écrasant, dégradant l'environnement et la santé des populations, ainsi que les processus de développement et les relations entre les gens. Devant l'ampleur de cette perturbation, l'année 2019 s'est achevée par l'initiative prise par le Conseil d'administration du Parc amazonien de s'adresser au Président de la République pour rappeler les réalités vécues dans le sud de la Guyane du fait de l'orpaillage illégal, et lui demander d'aller plus loin et de façon plus déterminante dans cette lutte qui dure depuis déjà trop longtemps. Espérons que 2020 verra la concrétisation de cette nouvelle impulsion, tant attendue par les habitants du sud de la Guyane, et condition sine qua non de la réalisation du projet d'avenir autour du Parc amazonien, dont en particulier la jeunesse amérindienne, businenge et créole a plus que jamais besoin.

Claude Suzanon,
Président de l'Etablissement public
du Parc amazonien de Guyane

Pascal Vardon,
Directeur de l'Etablissement public
du Parc amazonien de Guyane

Temps forts 2019

L'ANNÉE EN UN COUP D'OEIL

VIE DE LA CHARTE

- Réalisation d'une évaluation intermédiaire de la charte
- Signature de la seconde convention d'application de la charte à Maripa-Soula
- Évaluation de la convention d'application de la charte à Papaïchton

TOURISME

- Inauguration du sentier La Source (Papaïchton)
- Étude d'opportunité du déploiement de la marque « Esprit Parc national »
- Publication de deux nouveaux *Guides de recommandations pour les visiteurs*
- Construction d'un carbet en bois abritant trois panneaux d'information à Saül
- Participation à de nombreux événements locaux permettant de valoriser le territoire

AGRICULTURE

- Accompagnement de proximité des agriculteurs et agro-transformateurs de Maripa-Soula
- Collecte de données sur la place des activités vivrières à Maripa-Soula et Papaïchton
- Livraison d'une platine à manioc à Camopi pour le projet de gragerie collective
- Déploiement d'un chantier d'insertion en agriculture à Camopi, avec Ka'a Construction

FORÊT / BOIS

- Poursuite des activités du chantier d'insertion Ka'a Construction à Camopi (construction de petits ouvrages en bois)

ARTISANAT

- Organisation du Marché artisanal du Maroni à Maripa-Soula, avec plus de 100 artisans

SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJET

- Poursuite du programme européen LEADER porté par le GAL Sud Guyane
- Poursuite du dispositif « Sud Guyane Entreprendre » en faveur de 80 porteurs de projet
- Préparation de la mise en place d'une coopérative d'activités et d'emploi (CAE)

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Organisation et/ou participation aux grands rendez-vous nationaux (Fête de la nature, Fête de la science...)
- Accompagnement financier de 23 projets associatifs ou issus d'établissements scolaires
- Recrutement de 5 volontaires de service civique

CULTURE

- Réhabilitation de maisons anciennes à Loka et Boniville
- Mission archéologique organisée par la DAC sur la Mamilihan
- Mission de collecte des toponymes sur la Malani
- Edition d'un recueil de contes wayäpi / teko
- Soutien à la transmission des savoir-faire traditionnels
- Collecte d'archives orales auprès des « grandes personnes » de Saül et Papaïchton
- Soutien à des projets d'échanges culturels

PROGRAMMES PARTICIPATIFS LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES

- Lancement du programme Terra Maka'Andi
- Poursuite de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Saül
- Restitution des études scientifiques à Maripa-Soula et Papaïchton

CONNAISSANCE DES MILIEUX NATURELS

- Inventaire pluridisciplinaire sur le Haut-Koursibo
- Inventaire herpétologique à Htu Wasu
- Suivis courants de la grande faune et des oiseaux communs
- Suivi des loutres, des tapirs et du héron agami
- Soutien à des programmes scientifiques menés dans le Sud Guyane

BRIGADE NATURE

- Poursuite des opérations de lutte contre l'orpaillage illégal, aux côtés des autres forces Harpie
- Missions de surveillance du territoire

COOPÉRATION RÉGIONALE

- Programme RENFORESAP : organisation de deux ateliers de travail régionaux avec les aires protégées du Suriname et du Guyana sur les thèmes des patrimoines culturels vivants et de l'éco-tourisme.

COMMUNICATION

- Organisation au siège du Parc amazonien d'une Journée portes ouvertes, avec la venue de plusieurs centaines de visiteurs
- Participation aux célébrations de 50 ans des communes de l'intérieur
- Publication du premier numéro de la série « Les Essentiels de Guianensis », consacré aux amphibiens de Saül
- Poursuite de la coopération avec les médias locaux et nationaux.

INSTANCES

- Tenue de trois conseils d'administration
- Mobilisation du Comité de vie locale sur des sujets prioritaires pour le Sud Guyane
- Organisation de deux séances plénières du Conseil scientifique
- Publication de la nouvelle stratégie scientifique du PAG (2018-2018)

VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Mise en œuvre d'une étude sur l'opportunité de transférer le siège de l'Etablissement à Maripa-Soula
- Réalisation de 33 formations pour les agents
- Poursuite de la construction des Maisons du PAG à Camopi et Maripa-Soula
- Réhabilitation et inauguration de la Maison de passage à Papaïchton

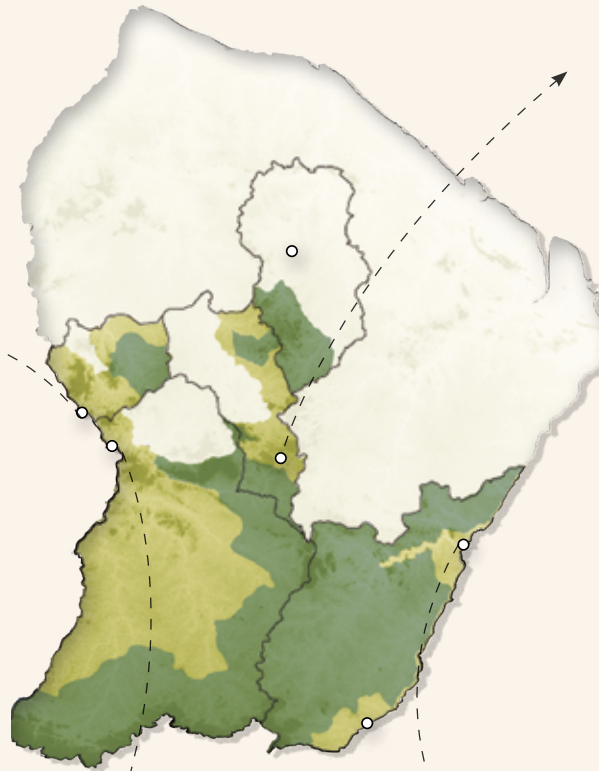
MISSIONS ASSURÉES TRANSITOIREMENT PAR LE PARC AMAZONIEN

- Recueil du consentement des communautés détentrices de savoirs traditionnels dans le cadre de l'APA (Accès aux ressources génétiques et partage des avantages)
- Relais local de l'Appel à projets de l'AFB : « Initiatives pour la reconquête de la biodiversité dans les Outre-mer »

Les projets

DANS LE SUD DE LA GUYANE

- Zone de Cœur du Parc
2 millions d'ha
(Priorité protection)
- Zone d'adhésion
1,4 millions d'ha
(Priorité développement durable)
- Limites communales



SAÛL

- Développement de l'attractivité et du tourisme
- Mise en place d'activités respectueuses de l'environnement dans les domaines de l'agriculture, des espaces verts et des déchets
- Aménagement d'un jardin communal
- Valorisation de la culture saülienne et rénovation de la maison Agasso
- Animations socioculturelles
- Éducation à l'environnement
- Réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale.

Et aussi...

- Mise en œuvre de projets et protocoles scientifiques
- Soutien aux porteurs de projets privés
- Accompagnement de la définition du plan de gestion forestier.

PAPAÏCHTON

- Réhabilitation du patrimoine bâti de Loka et Boniville
- Sentier la Source et élaboration d'une proposition d'autres randonnées sur la commune
- Utiliser l'approche genre et développement comme levier du développement de projets économiques, artisanaux, sociaux et solidaires
- Gestion forestière et des espaces forestiers
- Valorisation des Abattis Cottica et préfiguration de la démarche de labellisation

MARIPA-SOULA

- Connaissance et reconnaissance des activités vivrières de Maripa-Soula
- Amélioration de l'offre de découverte existante à Maripa-Soula
- Concertation pour la structuration de l'offre écotouristique du Haut-Lawa
- Transmission et sauvegarde des patrimoines culturels
- Valorisation des productions artisanales
- Programme d'éducation à la nature, à l'alimentation et à la gestion des déchets
- Permettre aux habitants de (re) découvrir leur environnement naturel.

CAMOPI

- Soutien à la filière artisanale et à la transmission des savoir-faire artisanaux
- Création d'activités et d'espaces pour la jeunesse
- Appui à la formation professionnelle des jeunes
- Appui à l'agrotransformation du manioc
- Accompagnement de l'arrivée des infrastructures et services sur les territoires (dont des passerelles à Trois-Sauts)
- Développement de l'écotourisme et du tourisme dans le respect des habitants
- Éducation à l'environnement et au développement durable des scolaires
- Appui aux rencontres, échanges et animations culturelles, notamment entre les Wayäpi de Guyane et du Brésil
- Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (langues, chants et danses).

Grand témoin

SYLVIO VAN DER PIJL:

« La porte d'entrée, c'est nous »

Le Grand Conseil Coutumier (GCC) des populations amérindiennes et businenge de Guyane a vu le jour en février 2018, en lieu et place de l'ancien Conseil Consultatif (CCPAB), dans le cadre de la loi Égalité Réelle Outre-Mer. Son objectif : assurer la représentation des populations amérindiennes et businenge de Guyane et défendre leurs intérêts. En juin 2018, Sylvio Van Der Pijl, chef coutumier du village awarok de Balaté à Saint-Laurent, en est devenu le premier président. Il revient sur les deux ans d'existence de l'instance.

Sylvio Van Der Pijl, pouvez-vous nous faire le portrait du Grand Conseil Coutumier de Guyane et nous préciser quelles sont ses prérogatives ?

Le Grand Conseil Coutumier est une institution qui est placée auprès du représentant de l'Etat en Guyane, c'est-à-dire le préfet. Il s'inscrit dans la continuité du Conseil Consultatif des Populations autochtones et businenge (CCPAB) ; seule l'appellation change pour l'instant car il a gardé le même statut juridique. Sa composition est de 18 membres : 6 chefs coutumiers amérindiens, 6 chefs coutumiers businenge, 4 représentants d'associations amérindiennes et businenge ainsi que 2 personnalités juridiques nommées par le gouvernement, en l'occurrence Damien Davy, ingénieur de recherche au CNRS, et Jean Moomou, maître de conférences et historien à l'Université de Guadeloupe.

Le bureau dont je suis le président est composé de deux vice-présidents : le 1^{er} est Bruno Apouyou, capitaine businenge aluku de Kourou, et le 2^e est Christophe Pierre, Kalin'a de l'association Jeunesse Autochtone de Guyane. Notre mission première est de défendre les intérêts qui touchent à notre cadre de vie, tant sur le domaine économique, culturel, éducatif, qu'environnemental et juridique. Pour pouvoir fonctionner, nous disposons d'un budget, contrôlé par les services de l'État, qui nous permet d'organiser nos assemblées plénières. Depuis la mise en place de l'instance, dix assemblées plénières ont été organisées, sans oublier les diverses réunions et autres rendez-vous. Cela prend beaucoup de place dans notre vie personnelle.

Le GCC reste un organe consultatif. Quel poids avez-vous ?

Je pense que l'on a su démontrer à l'Etat que l'on dépasse le cadre purement consultatif au regard des actions que l'on a menées. L'État a quelque part l'obligation de nous écouter parce que les problèmes que nos populations rencontrent sont particuliers. Le GCC peut servir de relais et proposer une approche beaucoup plus pertinente et pragmatique envers les populations.

Quels sont les dossiers marquants qui ont été portés par le GCC au cours de ces deux dernières années ?

Dès la mise en place du GCC, il a fallu plancher sur le projet de la Montagne d'Or. Il a fallu être tout de suite réactif, se positionner face aux différents acteurs, rencontrer les différentes



Sylvio Van Der Pijl, président du Grand Conseil coutumier, lors de son élection, le 9 juin 2018 © Katia Lei-Sam / Guyaweb

communautés. Ce sujet est arrivé dans un contexte où justement l'opinion publique pensait que le GCC se faisait instrumentaliser par des associations écologistes. On devait garder une ligne en se disant : « Est-ce que ce projet nous convient ? » On s'est dit qu'avec ce projet, il y avait un risque que nos rivières et nos criques soient touchées par des rejets toxiques. On a mesuré les risques, on a aussi mesuré les retombées économiques autour de ce projet. Nous avons décidé ensemble, les 18 membres du GCC, de ne pas répondre favorablement à ce projet. Et nous avons eu raison. Il y a d'autres projets sur lesquels nous avons planché, comme l'aménagement des sauts (depuis plus de vingt ans, un projet d'aménagement des sauts est à l'étude sur le Maroni et l'Oyapock, afin de faciliter la navigation des pirogues, ndlr). Il y a une partie de travaux auxquels nous n'avons pas participé, le GCC n'étant pas encore en état de marche. À Camopi par exemple, le travail a été mené par la DEAL avec la population. Mais sur le Maroni, nous étions bien présents. De Saint-Laurent jusqu'au Haut-Maroni, nous avons eu des réunions. J'ai pu voir que le sentiment de la population était mitigé. Les jeunes étaient plutôt favorables, les anciens beaucoup moins. Le GCC devait jouer son rôle de faire respecter le choix des populations dans toute leur complexité et leur diversité.



● Jeudi 16 mars 2017.
Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, rencontre les chefs coutumiers du Conseil consultatif des peuples autochtones et businenge. Cette instance deviendra le Grand Conseil coutumier en février 2018 © Jody Amiet

Vous êtes intervenus sur des problématiques touchant les territoires du sud de la Guyane ?

Dès ma prise de fonction, j'ai indiqué aux membres du GCC que mon souhait était de travailler sur l'ensemble du territoire. Nous avons organisé des assemblées plénières à Cayenne, Saint-Laurent, Maripa-Soula, Taluen et Camopi. Je participe également à des missions des services de l'Etat comme le programme BEPI (*Bien-être des populations de l'intérieur, un programme financé par l'Agence régionale de Santé porté par le Groupe SOS Jeunesse visant à renforcer les facteurs protecteurs et réduire les risques de suicide, ndlr*). Il s'agit de faire en sorte que ces projets puissent émaner de la population et ne soient pas imposés par l'Etat. Nous rencontrons les populations afin qu'elles soient porteuses de leur propre projet.

Comment portez-vous la voix des populations de l'intérieur ?

J'ai participé à une mission des services administratifs à Camopi. J'ai pu découvrir les problématiques liées à l'éducation, les conditions dans lesquelles les enfants étaient scolarisés, les déchets... À Camopi, il manque des infrastructures mais à Trois Sauts, la situation est encore plus grave. J'ai rencontré les chefs là-bas, nous avons discuté et le GCC a pu relayer certains sujets auprès des services publics. Ce travail doit continuer.

De Taluen à Papaïchton, les problèmes ne sont pas si différents. Là aussi, on mène des actions avec les services de l'Etat pour voir comment on peut contribuer à améliorer la vie des habitants. On avait prévu dans les mois qui viennent une réunion avec tous les chefs coutumiers amérindiens et businenge, côté français et côté Suriname.

Vous avez fait partie de la délégation guyanaise qui a participé au Sommet sur le Climat, à l'ONU. Quels messages avez-vous porté ?

On s'est demandé si le GCC participait juste pour faire de la figuration. Je pense que si je ne m'étais pas imposé, c'est ce qui aurait pu se passer. Sur place, on a pu obtenir dix minutes d'entretien avec le président de la République, M. Macron. On a discuté de beaucoup de choses, notamment des sujets concernant les populations autochtones et businenge. Quand la ministre des Outremer, Annick Girardin, est venue en Guyane, à Maripa-Soula, on a poursuivi la discussion. Cela portait sur l'orpaillage illégal. On a décidé qu'on allait réaliser un suivi de la situation par le biais d'une

visio-conférence une fois par trimestre entre nous.

Je pense que le GCC doit être pleinement associé aux décisions diplomatiques, en particulier dans les discussions entre le Brésil ou le Suriname et la Guyane. On a fait en outre une demande auprès de la ministre pour que le GCC soit autonome et que l'on aille au-delà d'un rôle uniquement consultatif. Il faut aller vers une modification du décret de création de l'instance et augmenter les fonds octroyés pour pouvoir disposer de personnels permanents.

Sur la question des APA (Accès aux ressources génétiques et partage des avantages), aujourd'hui et à titre provisoire, c'est le Parc amazonien qui gère le recueil du consentement préalable des populations ou les procédures d'information.

Quel est votre avis sur ce dispositif ?

C'est transitoire, on ne sait même pas si cela va être prolongé d'un an ou plus. On doit travailler avec le Parc amazonien pour voir comment on peut mettre en place la procédure de consentement. Si on repère une plante qui détient ce savoir ? Quelle communauté ? À l'heure actuelle, le GCC n'a pas cette envergure, ni cette compétence. Il n'est pas suffisamment autonome et n'a pas les capacités de gérer lui-même ce dispositif. Il y a actuellement un dossier sur lequel on doit travailler de manière expérimentale, on verra comment cela va se présenter.

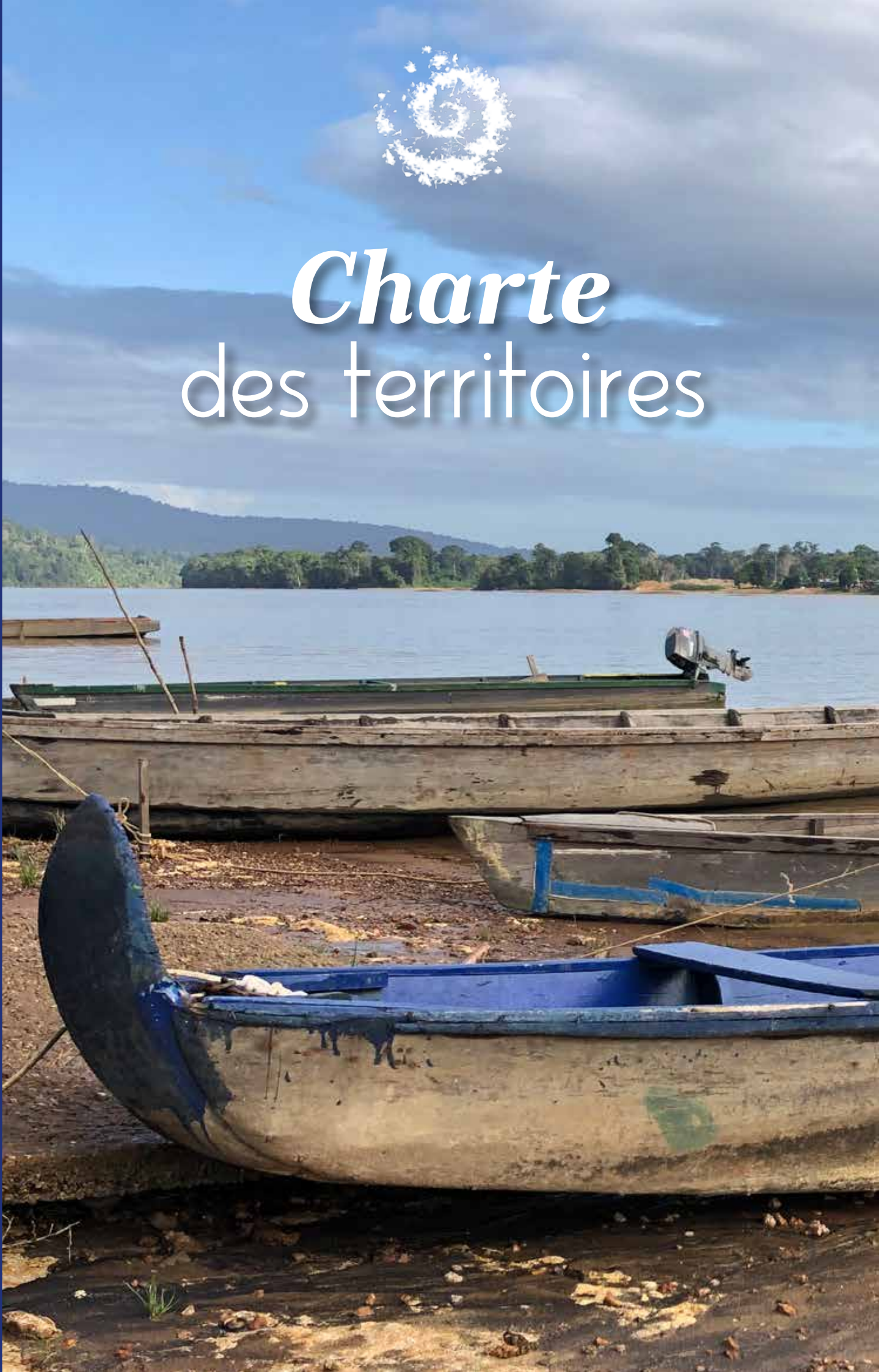
Comment vous positionnez-vous justement par rapport au Parc amazonien de Guyane ?

Je vois le Parc amazonien comme un partenaire. Actuellement, dans la société, il faut pouvoir travailler ensemble, il faut pouvoir discuter. Je sais qu'il y a des zones qui sont gérées par le Parc amazonien. Nous, nous n'avons pas cette capacité de pouvoir contrôler le territoire. Avec le Parc, il y a quand même des moyens de contrôle, des moyens financiers et humains pour accompagner des projets pour lesquels nous devons être associés. Nous souhaitons être consultés ou être présents à toutes les actions menées auprès des habitants car on représente le monde coutumier. La porte d'entrée c'est là, c'est nous.

C'est une bonne nouvelle que nous puissions intégrer le Conseil d'administration du Parc amazonien. Nous sommes aussi représentés à la Commission des Mines par exemple.



Charte des territoires



L'année 2019 a été marquée par une étape importante : l'évaluation à mi-parcours de la Charte. Cette démarche volontaire vise à apporter un éclairage objectif pour améliorer l'action du Parc et la portée de sa Charte pour la seconde partie de la période de mise en œuvre.

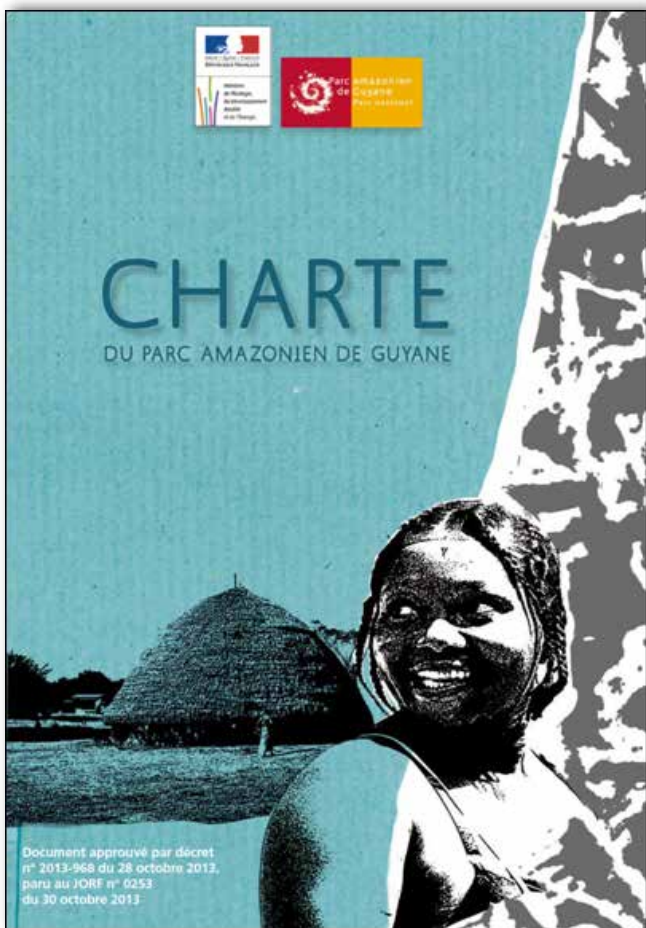
Le Parc amazonien a choisi de faire appel à un évaluateur externe, favorisant ainsi l'indépendance des conclusions et la libre expression des acteurs. L'évaluation a fait l'objet d'une restitution auprès de tous les agents lors d'un séminaire organisé en septembre 2019, afin de faciliter l'appropriation de ses recommandations par tous. En parallèle de cette démarche et comme les années précédentes, les équipes ont assuré la mise en œuvre des programmes d'actions sur les quatre communes adhérentes. En avril 2019, une nouvelle convention d'application a été signée avec la commune de Maripa-Soula pour la période 2019-2022. En novembre 2019, le Parc amazonien et la commune de Papaïchton ont engagé le travail de bilan et d'évaluation de leur convention d'application, afin de poser les bases de leur futur travail commun.

2019 was marked by an important milestone : the mid-term evaluation of the Charter. This voluntary procedure aims to provide an objective perspective in order to improve the Park's action and the scope of its Charter for the second part of the implementation period.

The Amazonian Park chose to hire an external assessor, thus promoting independent conclusions and the free expression of the players involved. The evaluation's results were presented to all employees during a seminar held in September 2019, in order to facilitate ownership of the recommendations by all.

In parallel to this procedure and as was done in previous years, the teams implemented the action programs in the four signatory municipalities. In April 2019, a new application convention was signed with the municipality of Maripa-Soula for the 2019-2022 period. In November 2019, the Amazonian Park and the municipality of Papaïchton began work on the assessment and evaluation of their application convention, in order to lay the foundations for their future joint work.





La charte du Parc amazonien À MI-PAROURS



Le 20 juin 2018, le conseil d'administration du Parc amazonien de Guyane, à travers son comité de suivi et évaluation de la charte, avait validé le lancement de l'évaluation intermédiaire de la charte. Celle-ci a été réalisée entre janvier et juin 2019. Elle avait pour objectif de construire un regard commun sur la mise en œuvre de la charte entre 2013 à 2019 et d'identifier les changements éventuels à apporter.

○ RÉALISATION DE L'ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE DE LA CHARTE

Pourquoi évaluer la charte du Parc amazonien de Guyane à mi-parcours ?

La loi prévoit une évaluation finale de la charte afin de décider de l'opportunité de sa révision douze ans après son approbation. Elle ne demande pas explicitement d'évaluation à mi-parcours. Par contre, la charte du Parc amazonien de Guyane, dans son chapitre consacré à l'animation, au suivi et à l'évaluation de la charte, prévoit cette évaluation intermédiaire pour « conduire, s'il y a lieu à des inflexions dans les priorités de mise en œuvre de la charte ».

Le PAG a donc souhaité mener cette évaluation intermédiaire dans un souci d'efficacité de l'action conduite. L'analyse de la mise en œuvre concrète des objectifs a été privilégiée.

L'objectif n'était pas de réviser la charte à mi-parcours mais plutôt de réinterroger les objectifs initiaux pour éclairer les priorités et les choix des actions engagées sur le terrain, afin de réajuster si besoin l'intervention du PAG.

Trois questions prioritaires pour évaluer la charte

Dans le cadre du mandat donné par le conseil d'administration, le comité de suivi et évaluation de la charte, composé des membres du bureau du conseil d'administration et de personnes qualifiées, a défini la feuille de route de l'évaluation intermédiaire.

Il a décidé que l'évaluation porterait sur la mise en œuvre de la charte par le Parc amazonien de Guyane en lien avec les autres acteurs du territoire, sur la période de 2013 à 2019.

Le comité de suivi et évaluation a également souhaité que cette étude soit conduite par un bureau d'études externe. Le prestataire retenu, BRL, a été chargé de répondre le plus objectivement possible aux questions évaluatives et d'apporter les méthodes et outils de l'évaluation des politiques publiques.

Le comité de suivi et évaluation a été chargé du pilotage de l'évaluation intermédiaire. Il s'est réuni à trois reprises entre février et



● Présentation des principales conclusions de l'évaluation intermédiaire de la charte par le bureau d'études BRL, lors du séminaire des agents du PAG
© Claudia Berthier / PAG

Le comité a identifié trois questions prioritaires auxquelles cette évaluation devait répondre :

1. Les différents acteurs (habitants, agents du PAG, partenaires) partagent-ils les enjeux et objectifs de la charte ? Perçoivent-ils une amélioration ?
2. Les mesures prises pour l'atteinte des objectifs de la charte produisent-elles les effets escomptés ?
3. Est-ce que le Parc amazonien de Guyane établit des priorités dans son action et comment ? Les critères d'arbitrage sont-ils bons et en adéquation avec les moyens ?

juin 2019 pour acter la méthode, partager les retours de la phase terrain et échanger sur les conclusions et recommandations du bureau d'études.

Une méthode évaluative appliquée au contexte du Parc amazonien de Guyane

La méthode d'évaluation reposait sur trois éléments structurants :

- 1. La mobilisation des nombreuses données bibliographiques existantes permettant d'appréhender le contexte géographique, culturel, social et économique du territoire concerné par le Parc : éloignement et isolement géographique, multiculturalisme, etc.
- 2. L'exploitation de données quantitatives permettant de tirer des éléments objectifs sur les modalités de mise en œuvre de la charte : réalisations concrètes, montants engagés, moyens mobilisés, etc.
- 3. Des données issues des entretiens permettant de relativiser certaines données chiffrées et de mieux évaluer l'impact et l'effet de la mise en œuvre de la charte sur le territoire : le bureau d'études a passé près d'un mois et rencontré 180 personnes sur l'ensemble du territoire.

○ PRÉSENTATION AU SÉMINAIRE DES AGENTS DU PARC AMAZONIEN

Les conclusions et recommandations de l'évaluation intermédiaire ont été présentées à l'ensemble des agents du Parc amazonien et approfondies en ateliers lors d'un séminaire qui s'est tenu les 24 et 25 septembre à Roura.

La première journée a permis de partager avec les agents les grands dossiers en cours :

- Les suites données au précédent séminaire concernant le fonctionnement interne du Parc
- L'étude de délocalisation du siège à Maripa-Soula (lire aussi dans le chapitre « Vie de l'établissement »)
- Et bien sûr la restitution de l'évaluation intermédiaire de la charte par le bureau d'études.

La deuxième journée, des ateliers ont permis aux agents de s'approprier et d'approfondir certaines conclusions de l'évaluation, de façon dynamique et participative. Cinq ateliers thématiques, d'une durée de 30 minutes chacun, ont été organisés.

Les participants, répartis en cinq groupes représentatifs de la diversité des agents au PAG, passaient d'un atelier à l'autre. Une restitution tournante a été organisée l'après-midi.

Tout au long de son déroulement, le séminaire a laissé la place à des moments plus conviviaux, festifs et sportifs.

Lors du bilan de ces deux journées, les agents ont réaffirmé leur attachement à ces séminaires de cohésion, qui permettent à une équipe répartie sur tout le territoire du Parc de se retrouver et de partager les enjeux de leurs missions.

Evaluation intermédiaire de la charte Principales conclusions

89
agents

répartis entre le siège
(35% des agents)
et les 3 délégations
territoriales
(65% des agents)

100%
des 4 communes
du Parc amazonien

de la zone d'adhésion
ont signé la charte

72%
des projets

sont pilotés par des agents
du Siège, essentiellement
par les services SDD et PNC
(Service Développement
durable et Patrimoines
naturels et culturels)

8M
d'euros

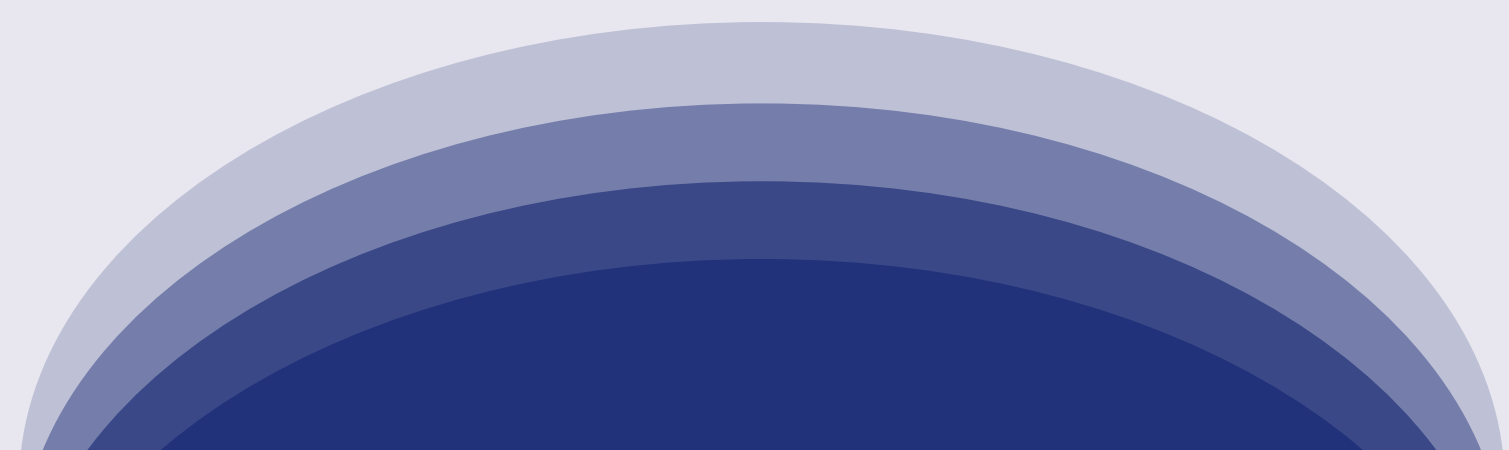
Un budget relativement
stable depuis 2013 qui
avoisine 8 millions
d'euros. Près de 90 %
du budget est dédié
aux dépenses de
Fonctionnement, dont
70% est alloué aux
dépenses de personnel.

17%
des projets

Hors fonctionnement
de l'établissement, les 5
thématiques d'action liées
au « Développement »
(Tourisme, Agriculture et
foresterie, Développement
local, Infrastructure et
service et Développement
social) combinent 17% des
projets, pour plus de 20%
des dépenses

60%
des projets
en aire d'adhésion

L'action du PAG et les efforts
financiers se concentrent
majoritairement dans l'aire
d'adhésion : 60% des projets et
44 % des dépenses exclusivement
en aire d'adhésion



Un territoire exceptionnel connu et maîtrisé par le Parc amazonien

Les deux tiers des agents sont sur le terrain. Les besoins ont été identifiés grâce aux nombreuses concertations menées lors de l'élaboration de la charte avec les habitants et les partenaires. La charte reste en adéquation avec les enjeux du territoire.

Des retombées pour le territoire indéniables

Le PAG porte un rôle majeur d'animation du territoire et d'ingénierie pour les communes et partenaires. C'est une source d'emplois. L'image Parc est extrêmement positive à l'extérieur. Les projets sur les patrimoines naturels et culturels sont fédérateurs. L'action du PAG est concentrée en aire d'adhésion, en réponse aux attentes locales. L'effet levier est réel mais difficilement quantifiable.

Mais... une action parfois mal comprise par les habitants

Les missions et compétences du PAG sont insuffisamment connues des habitants. L'établissement intervient sur de nombreux sujets, parfois au-delà de ses propres compétences, ce qui peut brouiller la compréhension de ses missions. Les habitants attendent avant tout du concret et des réalisations matérielles ; l'action d'ingénierie que mène le PAG au service du territoire est méconnue et incomprise.

Une charte claire mais peu opérationnelle

Le document est bien construit et clair mais assez peu opérationnel. La charte est en conséquence peu mobilisée par les habitants et les partenaires. En interne, peu d'agents du PAG la maîtrisent d'ailleurs vraiment. Les conventions d'application permettent de travailler de manière plus opérationnelle avec les communes mais atténuent l'ambition de la charte.

Des outils de suivi à améliorer

90% des dépenses du PAG relèvent du fonctionnement (dont 74% en frais de personnel). Mais on ne peut pas connaître avec exactitude la répartition de ces moyens humains par projets. L'outil de suivi de l'activité (EVA) est intéressant mais pourrait être davantage exploité en interne. Le pilotage des projets reste majoritairement rattaché au siège, malgré des modes de conduite innovants en groupes projet. Il existe une procédure d'identification et de priorisation des projets, mais elle n'est pas encore assez activée par les agents.



Perspectives de l'évaluation intermédiaire

Les conclusions et recommandations de l'évaluation intermédiaire de la Charte sont rassemblées dans le rapport d'évaluation et sa synthèse, disponibles sur le site internet du Parc amazonien. Elles ont été traduites sous la forme d'un plan d'action visant à améliorer l'action de l'établissement et de ses partenaires.

Il est construit autour de **quatre recommandations principales** :

1. Poursuivre l'ancrage de l'établissement public dans son territoire
2. Clarifier l'intervention du PAG auprès des habitants et améliorer la visibilité de l'action localement
3. Faire de la charte un stimulateur de projets et non pas seulement un cadre de rattachement
4. Valoriser l'action du PAG pour le territoire et pour les agents

Le comité de direction a intégré ces éléments à son plan d'action interne pour une mise en œuvre à partir de 2020.

Conventions d'application

AVEC LES COMMUNES



● SECONDE CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE MARIPA-SOULA

La seconde convention d'application de la charte a été signée le 13 avril 2019 par le directeur du Parc amazonien et le 1^{er} adjoint au maire de Maripa-Soula. Elle prévoit sept projets prioritaires à mettre en œuvre les trois prochaines années.



Signature de la seconde convention d'application de la charte à Maripa-Soula par le directeur du PAG Pascal Vardon et le 1^{er} adjoint au maire, Lama Topo
© Stéphanie Bouillaquet / PAG

Bilan de la première convention

La première convention d'application de la charte à Maripa-Soula (2016 - 2019) comportait 12 projets prioritaires. Un bilan a été réalisé en 2018. Il montre un bon niveau de réalisation de la convention. Sur les 75 livrables prévus, les trois quarts ont été réalisés ou étaient en cours de finalisation sur le temps de la convention. Deux millions d'euros environ, provenant de la mairie, du Parc et des partenaires financiers ont été mobilisés pour ces projets.

Deuxième convention : une construction partenariale

Au regard de ce bilan, le Parc et la mairie de Maripa-Soula ont décidé de renouveler leur partenariat avec une seconde convention d'application de trois ans. Des ateliers de travail ont été organisés à Maripa-Soula les 4 et 5 décembre 2018 autour de cinq axes structurants. Ils ont permis à la commune et au Parc de recueillir l'avis des principaux partenaires et membres du Comité de vie locale concernant les actions à engager pour la période 2019-2022.

Une nouvelle convention recentrée autour de cinq axes

La seconde convention d'application de la Charte a été signée le 13 avril 2019 à Maripa-Soula, par Lama Topo, 1^{er} adjoint au maire et Pascal Vardon, directeur du Parc amazonien.

Celle-ci est construite autour de **cinq axes structurants**, plus en phase avec les cœurs de métier et missions du Parc. Pour mettre en œuvre ces objectifs, sept actions ont été considérées comme prioritaires pour le partenariat entre la commune et le Parc amazonien.

- Axe thématique agriculture - bois : Favoriser la production et la consommation de produits locaux en milieu amazonien

Sur l'ensemble de la commune, les activités agricoles et forestières constituent à la fois le socle pour l'autonomie des habitants et une opportunité pour certains de développement d'activités rémunératrices.

Ces activités portent un caractère identitaire fort pour les communautés du territoire. Pour favoriser des projets et des actions adaptés au contexte et aux besoins des habitants, l'acquisition et le partage de connaissance sur les activités vivrières deviennent un réel enjeu, traité à travers l'action prioritaire suivante :

► **Action prioritaire 1 : Connaissance et reconnaissance des activités vivrières de Maripa-Soula**



- Axe thématique tourisme : Favoriser le développement du tourisme en milieu naturel

Le tourisme apparaît comme une voie de développement économique majeure pour la commune. Il permet de valoriser les patrimoines naturels et culturels du territoire, pour les habitants et les visiteurs. En complément des actions conduites de façon transversale (adaptation de la réglementation au contexte local, professionnalisation de la filière, communication sur l'offre de randonnée, prise en compte des handicaps), il est retenu de poursuivre et d'étendre la démarche engagée à travers les deux actions prioritaires suivantes :

► **Action prioritaire 2 : Amélioration de l'offre de découverte existante à Maripa-Soula**

► **Action prioritaire 3 : Concertation pour la structuration de l'offre écotouristique du Haut-Lawa**



- Axe thématique culture-artisanat : Soutenir et valoriser les cultures vivantes de la commune

Le patrimoine culturel de Maripa-Soula est représentatif de la diversité des populations vivant sur le territoire de la commune. Le Parc amazonien, en accord avec la commune, s'est engagé de longue date pour revitaliser la transmission des pratiques culturelles et valoriser les savoirs et savoir-faire



traditionnels. Pour la période 2019-2022, la seconde convention identifie les actions prioritaires suivantes :

► **Action prioritaire 4 : Transmission et sauvegarde des patrimoines culturels**

► **Action prioritaire 5 : Valorisation des productions artisanales**

- **Axe thématique environnement : Devenir acteurs de la protection de l'environnement**

La préservation des milieux naturels et des activités humaines qui y sont liées est l'un des trois enjeux de la charte du Parc amazonien. Elle implique des

actions de connaissance et de sensibilisation, ainsi que de protection de l'environnement, en particulier par la lutte contre l'orpaillage illégal.

Pour la période 2019-2022, la présente convention identifie les actions prioritaires suivantes :

► **Action prioritaire 6 : Programme d'éducation à la nature, à l'alimentation et à la gestion des déchets**

► **Action prioritaire 7 : Permettre aux habitants de (re) découvrir leur environnement naturel**

- **Axe transversal de soutien aux initiatives : Accompagner les porteurs de projets sur les thèmes prioritaires**

De nombreuses initiatives naissent sur le territoire et peuvent contribuer aux objectifs de la Charte du Parc amazonien, que ce soit en matière d'éducation à l'environnement, de valorisation des cultures locales ou de développement d'activités économiques durables. Le Parc amazonien et la commune entendent poursuivre leur démarche d'appui aux associations, de soutien à la jeunesse ou aux microprojets.



○ CONVENTION D'APPLICATION DE PAPAÏCHTON : L'HEURE DU BILAN

La convention d'application de la charte de Papaïchton a été signée le 10 novembre 2016 pour une durée de deux ans. Elle identifie sept actions prioritaires, quatre actions à déclenchement ultérieur, ainsi que les actions menées par le Parc amazonien sans implication directe de la commune. Le comité de pilotage PAG-Mairie, réuni le 13 décembre 2018, l'a prolongé par avenant jusqu'au 29 février 2020, afin de

finaliser les projets prioritaires.

L'évaluation de la convention a été conduite de novembre 2019 à janvier 2020. Réalisée en interne par un agent du Parc, elle s'est basée sur la bibliographie existante, la collecte et le traitement des données financières et techniques, la réalisation de 35 entretiens avec 44 personnes et une mission de neuf jours sur place.

Les premières conclusions de l'évaluation

ont été partagées entre les agents du Parc et les élus de la commune lors d'une restitution organisée le 26 novembre en mairie. Il en ressort les points suivants :

- Une première convention née dans des conditions difficiles
- Malgré cela, un partenariat fort, qui a vocation à se renforcer et à évoluer
- Une convergence des objectifs, pour un développement autour des patrimoines naturels et culturels
- Des freins structurels importants (isolement, frontière, droit commun/coutumier, infrastructures et services...)
- Des projets emblématiques, comme la réhabilitation du patrimoine bâti à Loka et Boniville, ou la réalisation du sentier la Source et de son interprétation
- Un niveau de réalisation moyen, lié à différents facteurs (freins structurels, manques organisationnels, adéquation entre moyens et ambitions, interculturalité et compréhension mutuelle, implication des parties prenantes)
- Une attente de résultats plus concrets par les élus et la population.



Le directeur du PAG Pascal Vardon, le maire de Papaïchton Jules Deie et le président du PAG Claude Suzanon, lors des célébrations liées au 50 ans de la commune, en août 2019 © Jean-Maurice Montoute / PAG

○ CONVENTION D'APPLICATION DE SAÛL ET CAMOPI : UN TRAVAIL DE PROXIMITÉ

À **Camopi**, la convention d'application de la charte a été signée le 15 décembre 2016. Deux ans plus tard, le 15 février 2019, un comité de pilotage a réuni des élus du conseil municipal et des agents afin de faire un point d'étape global de la convention et de discuter des actions à engager sur sa dernière année. Il a été décidé, concernant la dernière année de la convention, d'organiser une rencontre transfrontalière France-Brésil sur le thème du conte, à condition d'une mobilisation suffisante des participants. Il est également prévu d'aménager un parcours de randonnée sur le site Mémora.

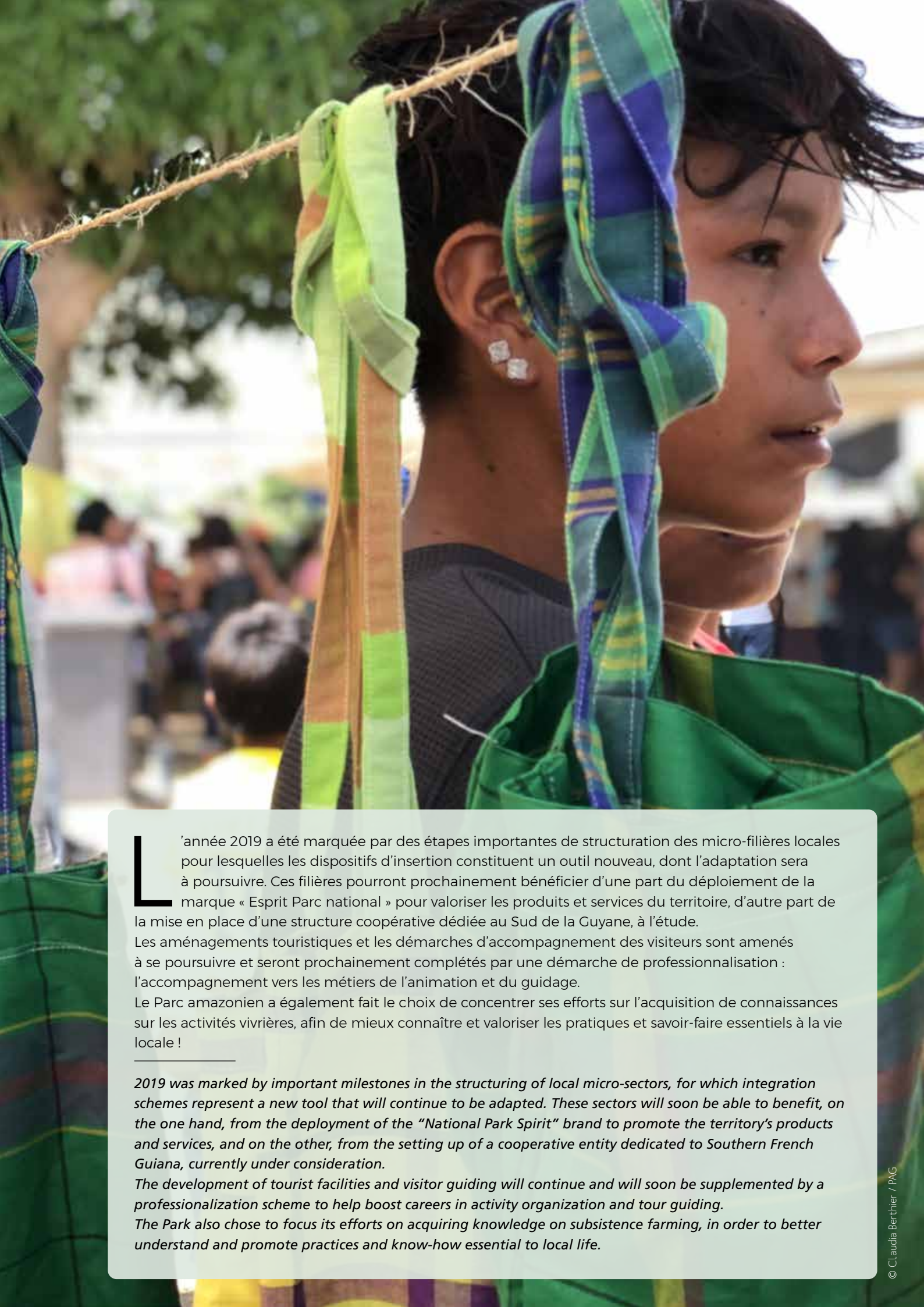
Le comité de pilotage a par ailleurs souligné l'importance de finir le carbet manioc au bourg de Camopi et d'engager les démarches pour en implanter un second à Trois Sauts.

À **Saül**, la seconde convention 2018-2021 a été signée le 11 janvier 2018. Les différents projets ont été engagés en lien étroit avec la mairie. Les élus sont régulièrement informés de l'avancement des actions, notamment à travers les comités de pilotage mis en place pour les projets les plus importants : l'Atlas de la biodiversité communale et la réhabilitation de la maison Agasso.

Différentes actions ont également été engagées pour poursuivre le développement des activités touristiques, accompagner les activités respectueuses de l'environnement, par exemple pour réduire l'usage des pesticides en agriculture, ou éduquer les enfants à l'environnement et au développement durable.



*Développement
durable*
des territoires



L'année 2019 a été marquée par des étapes importantes de structuration des micro-filières locales pour lesquelles les dispositifs d'insertion constituent un outil nouveau, dont l'adaptation sera à poursuivre. Ces filières pourront prochainement bénéficier d'une part du déploiement de la marque « Esprit Parc national » pour valoriser les produits et services du territoire, d'autre part de la mise en place d'une structure coopérative dédiée au Sud de la Guyane, à l'étude.

Les aménagements touristiques et les démarches d'accompagnement des visiteurs sont amenés à se poursuivre et seront prochainement complétés par une démarche de professionnalisation : l'accompagnement vers les métiers de l'animation et du guidage.

Le Parc amazonien a également fait le choix de concentrer ses efforts sur l'acquisition de connaissances sur les activités vivrières, afin de mieux connaître et valoriser les pratiques et savoir-faire essentiels à la vie locale !

2019 was marked by important milestones in the structuring of local micro-sectors, for which integration schemes represent a new tool that will continue to be adapted. These sectors will soon be able to benefit, on the one hand, from the deployment of the "National Park Spirit" brand to promote the territory's products and services, and on the other, from the setting up of a cooperative entity dedicated to Southern French Guiana, currently under consideration.

The development of tourist facilities and visitor guiding will continue and will soon be supplemented by a professionalization scheme to help boost careers in activity organization and tour guiding.

The Park also chose to focus its efforts on acquiring knowledge on subsistence farming, in order to better understand and promote practices and know-how essential to local life.

Favoriser le développement D'UN TOURISME RESPONSABLE



○ PAPAÏCHTON : INAUGURATION DU SENTIER LA SOURCE

Dans le cadre des célébrations des 50 ans de la commune de Papaïchton, le sentier La Source a été inauguré le 31 août 2019. Il s'agit de l'aboutissement d'un projet mené depuis 2015 par le Parc amazonien, le collège de la commune et la mairie, qui a consisté à aménager le sentier puis à réaliser son interprétation avec les collégiens.

Capitale du Pays boni, Papaïchton possède un important potentiel écotouristique : des paysages uniques comme les Abattis Cottica, des écosystèmes variés et un patrimoine culturel très riche.

Le projet du sentier La Source est né en 2010 d'une volonté conjointe de l'équipe municipale et du Parc amazonien de créer un sentier pédestre de proximité.

L'objectif visé était de s'inscrire dans une démarche d'écotourisme afin de protéger et valoriser le patrimoine tout en générant une activité économique durable sur le territoire.

Une première phase (2011 à 2013) a consisté à aménager la boucle du sentier, tandis que la seconde phase (2015-2019) a permis de valoriser cette boucle au travers d'un parcours d'interprétation réalisé avec les collégiens de la commune.

Les élèves des classes de 3^e et de 4^e du collège Charles Tafari ont travaillé sur la manière d'enrichir ce sentier avec leurs professeurs, des animateurs du Parc amazonien et le scénographe David Tardy. Ils se sont accordés pour favoriser une découverte sensorielle de cet environnement préservé.

Ainsi, six bornes « 6 sens » ont été conçues et installées tout au long du sentier. Ces bornes permettent de mettre en éveil tour à tour l'un de ses sens, par le biais de petits défis en lien avec le milieu forestier.

Les collégiens ont également souhaité intégrer à ce parcours en pleine nature des informations liées à l'histoire et à la culture de la communauté aluku. Pour cela, ils sont allés à la rencontre des anciens de Papaïchton pour leur demander des informations sur le passé de la commune. Ils ont ensuite



L'un des panneaux d'interprétation du parcours La Source installés à Papaïchton.

déterminé neuf points d'intérêt dans la commune devant lesquels des panneaux d'information ont été installés.

L'ensemble de l'interprétation de ce sentier a été ainsi orientée vers la pédagogie de projet avec les élèves. Elle a été réalisée en alternant réflexion sur le terrain et travail en salle, selon une pédagogie participative : le projet est l'œuvre, les porteurs de projet sont les apprenants, ceux qui façonnent l'œuvre.



Les élèves du collège Tafari ont activement participé à l'interprétation du sentier La Source
© Angel's Nangwa Kwetcho / PAG

Objectifs atteints

- Ce projet a permis de :
- Réaliser une interprétation du sentier afin d'en faire une clé d'entrée culturelle, artistique et historique dans le monde aluku, ce qui constitue en soi un élément majeur d'attractivité ;
 - Mettre à la disposition des élèves (collège et écoles primaires) un outil pédagogique permettant une découverte attrayante de la forêt (possibilités d'animations autour des sens) ;
 - Montrer l'efficacité de la mutualisation des compétences des partenaires locaux (mairie, PAG, collège).



3,8 km Dans le bourg
3,6 km En milieu naturel
Distance totale du parcours : 7,4 km
Dénivelé cumulé : 244 m
Durée totale pour un randonneur moyen : 3h
Difficulté : Moyenne



D'AUTRES SENTIERS EN PROJET

Le Parc travaille également, en lien avec la commune, sur la préfiguration de nouveaux sentiers. Il s'agirait de relier les différents espaces culturels et naturels de la commune : ancien Papaïchton, bord du fleuve, liaison avec Loka et Bonville, sentier urbain de découverte du patrimoine, sentier sur les Abattis Cottica... Plusieurs missions de terrain ont été organisées dans ce but en 2019.



Vue de l'inselberg Susu Bela, à Camopi © Guillaume Feuillet / PAG

○ CAMOPI : PREMIÈRES INSTALLATIONS SUR LA CRIQUE MÉMORA

La création d'un site d'accueil du public en zone de cœur de Parc a été inscrite dans la Charte du Parc amazonien. La crique Mémora et l'inselberg Susu Bela, situés sur la commune de Camopi, pourraient accueillir un tel aménagement, en accord avec la commune, les autorités coutumières et les usagers professionnels du site. Un premier repérage d'un sentier pédestre de 7 km reliant la crique Mémora à l'inselberg a été réalisé. Des études de préfiguration ont

par la suite recommandé d'aménager le premier saut, en proposant aux usagers un contournement pédestre.

Pour ce faire, deux passerelles en bois de 7 m et 24 m sont en cours de conception (cabinet CBS) et devraient être réalisées par l'atelier et chantier d'insertion Ka'a construction. Le projet d'implantation d'un site d'accueil et d'interprétation du sentier se poursuivra par une démarche de concertation et d'analyse paysagère.

○ MARIPA-SOULA : DÉVELOPPER L'ÉCOTOURISME EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS LOCAUX

► Un nouveau parcours à Gobaya Soula :

Un nouvel itinéraire de randonnée a été identifié en 2019 par le Parc amazonien et l'Office de Tourisme autour du site des cascades de Gobaya Soula. Cette boucle, de 12 km environ, permettra aux visiteurs les plus aguerris de découvrir un milieu naturel préservé. Une aire de bivouac est prévue à mi-chemin sur un site exceptionnel grâce à l'appui du RSMA (Régiment du service militaire adapté) qui réalisera des ouvrages courant 2020 dans le cadre de leur chantier d'application (pont, carbet de passage). Le site de Gobaya Soula pourra ainsi prochainement proposer une offre complète, s'adressant à différents types de public, valorisant la culture locale et la richesse écologique de la commune pour des moments sportifs et conviviaux.

► Aménagement du sentier Daouda :

Afin de pouvoir proposer une randonnée directement accessible depuis le bourg, la mairie, le PAG et l'Office de tourisme travaillent activement sur l'aménagement du sentier Daouda. Une convention tripartite a été signée afin d'acter cette réalisation.

Si le site a récemment été entretenu par une entreprise locale afin de faciliter la progression des visiteurs, des ouvrages permettant de franchir les cours d'eau et passer un moment agréable au bord de la crique ne devraient pas tarder à voir le jour.

D'autre part, le Parc amazonien travaille sur l'interprétation de ce sentier. Une stagiaire en BTS Gestion et Protection de la nature du

lycée de Matiti (Guyane) a réalisé des inventaires de la faune et la flore et proposé des animations naturalistes grand public.

► Villages au sud de Maripa-Soula :

Le Parc amazonien porte le projet « Lawatour », dont le but est de structurer la filière écotouristique de l'Alitani, en particulier les villages de Taluen/Twenké, Kuwepiphan et Antecume-Pata. Ce projet répond à une volonté des habitants, des opérateurs locaux et des touristes.

Plusieurs enquêtes et ateliers de concertation ont été menés cette année par l'Office de Tourisme de Maripa-Soula avec la contribution du Parc amazonien. Ils ont permis de dresser un diagnostic de la filière touristique actuelle, ainsi que des axes de travail adaptés à chaque localité.

En 2020, une nouvelle concertation sera mise en œuvre afin de mieux qualifier les attentes de la population pour cadrer les activités touristiques dans les lieux de vie et plus largement sur l'ensemble du secteur. L'objectif est de limiter les impacts humains et environnementaux liés à cette fréquentation, professionnaliser la filière et ainsi optimiser la satisfaction des touristes. Le sujet recoupe également des problématiques liées à la ZAR (zone d'accès réglementé), aux ZDUC (zones de droits d'usage collectifs) et aux relations transfrontalières.



La marque vise à promouvoir des produits et services respectueux de l'environnement, à l'image de la production de cacao par M. Rostaing à Saül
© Claudia Berthier / PAG

○ MARQUE « ESPRIT PARC NATIONAL » : LE PARC AMAZONIEN DANS LES STARTING-BLOCKS !



Marque collective, *Esprit parc national* est destinée aux acteurs économiques des territoires qui se mobilisent autour d'une même stratégie et d'une même ambition pour valoriser leurs produits et services.

Engagée dans le respect de l'environnement, porteuse d'un message de solidarité, elle est pour le consommateur un signe de confiance et d'appartenance. La marque *Esprit parc national*, lancée en juillet 2015 et aujourd'hui déployée dans neuf parcs nationaux français, compte 474 bénéficiaires pour 820 produits marqués (hébergement, restauration, sorties de découverte, visites de sites, séjours, artisanat, produits agricoles).

Le Parc amazonien n'avait pas encore eu la possibilité d'intégrer cette grande famille. En 2019, l'établissement a souhaité réaliser une analyse d'opportunité et de faisabilité du déploiement de la marque dans le Sud guyanais, avec un appui important de l'AFB (Agence Française de la Biodiversité) à distance et sur place.

Ce travail a été réalisé en trois étapes :

- Étape 1 : Identifier les Règlements d'usage catégoriels par filière susceptibles d'être applicables à courte échéance et les autres types de labellisation associés à ces filières en Guyane ;
- Étape 2 : Tester la démarche avec des opérateurs et rendre compte de l'intérêt et des possibilités de déploiement ;
- Étape 3 : Restituer, partager les résultats et formuler une première

proposition de déploiement.

L'étude, et plus particulièrement la phase de rencontre des acteurs économiques du territoire, a permis de confirmer que certains produits et services proposés en Guyane répondaient aux critères et valeurs de la marque. Des acteurs se sont également montrés intéressés. Un déploiement, bien ciblé sur quelques filières et acteurs, est donc envisageable.

Les partenaires institutionnels (PNRG, DAAF, CCI, CMA, le CTG, collectivités...) ont été associés à la réflexion préalable pour échanger sur les expériences de labellisation en Guyane et construire des collaborations.

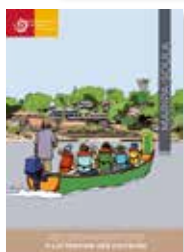
Les questions relatives à l'animation, à l'organisation interne et à la gouvernance doivent encore être réfléchies pour assurer un déploiement progressif et cohérent de la marque sur le territoire, en phase avec les objectifs qui seront fixés et les stratégies des différentes filières. Dans un premier temps, un petit groupe d'acteurs pourraient intégrer la marque en 2020.

Le déploiement de la marque vise à valoriser l'offre touristique (hébergements, sorties de découverte), les produits agricoles (fruits et légumes, produits issus de l'agroforesterie et agrotransformés) et éventuellement certains produits issus de l'artisanat. Elle pourra donner de la visibilité et de la notoriété au territoire et aux acteurs, et s'inscrira dans le respect des savoir-faire et des identités locales.

○ DEUX NOUVEAUX GUIDES DE RECOMMANDATIONS



Le premier *Guide de recommandations* a été conçu pour Camopi en 2017, avec la participation active de la commune, d'habitants, du Conseil scientifique et du Comité de vie locale. L'établissement a souhaité poursuivre la démarche en déclinant progressivement une série de guides adaptés à chaque lieu de vie. Ainsi, plusieurs enquêtes ont été réalisées auprès de la population et des acteurs socioprofessionnels de Maripa-Soula, Saül et Papaïchton afin de recueillir leurs recommandations et attentes. Les guides de Saül et Maripa-Soula ont été finalisés fin 2019. Ils seront distribués aux visiteurs pour leur permettre d'accéder à des informations pratiques mais aussi à des éléments de contexte. Le Parc souhaite continuer à décliner des guides pour Papaïchton et les Abattis Cottica, ainsi que pour les expéditions dans le sud de la Guyane.



PARTICIPATION ACTIVE AUX ÉVÈNEMENTS LOCAUX

En 2019, le Parc amazonien a proposé des sorties en forêt accompagnées par des agents, lors d'événements nationaux tels que la Fête de la nature, les Journées européennes du Patrimoine ou la Journée de la Randonnée.

L'établissement a également participé durant trois jours au Salon du Tourisme et des Loisirs de Guyane, à Matoury, qui attire chaque année près de 10 000 visiteurs.

Accompagner la structuration DE LA FILIÈRE AGRICOLE



MARIPA-SOULA : BILAN DE LA MISSION D'ANIMATION DE LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE



Première foire agricole de Maripa-Soula, en avril 2019
© Stéphanie Bouillaquet / PAG

Après deux ans et demi de mission d'animation agroalimentaire à Maripa-Soula (juin 2017-décembre 2019) incarnée par Stecyna Kiki, l'appui au développement de la filière s'apprête à prendre une autre tournure.

Les ambitions que le Parc amazonien s'était fixées ont globalement été réalisées, en accord et avec les contributions fortes des partenaires maripasouliens (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole, mairie, Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt notamment).

Au-delà d'un accompagnement de proximité permanent sur de multiples aspects (appui à l'association d'agriculteurs Oli Taanga, appui à la production, appui à la commercialisation, appui à la formation, mise en réseau d'acteurs, etc.), cette mission aura permis d'une part de mieux identifier les besoins des acteurs de la filière et d'autre part d'insérer l'agriculture et l'agrotransformation dans un contexte plus global à Maripa-Soula.

Valorisation des savoir-faire et des recettes, réflexion et travail sur le modèle économique et la génération de revenus, développement durable et pratiques associées, valorisation de produits emblématiques du territoire au service du tourisme, santé et nutrition... La valorisation des produits de bouche est à la charnière de multiples enjeux individuels et collectifs.

Toutefois, la fin de cette mission d'animation ne signe pas la fin de l'engagement

du Parc amazonien sur les enjeux évoqués ci-dessus. En revanche, le bilan réalisé à cette occasion permet de mettre en évidence la nécessité de repenser les contributions des différents acteurs.

Tout d'abord, l'association Oli Taanga, aujourd'hui bien identifiée sur le territoire et au-delà (identité claire, projet défini), doit poursuivre sa montée en autonomie, s'accrocher à ses objectifs, soutenir les projets de ses membres. Un audit réalisé mi-2018 avait en effet permis de clarifier les motivations de ces agriculteurs structurés depuis quelques années à peine.

À leurs côtés, le Parc amazonien, la mairie de Maripa-Soula, le CFPPA, mais aussi la Chambre d'agriculture dont le retour dans la commune a été officiellement annoncé, doivent pouvoir, en adéquation avec leurs compétences respectives, contribuer à un développement cohérent de la filière agricole et agroalimentaire, dans une perspective de durabilité sociale, environnementale et économique.

Par ailleurs, différentes infrastructures vont prochainement être implantées dans la commune : un marché, un atelier de transformation végétal et un pôle agricole. Ces aménagements contribueront incontestablement à la stimulation de la filière.

3 QUESTIONS À...

Stecyna Kiki

Chargée d'animation de la filière agroalimentaire
« L'agriculture a besoin des jeunes de Maripa-Soula »



Quel bilan tirez-vous de ces deux années de travail ?

Ces deux ans ont été à la fois longs et rapides. Rapides, car deux ans ne suffisent pas pour obtenir les résultats espérés ; l'humain est au cœur de l'action. Longs, car l'enclavement de Maripa-Soula engendre des contraintes techniques qui ralentissent les activités. L'injonction administrative et la transition du système de culture d'abattis brûlés poussent les agriculteurs à se formaliser. Mais le contexte particulier du sud de la Guyane les rattrape vite. J'ai pu constater des services d'accompagnement agricole qui ne répondent pas à tous les besoins et de faibles moyens de production. Certains agriculteurs se sont réunis en association pour pallier ces difficultés, mais ils n'y parviennent pas toujours par méconnaissance du travail en collectif.

Votre rôle a finalement consisté à apporter un soutien très opérationnel ?

Oui, ma mission a évolué vers un accompagnement au travail collectif. L'association a réussi à définir des objectifs clairs et dispose désormais de tous les outils pour mieux s'organiser. S'agissant de l'agrotransformation, j'ai accompagné la montée en compétences des transformateurs et développé des circuits de commercialisation. Le projet ne fait que commencer et a besoin de l'implication de tous. Les agriculteurs ont besoin qu'on les accompagne, mais ils ont aussi besoin de faire leurs preuves. L'agriculture a également besoin des jeunes de Maripa-Soula !

Quelles pistes d'amélioration seraient selon vous envisageables ?

Comme on dit à Maripa-Soula, « Awasa na abi fêti » : « Les choses se font pas à pas ». Une coordination des structures d'accompagnement est primordiale afin d'avoir une même vision de développement et surtout de répondre aux besoins concrets des agriculteurs. Il faut également miser sur les acteurs locaux pour en entraîner d'autres et qu'ils soient plus tard autonomes. Avec de la volonté on y arrive toujours !

● AGRIPAG S'ENRICHIT DE NOUVELLES DONNÉES

Le Parc amazonien de Guyane possède depuis 2007 un observatoire de l'occupation du sol, AgriPAG. Cet outil d'information géographique permet entre autres de détecter annuellement, par photo interprétation d'images satellites, l'évolution spatiale de l'agriculture.

Depuis 2018, des travaux d'approfondissement de cet outil ont été menés en vue, d'une part, d'améliorer et faire évoluer l'outil (ergonomie, analyse statistique, identification d'indicateurs) et d'autre part de renseigner des données complémentaires, notamment socio-économiques.

Ainsi un important travail de collecte a été réalisé sur Maripa-Soula, Papaïchton, Taluen, Cayodé et Elahé. Trois types d'enquêtes ont été menées : enquêtes sur les filières, enquêtes sur les aliments consommés durant les dernières 24 heures, profils alimentaires.

Les données obtenues, très riches, sont consignées dans un tableau de bord, qui devra faire l'objet d'une analyse multithématique dans les prochains mois.

Parmi les principaux résultats immédiats, il apparaît que malgré la monétarisation de l'économie, les activités vivrières (agriculture, chasse, pêche) restent une réalité importante du territoire. Elles compensent le coût élevé de la vie et contribuent à la sécurité alimentaire des ménages.

Par exemple, les activités agricoles et halieutiques couvriraient environ 15 à 40% des besoins énergétiques de la population selon les localités (bourgs et villages). Dans un contexte en mutation forte,



Présentation des résultats obtenus dans le cadre d'AgriPAG
© Claudia Berthier / PAG

les activités vivrières s'adaptent mais se maintiennent. Aujourd'hui soumises à diverses problématiques, notamment d'ordre foncier, elles ne semblent néanmoins pas menacées.

Ces travaux ont fait l'objet de restitutions à Maripa-Soula et au siège du Parc amazonien en décembre dernier. Ces restitutions étaient ouvertes à l'ensemble des partenaires et acteurs intéressés par cette démarche.

Ce travail sera également valorisé courant 2020 sous forme d'un livret à destination des collectivités concernées, des partenaires institutionnels et du grand public.

Cette démarche a constitué une étape dans la caractérisation des pratiques vivrières du Sud Guyane, qui sera poursuivie au travers de divers programmes relatifs aux connaissances des activités vivrières.

● MIEUX CONNAÎTRE LES ACTIVITÉS VIVRIÈRES DE MARIPA-SOULA

Le Parc amazonien et la commune de Maripa-Soula mènent depuis plusieurs années des actions visant à favoriser le développement des filières agricoles et forestières marchandes. Ces actions intègrent en particulier l'accompagnement des acteurs vers la professionnalisation et la formalisation. En revanche, le volet vivrier (la production pour sa propre consommation), pourtant riche en activités, reste mal connu.

Ainsi, l'acquisition de connaissances sur les activités vivrières devient un réel enjeu pour assurer leur pérennité en tant que support matériel et immatériel des systèmes de vie locaux. Une meilleure connaissance de ces activités pourra favoriser leur reconnaissance et permettre, par la suite, de proposer des projets et des actions plus adaptés au contexte et aux besoins des habitants.

Dans la perspective de ces objectifs, le projet « Connaissance et reconnaissance des activités vivrières de Maripa-Soula » a été inscrit dans la nouvelle convention d'application de Maripa-Soula. Les acteurs institutionnels et les habitants seront associés au travers d'enquêtes et d'ateliers de travail afin de mieux caractériser et comprendre ces activités. Ce projet s'inscrit en complément des programmes Terra Maka'Andi (lire en page 44) et AgriPAG.

En fin d'année 2019, le Parc amazonien et son Conseil scientifique ont élaboré une priorisation des enjeux à traiter :



© Stecyne Kiki / PAG

- Au titre de la dimension socioculturelle : Renseigner les flux et les échanges de ces produits et leurs caractéristiques (troc, vente...)
- Au titre de la durabilité des activités : Renseigner les pratiques et les choix induisant le retour à une parcelle précédemment exploitée
- Au titre de l'enjeu d'appropriation spatio-temporelle : Renseigner les modes de transmission et d'appropriation, les modes de sécurisation et les modes de gestion du foncier.



À CAMOPI, LA GRAGERIE BIENTÔT MISE EN SERVICE



Au cours de l'année 2018, la fonction d'animation soutenue par la Fondation Carasso a visé l'appropriation par les habitants de Camopi du projet de gragerie collective. Des concertations ont également été menées afin de déterminer les aménagements souhaités au sein du carbet.

Deux prototypes de platine en inox, de 1,5m de diamètre extérieur, ont été livrés. Ce matériau adapté à l'alimentation est expérimenté afin de répondre aux inquiétudes liées à la suspension de plomb dans les matériels de transformation du Haut-Oyapock. Le premier carbet sera opérationnel début 2020.

● LA FILIÈRE AGRICOLE S'INTÈGRE AU CHANTIER D'INSERTION DE CAMOPI

Depuis plusieurs années, diverses initiatives du Parc amazonien et de ses partenaires, notamment le CFPPA de Matiti, ont été conduites à Camopi dans le domaine de l'agriculture. Des « Semaines agricoles » ont notamment permis, chaque année, de proposer des animations et ateliers aux élèves du collège et plus largement aux habitants souhaitant partager ou développer leurs connaissances dans le domaine. Un potager-école, puis un mini-jardin autonome et une butte de permaculture avaient ainsi vu le jour début 2018 au collège.

En janvier 2019, 17 jeunes Camopiens en formation au RSMA ont participé à un chantier d'aménagement agricole au collège et construit un plateau technique de qualité, comprenant plusieurs buttes de culture et des lignes de plantations. Les échanges qui ont suivi entre les acteurs de l'insertion ont confirmé l'intérêt de développer le secteur, notamment par le biais d'un chantier d'insertion, par ailleurs déjà expérimenté à Camopi mais sur la thématique bois. Ce dispositif permettrait de répondre non seulement à des enjeux de formation, mais surtout à un besoin important de production de fruits et légumes pour la restauration collective.

Depuis septembre 2019, ce sont donc six jeunes qui ont été embauchés au chantier d'insertion Ka'a Construction sur le volet agricole. À l'instar du chantier d'insertion dans la filière Bois, leur temps se décline en formation déployée par le CFPPA – théorique et pratique dans le cadre d'un parcours diplômant - et en temps de production en autonomie.

Un terrain d'un hectare a été mis à disposition de l'association LIANE par les chefs coutumiers, en vue d'aménager une parcelle mêlant productions traditionnelles et maraîchage/fruitiers. Au-delà d'un lieu de formation-production, cette parcelle a l'ambition d'être une vitrine pour le territoire et de valoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.



La production agricole sera utilisée pour la restauration collective de l'école de Camopi © Sarah Ayangma / PAG

Accompagner la structuration DE LA FILIÈRE FORÊT/BOIS



● À CAMOPI, PLUSIEURS CHANTIERS POUR KA'A CONSTRUCTION

L'atelier et chantier d'insertion Ka'a Construction a poursuivi son activité cette année, notamment pour répondre à des commandes de la mairie. Les apprentis continuent quant à eux leur formation sur place et sur le littoral.

L'Atelier et chantier d'insertion (ACI) Ka'a Construction s'est inscrit dans une continuité d'actions engagées depuis 2016 par le CFPPA, la commune de Camopi et le Parc amazonien de Guyane. Ces actions se donnaient comme objectifs initiaux de former et structurer des activités de construction de « petits ouvrages en bois » et ont *in fine* permis de préfigurer un Atelier et chantier d'insertion sur les villages de Camopi et Trois Sauts : Ka'a construction. Ce dernier a été mis en œuvre par le Groupement d'activités et d'initiatives en Amazonie (GAIA) – service de l'Aprosep – avant que son portage soit transféré vers une structure créée cette année par l'Aprosep : l'association Lien et insertion pour la Guyane (LIANE), dont le PAG fait partie des membres fondateurs.

Cette année, des partenariats ont été lancés avec des entreprises de BTP du littoral. À travers des clauses d'insertion, le maître d'ouvrage a contribué à la formation des jeunes du territoire. L'activité commerciale s'est poursuivie pour un chantier en sous-traitance de



« carbet de base de vie » pour l'équipe d'aménagement des sauts de SOGEA (au lieu-dit Mitan). L'ACI a assuré les demandes d'autorisation d'exploiter du bois et de construire en ZDUC auprès des chefs coutumiers. Les discussions ont débouché sur la construction d'une base de vie durable, qui pourrait également servir pour les

habitants après la mission de SOGEA. Des marchés passés avec le PAG et la mairie ont également permis de soutenir l'activité de Ka'a Construction : une passerelle du pôle logistique est en cours. Les chantiers d'aménagement d'un sentier touristique à Méhora sont également prévus après les missions de reconnaissance effectuées cette année.

Sur le volet formation, le CFPPA est intervenu sur trois parcours de formation (agriculture, charpente et travaux forestiers). Les apprentis ont réalisé des sessions d'immersion en entreprise sur le littoral. Le retour des entreprises a été très positif : trois des salariés ont eu des propositions d'embauche. Le parcours de la cohorte actuelle sur le volet bois au sein de l'ACI se terminera en 2020, avec une phase importante d'accompagnement socioprofessionnel des personnes intégrées.



Les salariés de Ka'a Construction bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel et d'un parcours de formation adapté © Clarisse Maréchal / PAG



ENTRETIEN AVEC...

Jean-David Poquet, directeur de l'Aprosep. L'association guyanaise a créé LIANE en juin 2019 pour porter des chantiers d'insertion dans le Sud de la Guyane.

« LIANE, une structure qui vient en appui aux porteurs de projets dans l'insertion par l'activité économique »

Vous avez créé l'association LIANE (Lien et Insertion pour la Guyane) en juin 2019 pour porter en particulier deux chantiers d'insertion dans le Sud guyanais, sur l'Oyapock et le Maroni. Qu'est-ce qui vous a convaincu de vous lancer dans cette forme d'organisation ?

Jean-David Poquet : Nous avons amorcé un premier chantier d'insertion à Camopi / Trois Sauts sur la filière bois en juin 2018, de manière à répondre à un besoin urgent des services de la sous-préfecture aux communes de l'intérieur et du Parc amazonien. Dans une logique de structurer et pérenniser l'activité, nous avons souhaité créer une structure adaptée pour l'activité d'insertion, avec des encadrants techniques et un accompagnement socio-professionnel pour les bénéficiaires. On a vraiment écrit les statuts de Liane pour répondre aux particularités des communes de l'intérieur, en tenant compte aussi des perspectives d'amener des organismes de formation sur ces territoires dits éloignés.

Quels sont les objectifs poursuivis par LIANE ?

Les deux objectifs majeurs sont d'amorcer de l'activité économique sur ces territoires et de construire des parcours de formation pour renforcer les compétences. Néanmoins, LIANE ne se positionne pas comme un acteur économique, mais comme un partenaire économique. Un outil qui permet d'être un levier, d'amorcer des projets. C'est la raison pour laquelle on se pose aujourd'hui des questions sur le chantier d'insertion sur la filière bois à

Camopi. Ce chantier d'insertion a été mis en place pour générer de l'activité, avec une clause d'insertion. Cette insertion sera positive s'il y a une passerelle vers un acteur économique.

Vous avez également initié des démarches à Maripa-Soula, sur le Haut-Maroni, avec l'ACI Kami Animation ?

Oui. Pour ce chantier d'insertion, on a travaillé avec une association locale qui était déjà positionnée dans l'animation et l'éducation populaire. C'est, d'une part, important par rapport à la connaissance et la genèse du projet, mais aussi par rapport à notre rôle : nous intervenons pour lui permettre de disposer de moyens économiques en levant des fonds pour recruter des salariés, construire des investissements et des parcours de formation. Toute la pertinence et la force de LIANE, c'est de venir en complément

LIANE souhaite donc se positionner en tant qu'appui aux structures existantes pour le portage de l'insertion ?

Nous souhaitons nous positionner comme une structure qui vient en appui aux porteurs de projets dans l'insertion par l'activité économique.

Il faut savoir que c'est déjà compliqué de développer son activité à Cayenne, mais sur les territoires du Sud guyanais, les difficultés sont décuplées. Sans oublier que les habitants n'ont pas forcément pu suivre un cursus de scolarité ou de formation classique, sur lequel se basent toutes les procédures de démarches administratives...

C'est tout cela qu'il faut accompagner. Il faut rétablir un principe d'équité pour

permettre aux personnes d'avoir les mêmes droits et possibilités de développer leur activité. On aimerait arriver à de la mutualisation au niveau de la gestion du projet. Dire au porteur : « Votre projet, on le valide », et l'accompagner dans sa recherche de financement et le portage de son projet.



CONTRIBUTION À LA RÉDACTION DE LA DIRECTIVE RÉGIONALE D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

La Directive régionale d'aménagement pour le sud de la Guyane (DRA Sud Guyane) est un document-cadre de la gestion durable des forêts pour les communes de l'intérieur. Elle présente les recommandations pour les différentes activités en forêt. La DRA Sud Guyane a fait l'objet d'une première présentation en Commission régionale de la Forêt et du bois fin 2019. L'ONF, en charge de l'élaboration de ce document-cadre, a pu compter sur les contributions du PAG. La validation est attendue en 2020.

Favoriser les débouchés

POUR LA FILIÈRE ARTISANALE



● MARCHÉ ARTISANAL DU MARONI : UN ÉVÈNEMENT FÉDÉRATEUR



Le Marché artisanal a réuni une centaine d'artisans originaires du Maroni et de l'Oyapock
© Claudia Berthier / PAG

Plus de 100 artisans originaires de Maripa-Soula, Papaïchton et Camopi ont participé à la 11^e édition du Marché artisanal du Maroni les 8 et 9 novembre à Maripa-Soula. Un événement majeur qui met en lumière les savoirs et savoir-faire du Sud guyanais tout en bénéficiant aux filières artisanales, agricoles, forestières et touristiques.

Durant deux jours, les visiteurs ont pu découvrir le savoir-faire des habitants de Maripa-Soula, Papaïchton et même de Camopi, avec la participation de trois artisans venus de l'Oyapock.

La manifestation s'est ouverte vendredi sur une série de concours sportifs (course de pirogues, concours de bûcheronnage) organisés par l'association ASCSM, ravivant l'esprit compétitif des participants sur les jeux traditionnels. En nocturne, un marché a permis de valoriser les productions culinaires locales et les savoir-faire des agriculteurs et agro-transformateurs.

Samedi, le Marché artisanal du Maroni a investi la place des Fêtes. Une première, depuis la naissance de cet événement en 2008 ! Un pari gagnant à entendre les retours positifs des artisans, cuisinières et visiteurs. Être en extérieur a permis en outre de faire durer l'événement plus longtemps que lorsqu'il se tenait dans la salle omnisports.

Le thème de cette édition était lié à l'histoire de la commune, dont on fêtait cette année les 50 ans. Les plus jeunes ont pu découvrir les jeux de leurs grands-parents grâce à l'association Mapa O'biz : djulu, awara coco, waka tiki. Pour les moins jeunes, des tournois



de tulufu et de dominos ont animé la place des Fêtes bien après la clôture du marché. Les plus anciens étaient également présents puisqu'une conférence a réuni le Gran Man Amaïpoti, Mme Dédé et un représentant du Kapiten Balla pour témoigner du Maripa-Soula d'antan, en tant que parrains et marraine du marché.

Cette manifestation était également l'occasion de mettre à l'honneur les pratiques écoresponsables de réduction des déchets.

Les sacs en plastique étaient interdits et

un mayouri nettoyage géant s'est déroulé dans l'après-midi pour sensibiliser petits et grands. Le marché s'est clôturé sur une soirée festive et dansante grâce à l'association Sutu Go Crew, qui a concocté une soirée musicale riche et variée.

Encore une fois, cet événement a permis de réunir les partenaires organisateurs (Parc amazonien, mairie, Office de tourisme) autour d'un projet commun, de renforcer et d'encourager le développement économique local et de valoriser les savoirs et savoir-faire locaux, tout en faisant la promotion du territoire.

La structuration de la filière artisanale locale suit son cours, avec une belle participation des artisans présentant un panel de productions largement suffisant pour répondre aux attentes des visiteurs.

POURSUITE DU SOUTIEN À GADEPAM

Le Parc amazonien de Guyane et l'association Gadepam ont poursuivi leur coopération engagée depuis de nombreuses années. Gadepam œuvre depuis plus de dix ans au maintien et à la valorisation des savoir-faire artisanaux traditionnels. Elle propose notamment des débouchés économiques aux artisans amérindiens, businenge et créoles en valorisant leurs produits dans sa boutique située à Cayenne.

L'établissement public apporte son soutien, notamment logistique, à l'association. Cette année, le PAG a une nouvelle fois facilité la rencontre entre des artisans du Haut-Oyapock et du Haut-Maroni et des membres de l'association.



La boutique Gadepam à Cayenne © Gadepam

Apporter un soutien AUX INITIATIVES LOCALES

LEADER, UN PROGRAMME EUROPÉEN EN SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJETS LOCAUX

Porté depuis 2017 par le Parc amazonien de Guyane, le Groupe d'Action Locale (GAL) Sud Guyane met en oeuvre le programme LEADER dans les communes de Maripa-Soula, Papaïchton et Saül. Ce programme a soutenu financièrement plusieurs projets en 2019.

Le programme LEADER est un outil de financement européen permettant de soutenir des projets locaux portés par des acteurs publics (commune, établissement public...) et privés (entreprise, agriculteur, association...) situés dans les communes de Maripa-Soula, Papaïchton et Saül, et qui contribuent au développement du territoire.

Décliné en fiches-action, LEADER soutient de nombreuses thématiques : entrepreneuriat et services à la personne, appui aux filières (agricole, forestière, artisanale, bâtiment et filières innovantes), tourisme, culture et patrimoine.

Afin de mettre en œuvre la stratégie de développement du GAL Sud Guyane, une cellule d'animation composée de deux personnes est basée dans les locaux de

l'ancienne Maison Météo-France à Maripa-Soula. Elle accompagne les porteurs de projets dans leurs demandes de subvention et, en lien avec les partenaires locaux, soutient les acteurs dans la réalisation de leur projet.

L'année 2019 a été marquée par la montée en puissance du programme LEADER sur le territoire. Deux comités de programmation (instance composée d'acteurs locaux publics et privés) se sont réunis en mai à Papaïchton et en décembre à Maripa-Soula afin d'évaluer et subventionner douze projets de développement local.

L'accent a été mis sur le soutien aux projets portés par des acteurs de la filière agricole. Ce sont en effet huit agriculteurs.trices qui ont été accompagnés par le GAL Sud Guyane afin de formuler leurs besoins

d'équipements en matériels de production maraîchère et d'élevage porcin et avicole. L'enjeu est d'encourager l'autonomie alimentaire des communes de Maripa-Soula et Papaïchton en dynamisant une production agricole locale et de qualité. Ces projets répondent à l'objectif de structuration et de développement de la filière agricole porté par la commune de Maripa-Soula et les acteurs institutionnels. Cet objectif est également inscrit dans la stratégie de développement territorial du GAL.

Les autres thématiques définies par le GAL Sud Guyane n'ont pas pour autant été oubliées : dans le domaine de la culture, la CCOG a été retenue pour la reconstruction de la maison Agasso à Saül, permettant de valoriser le patrimoine architectural et culturel de la commune.

Dans le domaine du tourisme, l'acquisition d'une pirogue par le club de kayak de Maripa-Soula a également reçu un avis favorable, afin de pérenniser l'activité de l'association. Enfin, dans le domaine économique, l'acquisition d'une scierie mobile pour la valorisation du bois issu de la défriche agricole à Saül a fait l'objet d'un financement de la part du programme LEADER du GAL Sud Guyane.

Malgré la nécessité pour les porteurs de projets de devoir avancer les fonds, le programme LEADER a pu jouer en 2019 son rôle de soutien financier au développement local des trois communes.



Le club de kayak de Maripa-Soula a obtenu un avis favorable du programme LEADER pour l'acquisition d'une pirogue © Kayak Club de Maripa-Soula



Présentation du bilan de Sud Guyane Entreprendre, fin 2019 à Maripa-Soula © Stecyna Kiki / PAG

○ BILAN POSITIF DE « SUD GUYANE ENTREPRENDRE », LE RÉSEAU DE PROXIMITÉ D'ENTREPRENEURS AMAZONIENS

Le dispositif d'appui aux porteurs de projet économique, porté par le Parc amazonien de Guyane à Maripa-Soula, Papaïchton et Saül, s'est clôturé en septembre. Durant dix-huit mois, des formations adaptées et un accompagnement aux démarches individuelles et collectives ont pu être proposés à quelque 80 porteurs de projets.

Les cinq modules de formation-information sur les savoirs de base de l'activité entrepreneuriale (statuts juridiques, notions de la gestion comptable, relation client, systèmes

d'aides et d'accompagnement) ont été réalisés dans quatre lieux : Antecume Pata, Taluen, Papaïchton et Maripa-Soula.

Les forces du dispositif ont été la traduction orale et écrite des modules de formations (dispensés par LV Consultants, Magnitude et le DADT de la CTG) ; une dynamique de réunions thématiques collectives pour initier l'esprit de réseau entre les porteurs (sur thèmes transversaux tels que l'économie circulaire, échanges d'expériences et témoignages d'entrepreneurs locaux) ainsi

que des ateliers d'approfondissement pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Le dispositif a pu être réalisé grâce au soutien du programme LEADER Sud Guyane et des financements de l'Union européenne (FEADER), de la Collectivité territoriale de Guyane et avec l'appui technique et financier du Parc amazonien, du Dispositif d'appui au développement territorial (CTG) et du Réseau rural de Guyane.

Souhaitons longue vie au réseau Sud Guyane entreprendre !

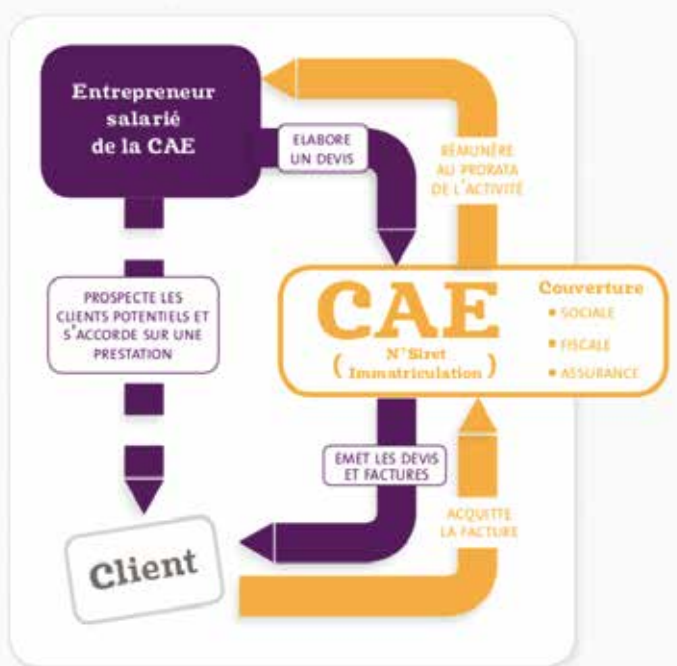
○ LANCEMENT DE LA MISSION DE PRÉFIGURATION D'UNE COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI (CAE)

Suite au retour d'expérience des dispositifs Microprojets et du programme de mise en réseau Sud Guyane Entreprendre, les acteurs publics concernés par l'emploi et le développement des activités économiques ont sollicité le Parc amazonien pour porter une mission de préfiguration d'une démarche coopérative adaptée au territoire.

L'enjeu principal est de proposer aux porteurs de projets et entrepreneurs une structure d'appui qui assurera le portage et la gestion administrative de leur activité, dans l'objectif de faciliter l'entrepreneuriat. Les objectifs sont multiples : trouver une place pour chaque initiative, formaliser les activités et protéger l'entrepreneur, créer un développement endogène.

En 2020, la préfiguration permettra de définir le mode d'organisation de la structure, créer et identifier les moyens de son fonctionnement et plus largement son modèle économique (activités respectueuses de l'environnement éligibles, modalités d'intégration des porteurs coopérants, gouvernance et modalités de financement). Si les conditions de lancement sont réunies, une phase plus opérationnelle pourra débuter : créer la coopérative selon le statut de SCIC. Alors, la phase de déploiement de la CAE pourra débuter. Cette mission est soutenue techniquement par les structures d'accompagnement à l'émergence des CAE (union départementale des SCIC/SCOOP), les acteurs impliqués dans les approches coopératives au niveau national (Réseaux COOPEA et Coopérer pour entreprendre) ainsi que les acteurs locaux porteurs des valeurs de la coopération (association LIANE, CAE Petra Amazonia, association Kwala Faya). Le projet est co-financé par l'État (DGCOPOP).

Schéma de l'organisation et des flux financiers





Sensibilisation
à l'environnement

Acteur de développement et de proximité sur les territoires, le Parc amazonien accompagne les écoles et associations locales (formations, animations, financement de projets) dans leurs actions visant à éveiller l'intérêt des enfants pour l'environnement. L'établissement soutient également les projets valorisant les identités culturelles ou favorisant la transmission des savoirs et savoir-faire.

Favoriser le lien social se traduit également, pour le Parc amazonien, par une importante contribution à l'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) par le biais d'animations en classes et lors de manifestations grand public.

L'EEDD favorise l'apprentissage de l'esprit critique, basé sur la découverte, la compréhension et l'action. Elle s'appuie sur le caractère des territoires aux patrimoines naturels, culturels et paysagers exceptionnels et préservés, ainsi que sur des valeurs de partage et d'engagement.

The Amazonian Park, a local player in the development of the territories, supports schools and local non-profit organizations (through training, organization of activities, funding of projects) in their actions that aim to stimulate children's interest in the environment. The Park also supports projects that promote cultural identities or enhance the transmission of knowledge and know-how.

For the Amazonian Park, promoting social ties also takes the form of a substantial contribution to Environmental Education for Sustainable Development (EESD) through activities organized in schools and during events aimed at the general public.

EESD promotes the development of critical thinking, based on discovery, understanding, and action. It builds on the character of the territories with their exceptional and well-preserved natural, cultural, and landscape heritages, as well as on the values of sharing and commitment.





Sortie en forêt pour les enfants de Saül dans le cadre de la Fête de la nature © Audrey Thonnell / PAG

Éducation à l'environnement ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



● **SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC TOUT AU LONG DE L'ANNÉE**

Le Parc amazonien profite des manifestations éco-citoyennes pour sensibiliser le grand public en général et les scolaires en particulier aux enjeux de développement durable.

La fête de la Nature (du 22 au 26 mai) a été l'occasion de réalisation des animations dans les trois délégations territoriales du Parc amazonien sur le thème : « La nature en mouvement » !

À Camopi, les scolaires étaient à l'honneur avec des interventions de la SEAG (Société entomologique Antilles Guyane) et de la Canopée des sciences.

Le Parc amazonien a également invité des membres de l'association herpétologique Cerato à Saül. auprès des enfants de l'école comme lors des sorties sur les sentiers, ces passionnés de reptiles et amphibiens ont partagé leurs connaissances de ces bêtes à sang froid.

Côté Maroni, les agents du Parc ont partagé leur expertise à travers des visites de sentiers : La Source pour Papaïchton et Gobaya Soula pour Maripa-Soula. À Elahé, ils ont proposé aux scolaires de partir à la recherche du héron agami. Malheureusement, il ne s'est pas montré... on retente l'an prochain ?



Fête de la nature à Camopi © Eléa Rebibo/PAG

Fête de la nature à Elahé © Agnès Aliwaupu / PAG



Fête de la nature à Camopi © Eléa Rebibo / PAG

La fête de la Science (du 11 au 15 novembre)

est également une manifestation propice à la sensibilisation à l'environnement.

À Maripa-Soula, des activités tournées vers les arts et le jeu ont été proposées aux élèves de maternelle. Pour les plus grands, des défis scientifiques et des rencontres avec des professionnels ont été organisés (fabrication de savon maison, distillation de parfum, observation des étoiles, etc.).

En fin de semaine, le village des sciences a rassemblé toutes les classes qui ont participé aux défis. Les élèves des écoles se sont transformés en grands inventeurs et ont pu présenter leur travail à leurs camarades. L'évolution du vélo, l'invention de la boussole, le premier pas sur la Lune, le télégraphe, la confiserie... Une véritable mine de savoir !

Près de 250 enfants, venus pour certains d'Elahé et Taluen, étaient rassemblés pour l'occasion. Cet événement était orchestré par Véronique Pétricevic, la coordinatrice Rep+ de Maripa-Soula, avec l'appui des enseignants volontaires et de l'équipe d'EEDD du PAG. À Saül, les élèves de la classe unique n'étaient pas en reste avec la présence du Groupe Chiroptère de Guyane (capture et écoute des chauves-souris). En vrais petits scientifiques, les enfants ont pu confronter ces animaux à la science et travailler sur les sons, ultrasons et l'écholocation.

Un expert en moules d'eau douce, présent pour l'occasion, a même trouvé deux espèces de moules !

Suite à l'épisode de l'incendie de la décharge de Maripa-Soula, le Parc amazonien a profité de la **Semaine européenne de Réduction des Déchets (du 18 au 22 novembre)**,



Fête de la science à Maripa-Soula © Eléa Rebibo

pour mener une série d'animations visant à introduire auprès des habitants les notions de réduction des déchets et de récupération, tout en encourageant à une responsabilisation individuelle.

Une quinzaine d'entretiens au format « micro-trottoir » ont été enregistrés au bourg et dans les villages amérindiens du Haut-Maroni pour interroger les habitants sur leurs pratiques, leur vision de la gestion des déchets sur le fleuve et leurs bonnes idées pour limiter ou réduire la production de déchets. Une compilation vidéo de ces enquêtes a été projetée sur la place des fêtes le vendredi 22 novembre au soir. Une version en wayana est en cours de finalisation, et sera diffusée dans les écarts de Maripa-Soula début 2020.

Un Mayoury « nettoyage du Saut des Pères » a été organisé le vendredi 22 novembre dans l'après-midi. Une soixantaine de personnes y ont participé. Une vingtaine de sacs poubelle ont ainsi



DONNER DU SENS À SON ALIMENTATION

Du mois de janvier au mois de juin, le Parc amazonien de Guyane, en partenariat avec Guyane Promo Santé (GPS), organise des Classes du goût sur les communes de Maripa-Soula, Papaïchton et Camopi. On ne mange pas seulement pour se nourrir, mais aussi pour se réunir et se faire plaisir. Regarder, toucher, sentir, écouter et bien sûr goûter : manger mobilise tous les sens. Mais ce détour par les sens permet également aux élèves d'exprimer leurs perceptions, d'échanger et de s'interroger, sur ce qu'apportent les aliments, sur leur rapport à leur corps et à leur environnement.

Les classes du goût ont été animées par des volontaires en service civique au Parc amazonien, ainsi que par l'animatrice d'EEDD, à Maripa-Soula. Ils ont été formés et accompagnés par Guyane Promo Santé et ont pu toucher six classes de CM1, CM2 et 6^e à hauteur de huit ateliers par classes.

Les classes du goût sont organisées dans le cadre du projet « Du jardin à l'assiette » porté par GPS et le GRAINE dans le cadre du Programme national pour l'Alimentation visant à promouvoir une alimentation sûre, saine, durable et accessible à tous. Des séances de sensibilisation ont également été organisées à destination des agents du Parc et de leurs partenaires.



© Ingrid Hermiteau / PAG

été rassemblés sur ce site de détente, par ailleurs très apprécié des habitants. Lors de ce mayouri, des agents du Parc amazonien ont tenu un stand pour proposer aux participants un jeu portant sur l'échelle de biodégradabilité des déchets trouvés au bord du fleuve. Le projet d'éco-école de l'établissement Alexis-Jonas, soutenu financièrement par le Parc amazonien depuis octobre 2019, a été mis en valeur pendant la semaine : intervention en classe d'agents du Parc amazonien pour sensibiliser au geste du tri, exposition des fresques réalisées par 7 classes de l'école à partir de déchets, sur la place des fêtes le vendredi 22 novembre au soir.

La soirée du 22 novembre, qui a accueilli une quarantaine de spectateurs environ, s'est terminée par une projection du film de fiction tout public Wall-E (en lien avec la thématique des déchets), en partenariat avec l'association locale Ciné Maripa et par la projection du film « micro-trottoir » réalisé par les équipes du Parc amazonien.

Le marché mensuel des producteurs de Maripa-Soula, qui avait connu un réel succès l'an dernier, a repris début septembre ! Ce marché réunit chaque mois une dizaine de producteurs proposant des produits de leurs champs (fruits, légumes) et/ou des produits transformés (jus, pinda, poudre de piment etc.). En plus de fournir de nouveaux débouchés aux producteurs, ce marché permet de valoriser la production locale, fidéliser les consommateurs et favoriser les échanges.

Cette rentrée est marquée sous le signe de l'écoresponsabilité et en particulier de la réduction des sacs plastiques à usage unique. En effet, ils sont désormais interdits sur les stands, et les exposants sont accompagnés pour encourager les clients à se munir de leur propre cabas ou à défaut d'utiliser des sacs en papier kraft disponibles (à la demande uniquement) sur les stands. La démarche a connu un gros succès auprès d'un public de consommateurs avertis et volontaires.

Le marché suivant s'est déroulé samedi 5 octobre durant la **Fête de la gastronomie** dont le thème était « La cuisine responsable », célébrée cette année en même temps que le Pang'i Uman festi (organisé par l'association Afiikan Lutu). Plusieurs actions et animations étaient prévues :

- Sensibilisation à la réduction des déchets :

Des sacs en tissu ont été confectionnés et vendus par la styliste Sylviane Blakaman, de l'entreprise locale Mystère Création, en partenariat avec le Parc amazonien, afin de permettre à la population de disposer d'un sac réutilisable pour les courses. Ces sacs en tissu local de différentes couleurs ont connu un gros succès auprès de tous.

- Sensibilisation sur l'alimentation et la santé :

Le PAG animait un atelier sur le modèle des « Classes du goût ». Une animation sur l'alimentation équilibrée a été menée par l'Équipe mobile de Santé publique en commune – Haut-Maroni.

- Sensibilisation à la transmission des savoir-faire locaux et valorisation des circuits courts :

Un concours de cuisine réunissant trois équipes a été organisé. Elles ont travaillé des produits locaux, notamment les tubercules, bananes, poissons et fruits. Après l'étape en cuisine, un jury a dégusté les différentes préparations et récompensé les participants. Ces événements fédérateurs permettent de valoriser la production locale et de sensibiliser la population à différents enjeux de société (déchets, santé, patrimoine).



© Kyllian Gonzil / PAG

Sur le littoral aussi

Le Parc amazonien a signé une convention de partenariat avec la commune de Rémire-Montjoly, où se trouve le siège de l'Établissement. L'objectif est de faire découvrir aux élèves de CM2 les missions et actions du Parc amazonien ainsi que les territoires du Sud de la Guyane et leurs richesses patrimoniales. Chaque trimestre, une classe est invitée à découvrir les locaux de l'établissement, puis le jardin des plantes médicinales du Point Information Tourisme de la commune, où des agents présentent les vertus et usages de certaines espèces emblématiques.



PRÉPARATION DU CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE 2020

Dans le cadre du Congrès mondial de la nature de l'UICN, les parcs nationaux de France ont décidé de se pencher sur la question de la mobilisation citoyenne pour la biodiversité. Le Parc amazonien de Guyane s'est particulièrement emparé de ce sujet, notamment à travers le stage de 4 mois d'une étudiante en licence professionnelle « Coordination de projets en éducation à l'environnement et au développement durable » qui avait pour mission principale de proposer des actions de mobilisation citoyenne sur la biodiversité sur la période 2019-2020.

L'une des actions retenues a été réalisée lors du Marché artisanal du Maroni : La mosaïque des souvenirs « Souviens-toi ». Par son approche expérientielle, son objectif était de valoriser le vécu des personnes et d'associer des représentations positives au sujet biodiversité à travers l'expression d'un souvenir heureux.

© Stecyne Kiki / PAG



DE NOUVEAUX SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Un nouveau guide pédagogique



Le Parc amazonien, en collaboration avec le rectorat et l'association GRAINE Guyane, vient d'éditer un Guide sur le thème de l'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).

Si les trois structures ont pu développer leurs propres approches, elles partagent les mêmes objectifs et la même philosophie : contribuer à l'émergence d'individus capables de faire des choix éclairés et responsables, pour eux-mêmes, la société actuelle, les générations futures et l'ensemble du vivant.

Ce guide s'adresse à tous les enseignants de Guyane, pour tous les cycles. Il fournit des outils et des références guyanaises, mais également des sources d'inspiration, pour accompagner les enseignants dans leurs projets pédagogiques d'EEDD.

La jeunesse a besoin de s'approprier la réalité environnementale guyanaise, si riche de biodiversité, pour devenir l'écocitoyen qui saura gérer et préserver ses ressources naturelles et respecter son cadre de vie. Cet ouvrage a l'ambition de contribuer à atteindre ces objectifs grâce à toutes ces ressources pédagogiques produites par les enseignants et autres acteurs de l'EEDD.

Malle pédagogique ÉNERGuYane

Cette année, le GRAINE a édité une malle pédagogique à destination des animateurs et enseignants, pour un public adolescent sur la thématique de l'énergie. Celle-ci contient un livret d'animations ainsi que le matériel nécessaire à leur réalisation : des expériences, des jeux, des mises en situation, des débats... autour des thématiques quotidiennes que sont le logement, l'alimentation, le déplacement et l'écocitoyenneté. Pour pouvoir faire vivre ce nouvel outil, une formation a été proposée aux agents du PAG ainsi qu'à l'association Kwala Faya.

Commercialisation du jeu Pense-Bêt



Le jeu de rôle créé par le Parc amazonien en 2018 est commercialisé dans plusieurs boutiques spécialisées de Guyane : librairies, magasins de jeu, zoo, magasins de souvenirs... Il rencontre un grand succès puisqu'en 2019, près de 1000 jeux ont été vendus !

UNE COOPÉRATION RENFORCÉE AVEC LE RECTORAT ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Une nouvelle convention de partenariat entre le Parc amazonien de Guyane et le rectorat

L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) fait partie des cœurs de métier des parcs nationaux. Cet éveil aux enjeux environnementaux cible en premier lieu les jeunes publics, notamment dans le cadre scolaire. Le Parc amazonien travaille ainsi avec les enseignants afin de monter des projets pédagogiques en lien avec la biodiversité exceptionnelle et les richesses culturelles du territoire.

Afin de renforcer cette coopération et développer cette approche à l'échelle des établissements, une nouvelle convention de partenariat a été signée en fin d'année par le Parc amazonien et le rectorat de Guyane pour la période 2019-2022. Celle-ci prévoit notamment la mutualisation des outils pédagogiques spécialement conçus pour répondre aux besoins du territoire. Le Parc amazonien peut ainsi mettre à disposition sa mallette pédagogique Lélakatop. Les agents peuvent également apporter un appui pour la conception et la mise en œuvre de projets éducatifs, intervenir en classe et organiser des sorties nature avec les élèves.

Des formations pour les enseignants

En octobre et novembre, en collaboration avec le GRAINE Guyane, le Parc amazonien a animé des formations en éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), à destination des enseignants et des associations.

La première formation s'est déroulée à Camopi. Des permanences se sont organisées durant cette période afin d'accompagner, en profondeur, des enseignants notamment sur le montage de projets et les demandes de financements.

La deuxième formation s'est tenue à Maripa-Soula où étaient présents une vingtaine de participants dont une grande majorité d'enseignants (de Maripa-Soula et du Haut Maroni). Au programme : une meilleure connaissance de l'EEDD et ses approches pédagogiques, la découverte d'outils, l'EEDD sur le territoire, la découverte de la pédagogie de projet et le montage concret de projets.

Le rendez-vous est pris avec les associations pour la prochaine formation prévue sur le Maroni en janvier 2020 !

DES VOLONTAIRES DE SERVICE CIVIQUE DANS LE DOMAINE DE L'EEDD

Dans le cadre du dispositif de volontariat de service civique, le Parc amazonien de Guyane a accueilli, début novembre, cinq jeunes motivés venant majoritairement des communes du Parc amazonien. À Maripa-Soula et sur le Haut-Maroni, Camopi, Trois Sauts, Saül et au siège du Parc, ils ont pour mission d'accompagner les actions de sensibilisation à la nature et au développement durable sur différents thèmes : déchets, biodiversité, eau, artisanat et alimentation. À travers ce dispositif, le Parc amazonien s'engage à les faire monter en compétences

et à les accompagner dans leurs projets professionnels. À ce titre, ils bénéficient de formations adaptées : Premiers secours, découverte du Parc amazonien, éducation à l'environnement, formation civique et citoyenne, etc.

À noter que cette année, le PAG et l'association Kwala Faya ont mutualisé les formations à destination de leurs VSC et médiateurs.

Cette cinquième promotion de VSC accueille au Parc amazonien accompagnera les équipes jusqu'au mois de juin.



Soutien aux projets

DES ASSOCIATIONS ET ÉCOLES



UN APPEL À PROPOSITION ATTENDU

La commission de l'appel à propositions (AAP) du Parc amazonien s'est réunie les 12 mars et 8 octobre pour examiner les dossiers candidats de 2019. Elle a retenu 23 projets - un record ! - dans les domaines de l'éducation à l'environnement, de la jeunesse, de la culture ou du développement local, pour un appui financier allant de 1500 à 3000 euros par projet.

Depuis le lancement de l'appel à proposition en 2016, la commission constate un nombre croissant de dossiers, avec une qualité en progression. C'est une bonne nouvelle pour le Sud Guyane. Cette croissance est à lier à l'accompagnement des porteurs de projet par les délégations du Parc amazonien, mais aussi au « bouche-à-oreille » sur les territoires.



CULTURE

Taluen
**Rénovation
du tukusipan**
Akenaituna



JEUNESSE

Camopi
Cirq'Amazonia 2019
Latitude Cirque



Camopi
Initiation au hip-hop
ASC Camopi Wilau

Saül
**Arts et cultures :
un monde de découverte !**
APEEPS

Maroni
Club des sciences
Génération éclairée

Taluen
Rencontres artistiques
Libi na weli

Papaïchton
**Ketebe stages
et vacances**
Ketebe ASC

Papaïchton - Haut-Maroni
Studio na boto
Les Sons du Maroni

Haut-Maroni
**Des théâtres de
papiers à Antecume
Pata : Sensibilisation
au spectacle vivant
et valorisation des
créations de jeunes**
Théâtre de la Ruche



CULTURE

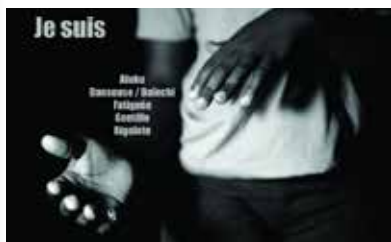


Camopi
**Transmission des contes
 traditionnels wayāpi et teko
 phrase 2**
 APROSEP

Camopi-Trois Sauts
Oyapock
 Les Productions du Mouflon

Maripa-Soula - Papaïchton
Photos d'identité conformes
 Collège Gran Man Difou

Maripa-Soula
Chantier Pali Boto :
la mémoire du fleuve
 Kayak Club Maripa-Soula Lawa



Maroni
Ciné O'Maroni
 Atelier Vidéo
 Multimédia

Camopi - Maripa-Soula -
 Papaïchton
Contes de l'Inini
 Zoukoyanyan

Camopi
**Nos petits bouts
 de France**
 La tête dans les images

Loka - Papaïchton -
 New Wakapou - Maripa-Soula
MuzikLab Maroni
**Ateliers de création,
 production
 et formation musicales**
 Les Sons du Maroni



EEDD

Papaïchton
**Découverte des sentiers de
 randonnées du littoral par les
 ambassadeurs du sentier la Source**
 Collège Charles Tafari



Maripa-Soula
Eco-école
 Ecole Alexis Jonas

Cayodé
**Le tri sélectif
 de mon village**
 Akenaituna

Camopi
Programme Sololiya
 Sepanguy

Camopi
**Le potager
 abattis**
 École de Camopi
 bourg

Antecume Pata
Spectacle exposition :
le carnaval des animaux
 École d'Antecume Pata

Le Parc amazonien œuvre à la sauvegarde, à la transmission et à la valorisation des cultures de son territoire. Il participe à faire connaître et reconnaître la qualité, l'originalité et la valeur des langues, des manières de construire, de la gastronomie, de l'artisanat ou des pratiques culturelles des Teko, des Wayãpi, des Wayana-Apalaï, des Aluku ou encore des Créoles présents dans les communes de Camopi, Saül, Maripa-Soula et Papaïchton.

The Amazonian Park works to protect, transmit, and promote the cultures in its territory. It contributes to increasing knowledge and recognition of the quality, originality, and value of the languages, building techniques, gastronomy, crafts, and cultural practices of the Teko, Wayãpi, Wayana-Apalaï, Aluku, and Creoles present in the municipalities of Camopi, Saül, Maripa-Soula, and Papaïchton.



Valorisation des patrimoines culturels



Connaître et sauvegarder LES TRADITIONS ORALES



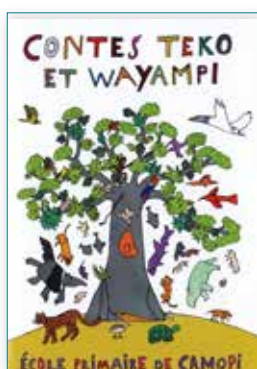
L'Unesco a proclamé 2019 « Année internationale des langues autochtones », rappelant qu'à travers les langues, les gens participent non seulement à leur histoire, leurs traditions, leur mémoire, leurs modes de pensée, leurs significations et leurs expressions uniques, mais plus important encore, ils construisent leur avenir. De nombreuses langues autochtones sont en danger de disparition. Les actions visent à les faire connaître et à faire connaître les cultures qu'elles véhiculent participant de leur défense.

RECUEIL DE CONTES WAYĀPI/TEKO

Depuis plusieurs années, le Parc amazonien de Guyane soutient l'intervention de conteurs à l'école de Camopi. Ce projet vise à familiariser les élèves avec cette pratique de transmission en s'appuyant sur des contes de leur culture. Le recueil de contes wayāpi et teko s'inscrit dans la continuité de ces interventions : l'objectif était de créer un support écrit que les élèves et leurs familles puissent conserver.

Les élèves de CM2 ont été étroitement associés à la réalisation de ce recueil de contes. Ils ont notamment réalisé l'ensemble des dessins illustrant les histoires lors d'ateliers encadrés par une illustratrice professionnelle.

L'objectif a été atteint : les élèves se sont superbement appropriés les techniques du



dessin et du découpage... pour un résultat très réussi ! Les contes ont ensuite été traduits en français puis rassemblés au sein d'un ouvrage cartonné. Imprimés à 500 exemplaires, ces recueils ont été distribués à tous les élèves des écoles de Camopi et de Trois-Sauts.

À travers ce projet, les enfants ont également travaillé l'expression orale et écrite en lien avec les thèmes abordés dans les

contes : l'univers magico-spirituels, la biodiversité de la forêt, les liens familiaux et l'histoire mythique des peuples amérindiens de l'Oyapock.

De nombreux partenaires ont permis l'aboutissement de ce projet aux côtés du PAG : DGCOPOP (ex-DAC), rectorat, CTG, ARS-BEPI.



COLLECTE D'ARCHIVES ORALES

Dans les cultures de tradition orale, l'enregistrement de la parole des anciens est primordial pour constituer des archives. Ces dernières seront autant utiles à la recherche qu'aux plus jeunes qui pourront consulter ces enregistrements comme des ouvrages de référence d'une bibliothèque.

Le Parc amazonien a entrepris de lancer, autour des projets de sauvegarde du patrimoine des communes qu'il accompagne,

une collecte d'archives orales visant à documenter ces projets et constituant peu à peu des archives sonores de grande valeur.

Ainsi, autour de la valorisation de l'histoire saülienne, l'enregistrement des témoignages des anciens conserve la mémoire de la vie à Saül au XX^e siècle. Le souvenir de ces « grandes personnes », pour la plupart descendant des Saint-Luciens qui s'installèrent dans le village dans le contexte de la ruée vers l'or, retrace les conditions de vie et de travail de l'époque.

À Papaïchton, le projet de réhabilitation du patrimoine bâti a également été l'occasion de constituer une documentation orale. Les entretiens menés auprès des « grandes personnes » révèlent les techniques de construction d'antan mais aussi les traditions encore vivantes il y a quelques décennies dans les villages de Bonville et Loka.



LE PREMIER DICO TEKO-FRANÇAIS BIENTÔT EN LIGNE !

En préparation depuis 2013, le dictionnaire teko-français sera disponible en 2020. Accessible en ligne ou directement depuis un smartphone, il révélera la richesse d'une langue méconnue.

Langue d'une population autochtone ayant toujours vécu en lien étroit avec son environnement, de nombreuses occurrences du dictionnaire révèlent des spécificités culturelles et des valeurs teko. Les expressions proposées par les locuteurs ayant travaillé à l'écriture du dictionnaire pour illustrer l'usage d'un mot sont souvent relatives à la réalité du quotidien de la société teko à Camopi, Trois-Sauts ou Kayodé.

Soutenir les échanges culturels

AU SERVICE DE LA CRÉATION



● ASSOCIER LES MUSIQUES TRADITIONNELLES DE L'OYAPOCK AVEC LE JAZZ



© No Tongue - Alexis Tenaud

Le groupe de jazz No Tongue a poursuivi en 2019 ses échanges créatifs avec les musiciens wayapi et teko de l'Oyapock. Six musiciens de Trois-Sauts et de Camopi ont travaillé, en contrat avec le groupe nantais, à la préparation d'un spectacle intitulé « Les Voies de l'Oyapock ». Après une semaine de résidence de création, les musiciens ont présenté leur spectacle sur plusieurs scènes de Guyane, dans les villages de l'Oyapock d'abord, puis à Macouria et à Mana.

L'union des instruments de la formation jazz tels que saxophone, clarinette, contrebasse et trompette et des instruments traditionnels teko et wayapi tels que les différents tule (proches des clarinettes), un instrument de percussion en carapace de tortue, un instrument à vent en bambou et calebasse, ainsi que le chant dans les langues des artistes autochtones, a surpris et séduit le public. Les ambiances sonores évoquant la nature et les cultures de l'Oyapock seront diffusées également hors du territoire. Une tournée est en effet programmée en 2020 dans l'Hexagone.

● S'EXPRIMER À TRAVERS LE THÉÂTRE AVEC LA COMPAGNIE BARDAF

Le Parc amazonien de Guyane continue d'apporter son soutien à la Compagnie Bardaf – originaire d'Alsace et dont la discipline principale est le conte - dans le déploiement d'un partenariat avec « Les Singes hurlleurs », un collectif de onze jeunes de Camopi.

En 2018, ces jeunes avaient déjà participé à un stage organisé par cette compagnie sur les arts de la parole et de la musique. Le spectacle créé dans ce cadre a été présenté dans la commune et à Saint-Laurent du Maroni, mais aussi lors du festival L'Avide Jardin à Muttersholtz, commune d'Alsace jumelée avec celle de Camopi, en août 2018.

En juillet 2019, la compagnie a proposé à ces mêmes jeunes de travailler en résidence durant quinze jours à Saint-Laurent-du-Maroni afin de poursuivre leurs expérimentations, progresser dans le domaine du spectacle vivant et jouer en public. Lors de cette résidence, des temps de rencontre ont été organisés avec des jeunes de Saint-Laurent et d'Awala-Yalimapo.

À l'issue de cette période, la compagnie est retournée à Camopi avec les jeunes pour y organiser une représentation devant les



© Compagnie Bardaf ! - Lénéaïc Ebeilin

familles et les habitants. Une soixantaine de personnes étaient présentes sur la place des fêtes pour soutenir les jeunes. Des agents du Parc amazonien ont pu noter l'engouement et la satisfaction du public. Ce spectacle théâtral dénonçait avec humour des réalités auxquelles les populations amérindiennes sont

confrontées (orpaillage illégal, suicide, perte de la transmission) mais présentait également les richesses de leurs cultures (savoirs et savoir-faire traditionnels, mythes et contes amérindiens, langues teko et wayapi).

Valoriser et protéger

LE PATRIMOINE BÂTI



● ARCHITECTURE CRÉOLE À SAÛL



© Emeric Auffret / PAG

Le projet de sauvegarde et de valorisation du patrimoine bâti à Saül porte sur la reconstruction à l'identique d'une maison traditionnelle du centre-bourg qui deviendra une étape incontournable de la visite de Saül et constituera un point de départ vers des sentiers d'interprétation culturelle. Le Parc amazonien a financé en 2018-2019 une étude de programmation confiée à l'agence Globule rouge de Rémire (architecte Jochen Dürr). Cette étude a permis de définir avec précision les contours du projet et d'en établir le coût prévisionnel.

Les dossiers de demande de subvention rédigés en 2019 et les différentes réunions animées par le Parc amazonien ont permis de convaincre les partenaires et financeurs de soutenir ce projet culturel phare de la mairie de Saül. La Communauté de communes de l'Ouest guyanais (CCOG) a été mandatée par la commune pour porter le projet, d'un montant total de 157 952 euros.

La DGCOPOP (ex-DAC) financera une partie des travaux au titre des aides à la restauration d'un bâtiment situé en abord de monument historique (l'église Saint Antoine de Padoue). La part la plus importante (aménagement de la parcelle et scénographie) sera financée sur les fonds européens Leader.

● FINALISATION DE LA PREMIÈRE PHASE DE RÉHABILITATION DU PATRIMOINE BÂTI DE LOKA ET BONVILLE

2019 est la troisième année du chantier de réhabilitation des maisons traditionnelles de Loka et Bonville. Siméon Bonté, fin connaisseur des techniques ancestrales, notamment liées au tembé, a été recruté par la mairie en tant qu'expert. Les chantiers déjà en cours ont commencé à intégrer ses travaux. Certains ouvriers ont participé avec lui aux différentes étapes constituant la fabrication des frontons peints et ornés : préparation du bois, sculpture, gravure au compas des contours des dessins, mise en couleur.

L'apprentissage des ouvriers aux côtés de Joseph Ateni leur permet de découvrir un large panel de techniques leur permettant de travailler de plus en plus en autonomie sur les chantiers. L'approvisionnement en bois est toujours un volet central du projet, avec l'exploitation d'arbres en régie par les ouvriers de la mairie, en complément de commandes au scieur de Papaïchton. Au-delà de la transmission de savoir-faire, le projet permet de soutenir la filière locale de production de bois.

Quelques semaines seront encore

nécessaires en 2020 pour finaliser la réhabilitation de la maison « Ma Bonto » à Bonville. La maison « Papa Balla » à Loka sera également bientôt prête à accueillir les objets personnels contenus dans la maison « Papa Topo », qui sera la prochaine à être démontée.

La préparation du bilan de cette première phase du projet a débuté ; il permettra de préfigurer la phase 2 à lancer en 2020 avec les partenaires de la mairie (DGCOPOP, Fondation du patrimoine, Parc), comprenant la réhabilitation de nouvelles maisons.



© Stéphanie Bouillaguet / PAG

Soutenir les savoir-faire LIÉS À LA NATURE OU À L'ARTISANAT



● TIR À L'ARC À CAMOPI

Anciennement et jusqu'à l'introduction du fusil, la fabrication d'arcs traditionnels pour la pratique de la chasse faisait partie intégrante de la culture amérindienne. Aujourd'hui, seuls quelques anciens détiennent encore le savoir-faire de leur fabrication à Camopi. Consciente de la mise en péril de ce savoir-faire s'il n'est pas transmis aux jeunes générations, l'association Yapukuliwa, en partenariat avec l'association de tir à l'arc de Kourou, a organisé une expédition pour récolter le bois d'amourette nécessaire à la mise en place des ateliers de fabrication d'arcs et d'ateliers de tir à l'arc au mois de septembre 2019.

Porté par la volonté de soutenir les initiatives de sensibilisation et de transmission des valeurs, savoirs et savoir-faire locaux entre les générations, le Parc amazonien a soutenu ce projet d'association, notamment en proposant l'intervention de Jérémie Mata, coordinateur socioculturel, tout au long de l'action. Ce dernier a encadré l'expédition de quatre habitants et s'est chargé de la mise en œuvre des ateliers chez Renaud Sakeu (en photo ci-contre), détenteur des savoir-faire wayāpi.

Les ateliers étaient ouverts à tous les habitants de Camopi et avaient pour objectif de proposer une activité aux jeunes afin qu'ils puissent se réapproprier les savoir-faire traditionnels de leur communauté auprès des anciens.

● ART DE LA PLUMASSERIE CHEZ LES TEKOS

La compagnie Teko Makan, de Camopi, se produit régulièrement sur les scènes de Guyane ou d'ailleurs et assure la transmission intergénérationnelle de la musique et de la danse traditionnelles. Cette compagnie est un organe de transmission des savoirs importants au sein de la communauté. Les savoirs et savoir-faire traditionnels teko sont transmis entre les membres et au-delà, notamment à l'occasion de la préparation des instruments de musique et des parures. L'art du travail du coton, de la perlerie ou encore de la plumasserie, dont certains membres de la compagnie sont experts, est par exemple perpétué lors de la réfection ou du renouvellement du matériel employé pour les prestations.

Afin de renouveler ou de compléter les parures de danse existantes, il est nécessaire de se procurer de nombreuses plumes, dont certaines issues d'espèces protégées (notamment d'ara chloroptère, d'ara vert et de harpie).

Afin de pourvoir à ces besoins et de conserver l'art de la plumasserie, le Parc amazonien, en partenariat avec la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement, a lancé une collecte de plumes des oiseaux présentés au zoo de Guyane. Au cours des tournées quotidiennes effectuées par les employés du zoo depuis février 2019, 145 plumes en bon état ont pu être collectées dans les volières. Il s'agit de plumes rectrices, tectrices ou rémiges de grands aras (chloroptère, macao et ararauna), d'amazones (en majorité aourou et front jaune) et de harpie féroce. Les plumes seront acheminées à Camopi dans des coffrets tressés à cet effet.



© Aurélien Brustini

● ATELIERS DE TRANSMISSION À ANTECUME PATA, KAYODÉ ET CAMOPI



© Jérémie Mata / PAG

Les ateliers de transmission sont l'un des moyens de sauvegarder les savoirs et savoir-faire traditionnels et de favoriser leur appropriation par les plus jeunes. En 2019, plus de 150 jeunes des villages d'Antecume Pata, de Kayodé et de Camopi ont été bénéficiaires d'ateliers de transmission, soit dans

le cadre scolaire, soit dans un cadre associatif. Des anciens reconnus experts dans leur communauté ont ainsi transmis des savoirs et savoir-faire liés à l'artisanat dans les domaines de la vannerie, de la perlerie, du travail du coton et du bois.



© Denis Lengoney / PAG

Approfondir les connaissances SUR LE PASSÉ DU TERRITOIRE



● MISSION ARCHEOLOGIQUE SUR LA MAMILIHAN

Suite à la mission pluridisciplinaire organisée par le Parc amazonien en octobre 2018 sur le site de l'inselberg de la Mamilihpan, les services de l'État ont été amenés à reconsidérer les enjeux de protection sur le site. La DAC a décidé de lancer une étude sur le terrain visant à redéfinir son périmètre de protection au titre des Monuments historiques. Une mission s'est déroulée sur place du 4 au 18 novembre.

Les sondages archéologiques réalisés apportent des informations inédites à ce jour : grande variété de tessons de céramique, repérage du niveau de sol datant de l'occupation du site, charbons de bois datables issus d'un foyer découvert dans un abri sous roche. Les cheminements révélés par le Lidar (système de radar aéroporté)

sont aisément visibles en forêt. Ils constituent un réseau de chemins vraisemblablement aménagés (comme le laissent supposer la régularité et l'importance de la largeur et de la profondeur de ces voies) menant à un plateau collinaire situé à environ 2 km à vol d'oiseau de l'inselberg. Ce site occupé par une cambrouse n'a pu être pénétré faute de disposer du matériel adapté mais il recouvre un potentiel archéologique important.

Le rapport archéologique en cours de rédaction devrait permettre aux services de l'État de proposer la protection d'un périmètre intégrant l'ensemble de ces éléments au titre des Monuments historiques et d'envisager la mise en place d'un site classé.

● MISSION DE COLLECTE DES TOPONYMES DE LA MALANI

Le Parc amazonien de Guyane poursuit sa mission d'inventaire et de conservation des patrimoines culturels immatériels grâce aux missions de collecte toponymique qu'il met en œuvre depuis 2016. En juillet 2019, une mission a remonté le Lawa depuis Maripa-Soula jusqu'aux confins de la rivière Malani.

Il s'agissait de l'une des dernières grandes missions de collecte de terrain, l'essentiel du sud du département ayant fait l'objet de relevés par le PAG et ses partenaires scientifiques (CNRS, MNHN) depuis 2010.

Le territoire couvert lors de cette mission comprenait à la fois des zones actuellement habitées, avec de nombreux lieux de vie parfois éloignés du bourg de Maripa-Soula, et des secteurs historiques ayant connu une occupation dès le XVIII^e siècle pour les Aluku et les Wayana et portant encore aujourd'hui une charge culturelle importante.

L'équipe participant à cette mission réunissait des porteurs de connaissance wayana et aluku. L'histoire commune et l'entraide entre les deux communautés pendant la période de l'esclavage lors de laquelle les Alukus étaient pourchassés a fréquemment été rappelée. Les anciens devisant entre eux indifféremment en Aluku ou en Wayana, à la surprise des plus jeunes.

La Malani s'est révélée être une rivière importante pour la communauté aluku qui y trouve un territoire ressource pour les chasses

traditionnelles / cultuelles et des sites porteurs d'Histoire. La rivière a en effet joué le rôle de refuge lors de la période dite « Loé Ting » (« le temps de la fuite », 1760-1860), qui avait vu les Aluku quitter les Abattis Cottica pour remonter bien en amont et se préserver des attaques hollandaises et Ndjuka sur la Malani et ses affluents. Cette mission a aussi été l'occasion de collecter des données naturalistes (100), des données hydrographiques (270) et autres (orpaillage illégal, archéologie) en plus des données toponymiques (280) et des données historiques (160).

Une fois de plus, il convient de rendre hommage à la remarquable mémoire des habitants de toutes les communautés représentées dans le Sud guyanais et particulièrement des porteurs de connaissances qui, malgré leur âge avancé et les difficiles conditions des missions de terrain, ont à cœur de transmettre leurs connaissances. On soulignera en particulier la présence sur cette mission de Haiwe Aloike, de Sixili Palanaïwa pour la communauté wayana et de Bertrand Pinson accompagné de plusieurs de ses fils qui auront assuré une partie de la logistique et suivi l'histoire particulière de la communauté aluku sur cette partie du territoire.

La prochaine étape consistera en l'organisation de missions de restitution intermédiaires ayant pour objectif de compléter et corriger, avec l'aide des habitants, les cartes produites (graphies des toponymes notamment).

Valoriser les cultures

DU SUD DE LA GUYANE



TOURNÉE DE YAPUKULIWA

Fidèle à sa mission de facilitation des échanges culturels, le Parc amazonien a soutenu plusieurs projets audacieux en 2019 qui visent à renouveler le regard sur les patrimoines du Sud Guyane au contact d'autres cultures.

En juillet 2019, une délégation de 16 Amérindiens wayâpi de Camopi se sont rendus en France hexagonale pour mettre en avant l'univers artistique et culturel de la communauté. Ces derniers avaient été officiellement invités au festival « Le Rêve de l'aborigène » à Airvault, à l'ethnomusée de la Fondation Anako à Bournaud puis au Musée d'Histoire naturelle de Toulouse.

Dans ces trois lieux qui présentent les cultures et les arts, la délégation s'est investie pour la valorisation des pratiques et des modes de vie traditionnels à travers la danse, le chant, l'artisanat, les peintures corporelles... Jérémie Mata, médiateur socioculturel du Parc amazonien à Camopi, a participé à la tournée pour réaliser des captations vidéo et des photos. Celles-ci ont été restituées aux habitants de Camopi à leur retour et ont permis de montrer comment les pratiques culturelles et artistiques wayâpi sont accueillies et appréciées en France.



© Jérémie Mata / PAG

PARTENARIAT POUR DES EXPOSITIONS À TOULOUSE ET CAYENNE

Au titre de sa mission de valorisation des cultures du territoire, le Parc amazonien a été partenaire en 2019 de deux musées organisant des expositions sur les cultures amérindiennes.

La première est l'exposition « **Oka Amazonie. Paroles d'une forêt habitée** », présentée par le Museum d'histoire naturelle de Toulouse. L'exposition explore les mondes arawak-lokono, kali'na, palikur, teko, wayâpi, wayana de Guyane et de leurs voisins du Brésil. Elle met en avant l'environnement exceptionnel, dénominateur commun pour tous les peuples amérindiens qui l'habitent, et surtout la diversité et l'étendue des savoirs traditionnels associés à cet environnement. Elle questionne aussi les identités, dans un monde où la circulation des biens et des personnes est devenue la

règle. Le PAG a contribué à l'exposition en mettant à disposition son iconothèque et en missionnant un agent wayâpi de la délégation territoriale de l'Oyapock pour animer une conférence et un atelier au Museum en juillet 2019.

La seconde exposition dont le PAG est partenaire est celle du Musée des cultures guyanaises « **Kobwe Olodju ! Nous existons ! Teko et Wayâpi de Guyane** ». Outre sa participation en termes de documentation, le Parc a créé les liens entre le musée et les artisans de Camopi pour la constitution d'une collection dédiée à la médiation. Outre ces objets créés pour l'occasion, de nombreux objets des collections du musée sont présentés, dont certains n'existent plus de nos jours.

PARTICIPATION À DES COLLOQUES

Les agents du Parc amazonien sont régulièrement invités à présenter les résultats de leurs actions au sein des événements ou colloques organisés sur le territoire ou en dehors.

En février 2019, les projets culturels soutenus par le PAG dans le domaine des langues ont été présentés lors de la **Journée des langues de Guyane**.

En mars, un **colloque sur les droits culturels**, organisé par la Collectivité territoriale de Guyane (CTG), accueillait de nouveaux agents du PAG. Cette rencontre culturelle internationale (Amazonie, Caraïbes, Amériques), intitulée « Parallèle 5 », visait à valoriser les différences qui font la richesse de ces territoires et de leur environnement. Elle voulait également permettre la mise en réseau de tous les acteurs de la culture de cette grande région.

En décembre, la CTG organisait un **colloque consacré au Territoire de l'Inini**, qui a pris fin il y a cinquante ans. Un agent du Parc amazonien est intervenu sur la thématique de l'installation des Créoles dans le sud de la Guyane. Un travail est mené en parallèle pour documenter, grâce à une collecte d'archives orales auprès

des « grandes personnes », les conditions de travail et de vie des Créoles dans les communes de l'intérieur de la Guyane.

Journées du patrimoine culturel immatériel des Antilles et de la Guyane. Du 20 au 22 mai s'est tenue à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) la première édition des Journées du patrimoine culturel immatériel (PCI) des Antilles et de la Guyane, organisées par l'association Patrimoine vivant de Marie-Galante en partenariat avec le ministère de la Culture.

Ce rendez-vous inédit à l'échelle des régions d'Outre-mer était l'occasion de procéder à un état des lieux de ce que peut apporter la notion de PCI dans le contexte ultramarin, des attentes qu'elle suscite, d'identifier et de discuter des enjeux culturels et économiques auxquels elle a à se confronter.

La chargée de mission Culture et Sciences humaines du Parc amazonien a présenté aux participants les éléments du sud de la Guyane inscrits ou en cours d'inscription à l'inventaire national du PCI : le maraké des Wayana-Apalai, les traditions musicales et du parler en musique aluku, le tembe.



*Connaissance
et suivi*
des milieux naturels



L'année 2019 a été riche en inventaires naturalistes de plus ou moins grande ampleur. Elle a aussi fait la part belle aux programmes participatifs comme l'ABC de Saül ou les inventaires à Trois Sauts. Doté d'une nouvelle stratégie scientifique pour les dix années à venir, le Parc confirme sa volonté de voir ses activités de connaissance s'inscrire au service d'un développement du territoire respectueux des patrimoines.

2019 was rich in biological inventories of varying scope. It also placed great emphasis on participatory programs such as the ABC of Saül or the inventories in Trois Sauts. With its new scientific strategy for the next ten years, the Park has confirmed its desire to ensure that its knowledge activities contribute to development of its territory that is respectful of heritages.



Mobilisation citoyenne au service DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES



◉ LANCEMENT DU PROGRAMME TERRA MAKA'ANDI

Le programme Terra MaKa'andi a débuté en 2019 avec le recrutement d'une responsable et d'une équipe de sept médiateurs. Durant trois ans, un important travail sera mené avec les habitants de Papaïchton, des villages de l'Alitani, de Camopi et Trois Sauts afin de construire des modes de gestion répondant à leurs valeurs, besoins et usages, dans une perspective de conservation des milieux naturels.



Terra MaKa'andi est né d'une longue collaboration entre les communautés d'habitants et les agents du Parc amazonien sur les questions de prélèvement des ressources naturelles. En effet, de nombreuses études scientifiques participatives ont été menées depuis 2011 afin de décrire et comprendre les pratiques en cours dans le Sud de la Guyane et leurs évolutions ; il s'agit en particulier des programmes « chasse », « pêche » et « arouman ». Terra MaKa'andi s'inscrit dans la poursuite de ces travaux et se fixe pour ambition de mener un processus de codécision avec les habitants sur une thématique spécifique : la gestion/gouvernance des ressources naturelles.

Il se met en œuvre sur quatre bassins de vie, de manière simultanée : Camopi, Trois Sauts, les villages amérindiens de l'Alitani et Papaïchton. L'étendue du territoire ciblé et sa dimension multiculturelle – wayana, teko, wayäpi, aluku – demandaient de recruter une équipe de médiateur.trices de proximité, permettant notamment d'ancrer le projet localement.

Ainsi, sept personnes ont été recrutées et ont commencé à travailler en juin 2019 pour assurer l'animation de ce programme sur les territoires. Afin de mener à bien ces missions, le Parc amazonien a imaginé un parcours de

professionnalisation ayant pour objectif de les former aux métiers d'animateur / médiateur / organisateur de programme participatif lié aux ressources naturelles. Quarante journées de formation leur ont été dispensées, en interne ou avec des partenaires extérieurs au Parc amazonien.

Après cette phase de recrutement et de formation de l'équipe, une phase d'information et d'explication de la démarche a été mise en œuvre auprès des habitants, en lien avec les chefs/capitaines des territoires concernés.

Différents types d'action ont été menés :

- Près de 70 entretiens avec les partenaires, les chefs de villages concernés, les chefs coutumiers, les leaders communautaires
- La participation aux Rencontres scientifiques (*lire page ci-contre*)
- L'organisation d'une réunion collective des chefs de Trois Sauts
- L'organisation d'un atelier avec le Pôle information Jeunesse (PIJ) de Camopi

En 2020, Terra Maka'Andi se poursuivra avec la hiérarchisation des enjeux par les habitants et la construction de premières mesures de gestion adaptées aux communautés et à leurs modes de vie.



Terra Maka'Andi, c'est...

7

médiateurs embauchés

4

bassins de vie concernés

68

entretiens en bilatéral

8

ateliers de lancement
avec plus de 500
participants

40

jours de formation



« TERRA
MAKA'ANDI » ?

Le nom donné à ce programme est à l'image des territoires concernés, les quatre langues locales étant mises à l'honneur. Makandi signifie « ensemble » en aluku, Ka'a : « forêt » en wayäpi, Ka : « poisson » en wayana, Makan : « guerrier » en teko.

○ RESTITUTIONS DES ÉTUDES LORS DES RENCONTRES SCIENTIFIQUES DU FLEUVE

Les réflexions sur la stratégie de médiation scientifique du Parc ont conduit le service patrimoines naturels et culturels (PNC) à repenser les restitutions des résultats des activités scientifiques au fur et à mesure des années. Après avoir expérimenté de nombreux formats et formé plusieurs agents, un village de restitution itinérant a été organisé en 2019.

Les Rencontres scientifiques du fleuve avaient pour objectif de restituer plusieurs programmes : « Gestion des ressources halieutiques du Haut-Maroni », programme Chasse, Agrobiodiversité et AgriPAG. Elles visaient aussi à lancer le projet Terra Maka'andi.

Ce format groupé donnait ainsi aux habitants l'occasion de comprendre la complémentarité des actions scientifiques menées par le Parc.

Cette restitution s'est déroulée fin 2019 et début 2020 et a concerné l'ensemble des villages compris entre Pidima et Loka.

Le format

« Rencontres scientifiques »

Les rencontres scientifiques ont été conçues comme un espace d'échange entre les habitants et le PAG sur ses programmes.

Le principe est simple, se tenir à disposition des habitants toute une journée sur des stands thématiques animés afin de leur présenter les résultats des différentes études scientifiques concernant la gestion des ressources.

Programme Pêche

Chrystelle Delord, docteure en génétique, a présenté les résultats de ses recherches sur les 18 espèces de poissons les plus consommées sur le Haut-Maroni. Elles montrent que la dynamique des poissons autour des villages wayana ne semble pas menacée. La situation est plus inquiétante sur le bassin de vie Papaïchton – Kotika où la diversité de poissons est faible et leur taille de population diminue.

Les causes de cet appauvrissement ne sont pas encore tout à fait identifiées, car la pêche n'est pas la seule pression anthropique sur les écosystèmes aquatiques dans cette zone. Située en aval de Maripa-Soula, des pollutions et une évacuation d'eaux usées mal traitées ainsi que les conséquences des activités d'orpaillage illégal et légal au Suriname sont aussi des facteurs plausibles de perturbation du milieu.

Un film réalisé par le Parc avec les pêcheurs de Loka et Papaïchton a également été présenté. Dans ce film sont confrontés la parole des pêcheurs et les résultats des enquêtes sur les pratiques de pêche et leur devenir.

AgriPAG

Depuis sa création, le Service Systèmes d'Information (SI) suit l'évolution de l'occupation du sol au fil du temps (ouverture des



Restitutions scientifiques à Taluen © Claudia Berthier / PAG

abattis, constructions, mises en jachère...). Ces observations sont partagées avec les collectivités locales et peuvent servir à construire les politiques de développement du territoire.

Lors des rencontres, les habitants étaient invités à découvrir, par l'intermédiaire d'un quizz, quelques chiffres clés sur les abattis (quantité de manioc produit, surfaces ouvertes en 10 ans...) et les méthodes pour obtenir ces chiffres. Ils ont aussi eu la possibilité de naviguer grâce à une tablette sur les différentes parcelles et repérer leurs abattis.

Agrobiodiversité

Un programme participatif sur l'agrobiodiversité des abattis sur Taluen, Antecume-Pata et Camopi a été mené en 2017 par les services PNC (Patrimoines naturels et culturels) et DD (Développement durable). Les supports de restitution étaient variés : jeu de mémoire sur les variétés de manioc à l'abattis, posters présentant des résultats généraux.

Programme Chasse

Les résultats de ce programme avaient déjà été présentés par le passé. Cependant, dans le contexte de restitution de programmes sur la gestion des ressources, des procédures lancées par l'OFB (ex-ONCFS) sur le permis de chasser et du lancement de Terra Maka'andi, il semblait opportun de rappeler les résultats. Un jeu de rôles sur la chasse au kwata et hocco basé sur les

résultats du programme chasse et des IKA (Indices kilométriques d'abondance) ainsi que des posters ont servi de supports de restitution pour ce programme.

L'équipe

Au sein du Parc, cette mission pluridisciplinaire a concerné une vingtaine d'agents des services du siège et de la Délégation territoriale du Maroni. Les médiateurs de Terra Maka'andi ont accompagné la mission et ont joué un rôle de médiateurs, traducteurs et facilitateurs permettant aux chargés de mission et scientifiques d'adapter au fur et à mesure leur discours et d'améliorer leurs supports. Un des objectifs de la mission était que ces médiateurs s'approprient les résultats des différents programmes et qu'ils soient capables d'en parler lors des ateliers de lancement de Terra Maka'andi.

Retour d'expérience

Les différents supports permettent de varier les approches d'intervention en fonction des visiteurs (groupe, individu seul) et de leur intérêt. Malgré l'absence de nombreux habitants (nivrée en cours), la participation a été satisfaisante. Entre 150 et 200 personnes au total, enfants compris, ont participé. Les différents supports ont été appréciés et ont créé le débat. Les agents des délégations ont également trouvé ce format approprié, puisqu'il permet d'éviter de sur-solliciter les habitants.

Inventaires participatifs

VALORISER LA BIODIVERSITÉ



◉ À SAÛL, UN ABC ACTIF !

Depuis 2018, l'Atlas de la Biodiversité communale (ABC) de Saül mobilise bien des moyens humains et financiers. Pour rappel, l'Agence française pour la Biodiversité, devenue cette année Office français de la Biodiversité, a financé à hauteur de 150 000 € ce projet d'inventaire de la faune, de la flore et de la fonge qui vise à identifier les enjeux de protection, de conservation et de valorisation de la nature saüléenne. Avec les moyens humains, techniques et financiers apportés par le PAG, c'est un projet poids-lourd de 413 000€ entièrement dédié à la biodiversité communale.

Ce programme s'étalant sur trois ans, les deux premières années ont mis l'accent sur les inventaires naturalistes. Ainsi, près de 690 hommes/jours de terrain ont été cumulés sur deux ans. Le bilan temporaire de ces inventaires cumule plus de 3000 données, pour près de 1200 espèces (dont 200 nouvelles espèces). A noter que ces résultats sont partiels car de nombreux rendus sont encore attendus et que 2020 va voir la finalisation des expertises malacologiques et mycologiques. De nouvelles trouvailles sont à prévoir... Bien que les préconisations nationales pour mener des ABC n'imposent pas de démarches participatives, cet Atlas de la Biodiversité communale permet également de créer du lien entre les sciences naturalistes et le public. En deux ans, 18 actions grand public ont été organisées : conférences, inventaires participatifs, expositions... Les intervenants, formats et thématiques ont été volontairement variés afin de susciter la curiosité. Près de 216 adultes et 70 enfants ont été comptabilisés lors de ces manifestations. Mais le grand public n'est pas le seul à être visé : les élèves de l'unique classe de Saül ont pu contribuer à cet inventaire. Les journées des « Petits scientifiques » ont été l'occasion de confronter les enfants à la science naturaliste sur différentes thématiques, dont les trois groupes étudiés dans le cadre de l'ABC (amphibiens, champignons et escargots). D'autres activités ont permis d'élargir les découvertes et de maintenir la motivation : concours de dessin, captures des papillons, bataille d'identification de grenouilles (adultes vs enfants)...

Force est de constater que cette animation attire les regards et fait des émules. Le 6 juin 2019, le Parc amazonien a été convié à présenter ce projet au Sénat lors d'un colloque sur les biodiversités du



Animation sur les serpents à l'école de Saül dans le cadre de l'ABC © Stéphanie Bouillaguet / PAG

bassin amazonien. L'occasion de montrer la magie des inventaires en milieu amazonien et de prouver que la biodiversité peut être un moyen d'animation et de développement pour une commune, aussi isolée soit elle !

Entrant dans sa dernière année, l'équipe œuvre pour transformer les inventaires et activités réalisés en un résultat opérationnel, attrayant et concerté. Un travail d'identification des suites à donner pour protéger et valoriser les trésors de nature identifiés va être entrepris avec les usagers de tout âge de la commune. Car qui mieux que les habitants pourraient être acteurs de la biodiversité ?



UN ABC POUR PAPAÏCHTON

En 2019, l'OFB a lancé un appel à projets pour la réalisation de nouveaux ABC en outre-mer. Parmi les quatre projets guyanais retenus, la commune de Papaïchton et le Parc amazonien ont proposé un programme commun. Cet ABC se concentrera sur les oiseaux, les amphibiens, les reptiles et les poissons d'eau douce avec l'aide d'associations naturalistes, de chercheurs et d'une fondation.

◉ INVENTAIRE HERPETOLOGIQUE À ITU WASU

Durant les vacances de Pâques, les villages de Zidok, Roger et Kalana ont fait l'objet d'un inventaire herpétologique particulier. Ce projet est né grâce à l'initiative d'Ichi

Kouyouli - originaire de Itu Wasu (Trois Sauts), passée par le BTS Gestion et protection de la nature du lycée de Matiti puis embauchée au Parc comme volontaire de service civique - et de Clémence Altabasi, de la même promotion. Il a permis un échange culturel et naturaliste entre des élèves du BTS et les habitants des villages. Les élèves participants ont été sélectionnés par les initiatrices du projet et les deux herpétologues (Maël Dewynter et Élodie Courtois) qui accompagnaient la mission. Ces 8 élèves devaient dispenser aux jeunes de Trois Sauts des animations sur la nature et participer à l'inventaire herpétologique du village et de la zone de Saut Boko,

une zone régulièrement chassée. Ils ont également découvert la culture wayäpi lors d'ateliers culturels.

L'inventaire herpétologique s'est avéré presque exhaustif grâce à l'observation des huit étudiants. 63 espèces d'amphibiens et 10 espèces de reptiles ont été recensées.

L'animation a été appréciée par les habitants. Plus d'une centaine d'enfants ont bénéficié des animations.

Les étudiants de BTS ont également pu vivre une première immersion en conditions réelles. Ils ont ensuite restitué la mission à leurs camarades. Ce format devrait être réutilisé en 2020.





Deux ichtyologues étudient la biodiversité du Haut-Koursibo
© Aurélien Brusini

Missions sur le terrain & ACQUISITION DE CONNAISSANCES



INVENTAIRE PLURIDISCIPLINAIRE SUR LE HAUT-KOURSIBO

Le secteur du Haut-Koursibo, situé entre le nord du cœur de parc et la Réserve naturelle nationale de la Trinité, a été identifié comme une des zones prioritaires de Guyane pour l'acquisition de données naturalistes (Dewynter, 2018 pour la DEAL).

Une mission conjointe entre la Réserve et le Parc y a été organisée en saison sèche, du 13 au 22 novembre 2019. Cette mission a rassemblé des herpétologues, ichtyologues, ornithologues et botanistes. Le premier bilan est très satisfaisant. On note ainsi l'observation de 60 espèces de poissons, 35 de reptiles, 47 d'amphibiens et 200 espèces de plantes dont de nouvelles pour la Réserve. Par ailleurs, l'avifaune observée est riche et l'échantillonnage des invertébrés aquatiques a permis de confirmer le bon état écologique du cours d'eau. Parmi les observations notables, mentionnons une haute densité de scorpions ainsi que des loutres géantes.



La diversité de scorpions observés semble d'ores et déjà battre des records © Aurélien Brusini

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE DES SENTIER

Dans ses missions de développement des activités touristiques, le Parc se doit d'être exemplaire en termes de suivi des impacts de la fréquentation sur les sentiers ouverts.

En effet, que ce soit dans un but de prospection scientifique ou de loisirs, l'empreinte humaine peut être non négligeable sur les milieux ouverts à la fréquentation.

Par exemple, depuis l'ouverture d'Itoupé à la recherche scientifique, ce sont plus d'une centaine de personnes qui ont parcouru les 20 km de layons dans le cadre de leurs recherches.

Des espèces observées en 2010, à l'ouverture du site, ne sont

maintenant plus contactées ou observées (en particulier l'*Anomaloglossus dewynteri*). C'est pourquoi le Parc effectue le diagnostic écologique des sentiers. Ce diagnostic comprend a minima un état des lieux de la flore du lieu et préconise les espèces à suivre.

Ainsi, en 2019, trois sites ont été diagnostiqués : le sentier de recherche scientifique Galbao (Saül), le sentier la Source (Papaïchton) et le sentier Daouda (Maripa-Soula). Un diagnostic botanique et herpétologique est prévu en 2020 sur le sentier de Gobaya Soula (Maripa-Soula) et sur son extension prochaine. Un protocole de suivi des espèces patrimoniales y sera mis en place.

○ SUIVIS NATURALISTES COURANTS

Les suivis naturalistes habituellement menés par les équipes du Parc amazonien se sont poursuivis en 2019. Les comptages de la **grande faune** ont ainsi été réalisés sur toutes les délégations (Saül, Antecume-Pata, Saut Boko et Saut-Chien).

Grâce au partenariat entre l'AFB et le CEFÉ (Centre d'Écologie Fonctionnelle et d'Évolution), un bio-statisticien a pu venir appuyer le Parc sur les **suisvis loutres et tapirs**. Ce suivi devrait permettre de répondre aux questions de la reconquête des milieux anciennement orpaillés par les loutres. Par ailleurs, l'association Kwata a continué sa formation des agents du Parc à ce protocole, cette fois sur l'Oyapock. Ce suivi est rendu possible par le soutien de la GMF. À Elahé, malgré un effort intense de prospection et une approche discrète du milieu, aucun **héron agami** n'est venu nicher et couvrir sur la colonie. Ce phénomène n'a été observé que sur cette colonie en particulier, puisque sur toutes les autres colonies du réseau, notamment en Guyane, tous les oiseaux sont revenus nicher.



© Aurélien Brusini

Contribution aux études ET ENJEUX SCIENTIFIQUES

○ SOUTIEN AUX PROGRAMMES SCIENTIFIQUES

ADNe : Les recherches sur l'ADN environnemental sont en plein essor. Les campagnes menées par l'Université Paul Sabatier de Toulouse et le CNRS à l'échelle de toute la Guyane ont pour objectif de compléter les bibliothèques d'ADN afin de progresser sur la possibilité d'inventorier les cours d'eau par analyse de l'ADN environnemental.



© S. Boullaguet

Moules d'eau douce : L'association Caracol, soutenue par l'Office de l'Eau et le Parc amazonien, a lancé en 2019 un inventaire des bivalves de Guyane. Ce groupe est peu connu. Des missions de collecte ont eu lieu sur Camopi et Saül et

ont d'ores et déjà permis d'inventorier de nouvelles espèces pour la Guyane.

Lèpre et tatous : Depuis 2017, le Parc apporte son concours à l'étude menée par l'Institut Pasteur de Guyane et l'Université de Guyane sur le lien entre l'occurrence de la lèpre et les différentes espèces de tatou. Après une information et une formation des agents des délégations aux protocoles de prélèvements, des kits ont été distribués dans les villages du Maroni et de l'Oyapock. Les agents du Parc ont assuré la remontée et la collecte des échantillons au laboratoire d'analyses. Les résultats sont attendus pour 2020.

○ PARTICIPATION AUX RESEAUX

Les activités du Parc ont été largement valorisées au sein de colloques scientifiques. La responsable scientifique a pu présenter les conclusions sur les travaux menés sur la chasse lors de deux événements régionaux majeurs : le **V^e congrès sur la Biodiversité du Plateau des Guyanes** (Florencia, Colombie, août 2019) et lors d'un **groupe de travail IUCN sur la chasse de subsistance** (Lima, Pérou, septembre 2019). À cette occasion un groupe de travail « Amérique Latine » sur la thématique de la chasse de subsistance s'est formé. Les objectifs principaux étaient de faire reconnaître cette chasse de subsistance pratiquée par les populations locales, partager les données et les protocoles et appuyer l'élaboration de politiques publiques respectueuses de ces pratiques.

Par ailleurs, les **Journées de rencontre FRB** (Fondation pour la recherche sur la biodiversité) et **AFB** ont encore été une occasion de confirmer l'intérêt de la collaboration entre le CEFÉ (Centre d'Écologie Fonctionnelle et Evolutive) et les parcs nationaux. Centrées sur les outils et indicateurs d'évaluation d'impact des

activités humaines sur la biodiversité, elles ont montré la nécessité de disposer de protocoles de suivi pertinents et robustes. Les sujets liés au changement climatique ont été évoqués, avec une préoccupation majeure quant à la création de nouvelles aires protégées sans moyens humains pour les gérer.

Enfin, le Parc amazonien a été invité à présenter son retour d'expériences et perspectives au sujet de l'APA lors d'un **séminaire intitulé « Titiller Nagoya »**, organisé par le MNHN de Toulouse et l'IRD. Cet atelier de travail a rassemblé toute une communauté (juristes, institutions gouvernementales), ayant travaillé sur ce sujet et a permis de partager des informations sur la manière dont le protocole de Nagoya avait pu modifier les rapports homme-nature. La conclusion de ce séminaire, partagée par tous, était que les peuples qui devraient être bénéficiaires du protocole de Nagoya devraient être replacés au centre des préoccupations, ce qui ne semble pas avoir été le cas lors de l'élaboration des textes de loi découlant de ce protocole.

Missions assurées

TRANSITOIREMENT PAR LE PAG



ACCÈS ET PARTAGE DES AVANTAGES

Le Parc amazonien a été mandaté pour assurer la consultation des communautés détentrices de savoirs traditionnels dans le cadre de la procédure d'accès et de partage des avantages (APA).

Différents textes internationaux (Convention sur la diversité biologique, protocole de Nagoya) ont mis en place un principe dit d'accès et de partage des avantages (APA), qui implique que l'accès aux ressources génétiques et leur utilisation doivent faire l'objet d'un accord entre le fournisseur et l'utilisateur de la ressource. En France, c'est la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (8 août 2016) qui a transcrit cet engagement. Tout organisme de recherche ou entreprise souhaitant utiliser des ressources génétiques doit se conformer à ce cadre réglementaire.

L'accès à des connaissances traditionnelles associées à des ressources génétiques (propriétés de telle ou telle plante, de tel ou tel animal, connues par les communautés

locales) est également soumis à autorisation. La communauté amérindienne ou businenge concernée doit au préalable être consultée afin de s'assurer qu'elle consent effectivement à partager ainsi ses connaissances. C'est le Parc amazonien qui a été chargé d'assurer cette consultation des communautés locales détentrices de savoirs traditionnels, faute d'autre organisme prêt à jouer ce rôle. Une chargée de mission a été recrutée spécifiquement pour cela. Cette mission est confiée au PAG sur l'ensemble du territoire de la Guyane de façon transitoire, jusqu'à fin 2020, en attendant qu'une autre structure soit prête à assurer ce rôle.

La communauté a-t-elle bien compris la raison pour laquelle on souhaite accéder à ses connaissances ? De quel retour la population pourra-t-elle bénéficier à l'issue du projet ? Le Parc amazonien devra



s'assurer que toutes les informations utiles soient apportées à la communauté locale pour qu'elle puisse se prononcer en connaissance de cause sur la sollicitation qui lui est faite. In fine, c'est le ministère de la Transition écologique et solidaire qui délivrera l'autorisation, en s'appuyant sur le compte-rendu établi par le Parc amazonien à l'issue de la consultation de la communauté concernée.

Les premières demandes d'autorisation devraient être instruites en 2020. Le Parc amazonien devra réfléchir, au cas par cas, à la façon la plus pertinente d'organiser le processus de consultation, selon la communauté concernée.

RELAIS DE L'APPEL À PROJETS OUTRE-MER DE L'AFB

L'Agence française pour la biodiversité (devenue le 1^{er} janvier 2020 Office français de la biodiversité ou OFB) est un établissement public de l'État à caractère administratif. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

La mobilisation de l'AFB pour soutenir et renforcer les acteurs et réseaux ultramarins engagés en faveur de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, s'est concrétisée en 2018 et 2019 par un appel à projets



L'appel à projet a permis de contribuer au financement d'une chaîne de production de pulpe d'awara à Awala-Yalimapo © Laure Gardel

sur les territoires ultramarins. Une animation locale du programme réalisé en partenariat avec le Parc amazonien de Guyane a permis d'ancrer le dispositif au plus près du territoire et de ses spécificités.

Portant la mission d'appui sur l'ensemble du territoire, le Parc a accueilli le relais local de l'agence, a mis à disposition son réseau, ses moyens et son expertise. Un comité local de présélection a été constitué afin de donner un avis, de consolider le financement, les partenariats ou d'orienter en fonction des attentes locales. Parc amazonien de Guyane, services de l'État, Collectivité territoriale, Comité de l'Eau et de la Biodiversité, Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, WWF Guyane (qui a porté l'initiative Biodiversité européenne sur des financements BEST) ainsi qu'une personnalité extérieure ont ainsi travaillé ensemble pour classer les projets guyanais.

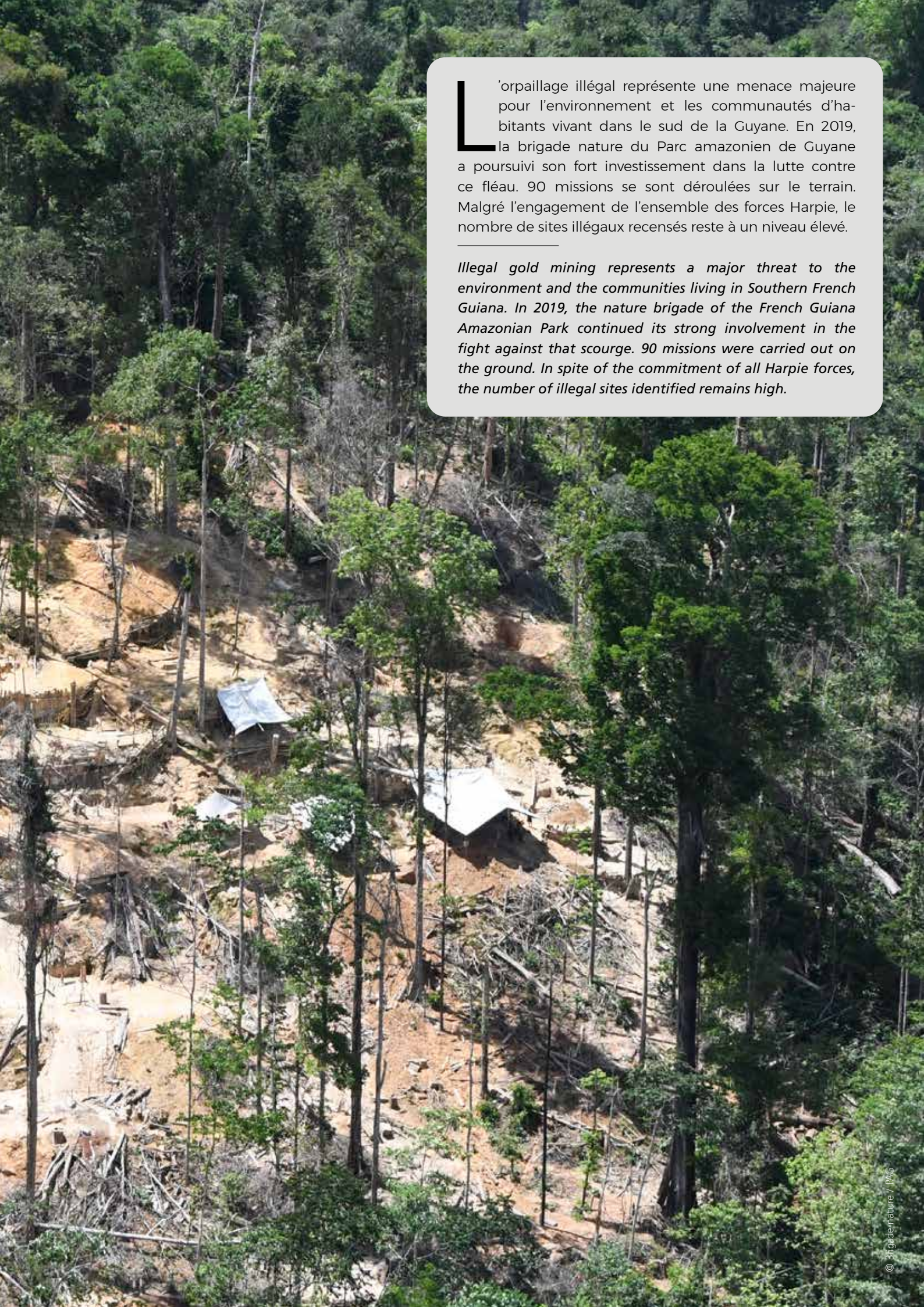
Quarante projets ont été déposés, pour un montant de plus de 1,8 million d'euros de soutien. Et 25 d'entre eux sont lauréats pour un montant de subvention de 957 000 euros.

Concrètement, les financements se traduisent par :

- des emplois : animateurs, paysagistes, experts en droit de l'environnement et autres
 - un chantier d'immersion (Apatou) et un parcours d'immersion pour des jeunes (Cayenne)
 - des investissements (centres de transmission à l'ouest et à l'est, centre écotouristique sur les tortues d'eau douce, une serre pédagogique, une chaîne de production de pulpe d'awara à Awala-Yalimapo, un palmétum)
 - des actions de sensibilisation pour des publics divers (scolaire, quartiers défavorisés, plaisanciers).
- L'ensemble de ces projets portent sur des thématiques aussi diverses que le crotale, la mangrove, les tortues marines et d'eau douce, les marais, les milieux côtiers et littoraux, les palmiers et leur valorisation... Ils concernent de nombreuses communes : Apatou, Kourou, Mana, Roura, Ile de Cayenne, Saint-Georges.

An aerial photograph showing a steep hillside. The left side of the image is covered in dense, lush green forest. The right side of the hillside is deforested, revealing reddish-brown soil. A small settlement with several simple buildings is visible on the deforested slope. The text 'Surveillance du territoire' is overlaid in white on the upper part of the image.

Surveillance du territoire



L'orpaillage illégal représente une menace majeure pour l'environnement et les communautés d'habitants vivant dans le sud de la Guyane. En 2019, la brigade nature du Parc amazonien de Guyane a poursuivi son fort investissement dans la lutte contre ce fléau. 90 missions se sont déroulées sur le terrain. Malgré l'engagement de l'ensemble des forces Harpie, le nombre de sites illégaux recensés reste à un niveau élevé.

Illegal gold mining represents a major threat to the environment and the communities living in Southern French Guiana. In 2019, the nature brigade of the French Guiana Amazonian Park continued its strong involvement in the fight against that scourge. 90 missions were carried out on the ground. In spite of the commitment of all Harpie forces, the number of illegal sites identified remains high.



Diagnostic et lutte

CONTRE L'ACTIVITÉ MINIÈRE ILLÉGALE



Avec 138 sites actifs en moyenne en 2019, l'activité minière illégale reste à un niveau élevé.

Le Parc amazonien, aux côtés des forces Harpie, a néanmoins poursuivi son investissement dans la lutte contre ce fléau.

Le départ de deux agents fin 2018 / début 2019 a amputé l'équipe de la brigade nature d'une partie de ses moyens, le temps de former les nouveaux agents recrutés. L'équipe de 14 inspecteurs de l'environnement sera à nouveau complète au cours de l'année 2020.

90 missions de terrain soit plus de 388 H/J ont été consacrées au diagnostic et à la lutte contre l'activité aurifère illégale, ce qui constitue comme les années passées un niveau très élevé d'investissement humain et financier pour le Parc amazonien de Guyane (temps passé, moyens matériel et logistique).

Cette activité doit en outre être conjuguée avec d'autres missions faisant appel aux compétences de certains de ces mêmes agents engagés dans la lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI), comme les suivis naturalistes, la participation à des activités de développement local, l'éducation à l'environnement...

La LCOI occupe toujours une place prépondérante de l'activité des inspecteurs de l'environnement du Parc amazonien (88 % des jours de mission de terrain).

Le PAG participe en outre à toutes les réunions opérationnelles et stratégiques du dispositif Harpie, pilotées sous l'autorité du préfet de Guyane.

● MISSIONS DE TERRAIN

Les missions de terrain ont consisté en :

- Deux campagnes hélicoptérées :

Deux campagnes de 4 jours de vol ont été menées pour réaliser un suivi des activités illégales et un diagnostic des impacts sur l'ensemble du territoire concerné par le PAG. Ces campagnes permettent d'actualiser les données sur l'orpaillage illégal. Elles sont transmises aux gendarmes et militaires pour orienter les opérations de lutte.

- 79 missions conjointes avec la gendarmerie et/ou les Forces armées en Guyane ont été mises en œuvre. Ce type de mission reste stable par rapport à 2018 et est privilégié depuis trois ans.



Pirogues assurant le ravitaillement de sites d'orpaillage illégal sur l'Abounami © PAG

Ces missions permettent de mettre en commun les compétences judiciaires et de terrain de chaque organisme. Cela comprend aussi bien des missions de reconnaissance d'une journée que des opérations de lutte d'une semaine sur des territoires isolés

- **les missions fluviales pour suivre la turbidité des cours d'eau** se sont poursuivies mais leur fréquence continue de se réduire par rapport aux années précédentes, afin de privilégier des missions de lutte réalisées conjointement avec les Forces armées de Guyane et la Gendarmerie

◉ DÉMULTIPLIER LES ACTIONS

Les nouvelles compétences en saisie/destruction des inspecteurs de l'environnement du Parc amazonien, instaurées par la loi égalité réelle outre-mer et formalisées par le protocole signé entre le Parc amazonien et le Parquet, permettent de conduire des missions sans le concours des gendarmes. En 2019, 35 missions, réalisées avec les Forces armées en Guyane, voire uniquement entre agents du PAG, ont ainsi pu être menées. Vingt-six chantiers ont été détruits entièrement ou partiellement en fonction du matériel qui a pu être découvert. Cela a conduit à la destruction de 41 moteurs et de tout le matériel associé (table de levée, tuyaux, outillage...).

Il convient de souligner l'engagement des inspecteurs de l'environnement du Parc amazonien dans des missions de lutte très spécifiques et particulièrement risquées, beaucoup plus proches des missions militaires que des missions classiques de police de l'environnement. Celles-ci n'ont pas d'équivalent au sein des espaces naturels protégés français. Cet investissement est d'autant plus remarquable qu'il est mis en œuvre depuis plus de dix ans pour certains et se renforce ces dernières années avec des prérogatives nouvelles sur le Code minier.

◉ RELAIS PENDANT LES PÉRIODES DE RELÈVE DES GENDARMES

Un effort particulier a été fourni pendant la période de relève des gendarmes pour assurer une continuité de présence sur le terrain. C'est ainsi que les agents du Parc amazonien ont réalisé une surveillance de la rivière Camopi avec les militaires pour empêcher les pirogues de ravitailler les chantiers. Cette action a de forts impacts sur l'activité, puisqu'elle conduit les orpailleurs à devoir trouver de nouvelles voies logistiques. Sur Maripa-Soula, un appui a été apporté pour la tenue des barrages fluviaux et pour conduire des missions sur les sites situés à proximité.

◉ LE POINT PAR SECTEUR

132 sites illégaux ont été observés en janvier 2019, 145 en septembre 2019. L'activité minière illégale se maintient à un niveau élevé. Après le pic d'activité observé fin 2017 et début 2018, le bilan, sans atteindre ces mêmes sommets, est particulièrement inquiétant et traduit une nouvelle dégradation de la situation.



Crique Chien, commune de Camopi © PAG

Commune de Camopi

Après une année 2018 où une baisse de 30% du nombre de sites avait été enregistrée au second semestre, 33 sites actifs ont été observés en septembre 2019, dont 32 chantiers alluvionnaires et une seule zone primaire. L'orpaillage illégal constaté sur la commune est comparable au plus haut niveau d'activité observé en août 2017 et janvier 2018 (35 et 34 sites). Les secteurs actifs sont très stables. Les chantiers se déplacent sur les mêmes criques de quelques centaines de mètres ou sur d'autres affluents.

L'effet des opérations de lutte sur Camopi reste limité, car il est très difficile de surprendre les orpailleurs qui observent en continu les déplacements des forces de lutte dès leur départ du bourg. Dans ce contexte, arriver à assécher les approvisionnements logistiques est essentiel. Cela nécessite de pouvoir conduire une action forte de contrôle dès l'Oyapock mais également sur l'ensemble des voies de contournement du poste de contrôle fixe de la Sikini.

Commune de Saül

Avec 5 chantiers illégaux, l'activité continue de baisser sur la partie de la commune située sur le territoire du Parc amazonien. L'activité illégale, très active sur le secteur hors parc de Certitude, entraîne le développement d'une activité dans le Parc sur la montagne Continent. Il convient de prévenir un phénomène identique sur Gayak, en stoppant rapidement l'expansion de ces chantiers. La crique Alicorne doit rester sous surveillance pour essayer d'éradiquer l'orpaillage de la zone.

Le bilan encourageant sur Saül est satisfaisant mais il correspond à un contexte très spécifique d'isolement vis-à-vis des grands cours d'eau et des principaux axes logistiques. Le harcèlement des sites illégaux a permis un recul de l'orpaillage par rapport au bourg. Il convient de rappeler que ces sites n'ont jamais été présents en très grand nombre et qu'il a pourtant fallu répéter les missions pour arriver à une reconquête du territoire dans un rayon de 16 kilomètres autour du bourg. De plus, la répétition des missions avec de petites équipes ne peut se concevoir que lorsque les sites sont de taille réduite.



Montagne Continent © PAG



Site
sur le Petit
Abounami
© PAG



Commune de Maripa-Soula

En 2019, nous avons observé entre 70 et 80 chantiers soit environ 10 % de plus que fin 2018. L'activité illégale sur Maripa-Soula est toujours extrêmement forte et impacte considérablement les différents bassins versants et lieux de vie des habitants. Les missions de lutte sont quotidiennes mais les orpailleurs reviennent très rapidement avec du matériel neuf acheté dans les magasins implantés sur la rive surinamienne. Les secteurs d'activités restent les mêmes que les années précédentes.

Sur le secteur sud de la Waki/Tampok, nous sommes passés de 17 chantiers en janvier à 30 chantiers en septembre 2019. L'effet de la barge sur le Tampok semble s'être dissipé avec le temps. Les orpailleurs se sont adaptés avec une logistique de contournement du barrage pour rejoindre les Monts Hocco. Sur le secteur Grand Inini, 17 sites actifs ont été observés en septembre 2019, avec des déplacements locaux, mais l'activité reste stable à l'échelle du bassin versant (Eau Claire, Palofini...).

Sur les secteurs proches des rives du Maroni, le nombre de chantiers actifs a augmenté nettement sur les flancs des monts Atachi-Bakka, tandis que sur Awara-Soula, à proximité du village de Taluen, le nombre de sites est resté stable toute l'année en dépit des missions de lutte très régulières sur la zone. La réactivation des chantiers est immédiate après les destructions. Sur Yaou, situé à la périphérie du bourg de Maripa-Soula, la fluctuation de l'activité reste importante, car les missions de lutte sont très régulières mais le retour des orpailleurs très rapide.

Commune de Papaïchton

Avec 26 sites illégaux observés en janvier 2019, le nombre de sites illégaux était resté pratiquement stable par rapport à 2018. Mais huit mois plus tard, ce sont 32 sites illégaux qui ont été observés sur le territoire de la commune. L'activité illégale continue de croître sur le Petit Abounami, et les sites plus proches du bourg connaissent également un regain d'activité.

La mise en place d'un barrage sur l'Abounami n'a pas permis d'endiguer le flux logistique sur le Petit Abounami. Cette crique parallèle au Maroni en est distante d'environ 25 kilomètres. Les voies terrestres sont nombreuses pour relier les deux cours d'eau. Les sites actifs, que cela soit sur le parc national ou en dehors, nécessitent une logistique considérable pour être ravitaillés. Les impacts sont extrêmement forts sur les espaces naturels et en premier sur la crique. L'éloignement de ce secteur nécessite des moyens de lutte très importants pour être présent en même temps sur les deux cours d'eau, les contournements terrestres et sur le site hautement attractif de Saint-Jean.

● FORMATIONS DES AGENTS DE LA BRIGADE NATURE

Les responsables police du siège et des trois délégations ont suivi une formation au nouveau logiciel de saisie des procédures judiciaires conçu par l'Agence française de la Biodiversité (devenue OFB au 1^{er} janvier 2020). Cet outil permet à présent à l'ensemble des inspecteurs de l'environnement des différentes structures de travailler sur une plateforme unique. Le ministère de la Transition écologique et solidaire pourra conduire un suivi plus fin de la police de l'environnement au niveau national. Cette nouvelle application va être déployée début 2020 au Parc amazonien.

L'ensemble des agents de la brigade nature ont réalisé les trois séances annuelles d'entraînement au tir. Par ailleurs, ils ont suivi une formation de trois jours sur la sécurité au combat en milieu tropical, réalisée par le 3^e Régiment étranger d'infanterie à Kourou.

L'orpaillage illégal

UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



La situation de l'orpaillage illégal fait constamment l'objet d'un point d'information lors des conseils d'administration du Parc amazonien. Représentants des habitants, des autorités coutumières, des services de l'État et des collectivités territoriales échangent à cette occasion leurs regards sur la situation. Extraits.

Concernant les conséquences de l'orpaillage illégal sur la population (CA du 20 juin)

Guylaine BOURGUIGNON
1^{ère} vice-présidente du PAG

Il y a une obligation régalienne de l'État de protéger son territoire mais cela fait vingt ans que cette situation perdure et empire. Les personnes qui vivent sur le territoire ont un mode de vie altéré et dégradé.

Laurent KELLE
Responsable du WWF-Guyane

Le sentiment d'insécurité de la population persiste et s'intensifie. Il y a un malaise autour de l'omniprésence des garimpeiros aux abords des villages du côté français. La population se sent « encerclée ». Existe-t-il un numéro d'urgence que l'on peut appeler pour signaler, par exemple, la présence de barges ou autres ? (...)

Samagnan DJO
Président du Comité de vie locale

Il y a aussi un nouveau mode d'exploitation illégal de l'or, avec les barges qui ont des pelles hydrauliques qui partent du fleuve et creusent des layons sur 100 m jusqu'à la terre ferme.

Paul BAKAMAN
Représentant du maire de Papaïchton

La population est frustrée et risque, à force, de se soulever et faire justice elle-même. Les criques sont constamment turbides.

Sur les échanges diplomatiques avec les pays voisins (CA du 14 mars 2019)

Frédéric BOUTEILLE
Sous-préfet aux communes de l'intérieur

À ce jour, les avancées avec le Suriname sont plus compliquées, notamment concernant le tracé de la frontière. Il est extrêmement compliqué d'avoir une adhésion au dispositif de lutte contre l'orpaillage et la lutte contre la pollution au mercure.

Gauthier HORTH
Conseiller territorial

Je ne crois pas à l'issue diplomatique car les intérêts de la Guyane sont en totale opposition avec ceux du Suriname. La raréfaction de la ressource ainsi que la pollution se font du côté de la Guyane et eux ils ont les rentrées d'argent et d'or.

Concernant les moyens de lutte contre l'orpaillage illégal (CA du 28 novembre)

Frédéric BOUTEILLE
Sous-préfet aux communes de l'intérieur

La ministre des Outre-mer (...) a rappelé que de gros moyens humains et financiers sont déployés pour protéger la population et se battre contre ce fléau (2500 militaires, 7 escadrons de gendarmerie).

Pascal VARDON
Directeur du Parc amazonien

Concernant les enjeux sanitaires, dans le bulletin aux administrateurs sur le suivi de l'impact environnemental, il y a les travaux du Dr Rémi Pignoux sur le suivi de la teneur en mercure dans les cheveux des femmes amérindiennes du Haut-Maroni. Le PAG tente de montrer qu'il y a une atteinte aux modes de vie traditionnels, car si on veut prévenir l'augmentation du taux de mercure, il faudrait, en effet, que les Amérindiennes arrêtent de consommer les poissons du fleuve.

Serge URBANO
Personnalité désignée par le ministère de la Transition écologique et solidaire

Par rapport à la préservation de la biodiversité, à un moment ou à un autre, la question sera posée, à savoir quels sont les moyens que met la France, au niveau juridique, pour préserver cette biodiversité guyanaise dont elle s'enorgueillit tant.

Chimili BOUSSOUSSA
Représentant des autorités coutumières de Papaïchton

Les garimpeiros ont déjà construit plusieurs villages aux alentours de Maripa-Soula sans être inquiétés.

Claude SUZANON
Président du Parc amazonien

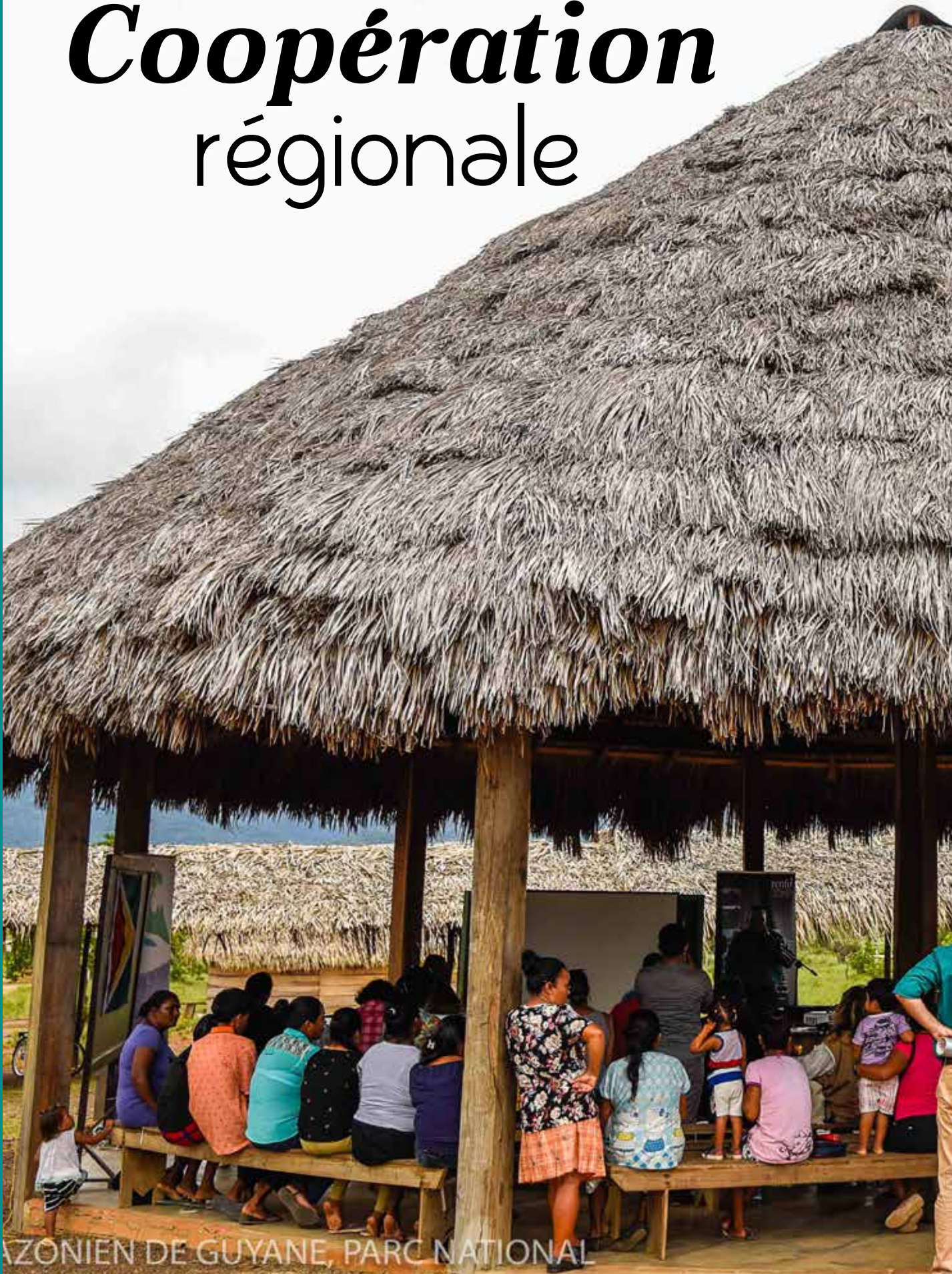
Il faudrait que la réponse judiciaire soit dissuasive pour les garimpeiros. Je trouve que les peines encourues actuellement sont faibles, les reconduites à la frontière ne servent à rien, car on sait tous qu'ils reviennent aussitôt en Guyane.

Marie FLEURY
Présidente du Conseil scientifique du Parc amazonien

La seule solution serait d'occuper le terrain. Les sites qui sont extrêmement bien cartographiés par le PAG doivent être occupés en permanence par des forces de l'ordre, y compris la légion. Il y a des moyens humains et financiers déployés, mais cela reste insuffisant par rapport à l'ampleur du phénomène.



Coopération régionale



AZONIEN DE GUYANE, PARC NATIONAL

L'année 2019 a été riche pour le programme de coopération entre aires protégées du Plateau des Guyanes RENFORESAP*, avec la tenue de deux ateliers régionaux, la participation à trois rencontres régionales et la mise en réseau de plus de 150 personnes des trois pays. À chaque action, le réseau s'agrandit et se renforce pour mieux connaître et relever les défis auxquels font face les aires protégées du Plateau des Guyanes. RENFORESAP entame sa dernière phase en 2020 et l'engouement des membres du réseau laisse penser que les bases sont posées pour continuer à coopérer !

* Le programme RENFORESAP est financé à 74% par les fonds européens du programme de coopération Interreg Amazonie (PCIA).

2019 was also a fruitful year for the RENFORESAP cooperation program between the protected areas of the Guiana Shield, with the organization of regional workshops, participation in three regional gatherings, and the creation of a network of more than 150 people in three countries. With each action, the network grows and strengthens to better understand and meet the challenges facing the protected areas of the Guiana Shield. RENFORESAP is entering its final phase in 2020 and the enthusiasm of network members bodes well for continued cooperation in the future.*

** 74% of the RENFORESAP program's financing is provided by European funds under the Interreg Amazonia Cooperation Program (IACP).*





Le Parc amazonien, moteur DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE



Le Parc amazonien porte avec ses partenaires guyaniens et surinamais le programme RENFORESAP, qui met en réseau les gestionnaires d'aires protégées et favorise les échanges d'expériences entre acteurs locaux. Plusieurs événements marquants ont eu lieu en 2019 dans le cadre de cette initiative qui permet de développer des liens à l'échelle du plateau des Guyanes.

○ **LA TRANSMISSION DES PATRIMOINES CULTURELS VIVANTS AU CŒUR DES DÉBATS POUR LES AIRES PROTÉGÉES**

Les patrimoines culturels et notamment les savoirs traditionnels ainsi que les langues autochtones sont souvent menacés de disparition. Quels sont les difficultés et les défis en matière de transmission entre les générations ? Quels sont les défis communs auxquels les communautés locales doivent faire face ? De quelles façons les aires protégées peuvent-elles jouer un rôle pour préserver et valoriser ces éléments culturels ? Quelles recommandations peuvent être tirées des retours d'expérience ? Des axes de coopération peuvent-ils être envisagés à l'échelle transnationale ?

Voici quelques-unes des questions sur lesquelles s'est penchée la cinquantaine de participants du Suriname, de la Guyane et du Guyana rassemblés pour l'occasion à Lethem, dans le sud-ouest du

Guyana, du 14 au 16 mai 2019, dans le cadre du **premier atelier du programme RENFORESAP**.

Ces trois jours ont été très riches. Il a été notamment question de la préservation des langues amérindiennes, de la stratégie pour sauvegarder le rituel du maraké chez les Wayana, des méthodes pédagogiques et ludiques qui permettent d'intéresser les enfants à leur propre culture, du travail sur la toponymie et la collecte de l'histoire orale auprès des anciens, de la sauvegarde du patrimoine bâti...

Au-delà des partages d'expériences, les échanges ont permis aux participants de mieux se connaître et d'envisager des pistes concrètes de coopération pour l'avenir



● Photo de groupe prise à l'occasion de l'atelier de travail régional consacré à la transmission des patrimoines culturels vivants, à Lethem (Guyane)
© PAG

3 QUESTIONS À...

Denise Fraser

Responsable de la
Commission des aires
protégées du Guyana



« There are some best practices that we can all learn from across the Guianas »

Cela fait plusieurs mois que la Commission des Aires protégées du Guyana participe au programme RENFORESAP. Quels bilans faites-vous de toutes ces thématiques abordées et du programme ?

Nous constatons que de nombreux problèmes auxquels nous sommes confrontés sont très similaires dans les trois Guyanes, mais la façon dont nous les abordons est un peu différente. Et nous pouvons apprendre et probablement nous inspirer mutuellement des approches que nous pouvons appliquer à notre territoire. De plus, nous avons maintenant un réseau, une bonne relation de travail à travers les Guyanes. Maintenant que nous sommes amis, cela ouvre la voie à de futurs travaux ensemble.

Comment voyez et imaginez-vous ce nouveau type de collaboration ? Quelles sont les perspectives pour l'avenir ?

Je pense que de nombreuses recommandations sont sorties des différents ateliers thématiques. Il y a encore des choses à faire et je vois que la prochaine étape est pour nous de continuer sur cette lancée et de faire des choses plus concrètes. Nous avons beaucoup discuté, mais maintenant nous devons développer davantage de projets, de projets communs, d'approches conjointes, comme les prochaines étapes de ce projet.

Etes-vous prêts à travailler à nouveau avec la Guyane, avec le Parc amazonien ? Concrètement, comment voyez-vous cette collaboration ?

Peut-être par le biais d'une plateforme électronique, où nous pourrions continuer à échanger et discuter, partager des informations, partager des études, partager certains résultats de ce que nous faisons afin que nous puissions continuer à apprendre des uns et des autres. Justement, le comité de pilotage du projet doit bientôt se réunir pour voir comment nous pourrions aller de l'avant après RENFORESAP.

● LA SCIENCE PARTICIPATIVE À L'HONNEUR À FLORENCIA (COLOMBIE)

Lors du 5^e Congrès international sur la Biodiversité du Plateau des Guyanes qui s'est tenu du 5 au 8 août à Florencia, en Colombie, le Parc amazonien et ses partenaires ont organisé un événement parallèle sur la thématique de « la science participative pour la gestion durable des ressources naturelles dans les zones protégées ».

Cet atelier, rassemblant des participants de la Colombie, du Venezuela, du Brésil, du Guyana, du Suriname et de la Guyane, a permis de mettre en évidence les enjeux et les avancées dans chaque pays quant à l'implication des habitants, notamment des communautés amérindiennes et marronnes, dans la réalisation des projets scientifiques. Environ 25 personnes ont assisté à cet événement, qui s'inscrivait également dans le cadre du programme RENFORESAP.



● © A. Anselin / PAG



Le site exceptionnel de BigiPan, au Suriname © Claude Suzanon

● UN RÉSEAU DES AIRES PROTÉGÉES DES GUYANES QUI SE RENFORCE AUTOUR DU TOURISME !



L'atelier régional sur l'écotourisme dans les aires protégées du Plateau des Guyanes a réuni une cinquantaine de participants © Thibaut Foch

C'est sur le site exceptionnel de BigiPan, à Niew Nickerie (Suriname) que s'est déroulé le **2^e atelier du programme RENFORESAP** du 19 au 22 novembre 2019.

55 participants originaires du Guyana, du Suriname, du Pérou, de la Colombie et de la Guyane ont partagé leur expérience sur l'écotourisme dans les espaces naturels protégés. Impliqués sur leurs territoires respectifs ou experts dans la thématique, ils étaient issus des secteurs public et privé, d'associations ou d'ONG et également des communautés locales. Les échanges, concrets, ont permis de déceler les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces liées au développement de l'écotourisme dans les espaces protégés.

Au cœur des échanges : l'écotourisme communautaire, les défis liés à l'enclavement des territoires et les opportunités de partenariats et de mise en réseau, la nécessité de formation et de professionnalisation des acteurs du tourisme dans les aires protégées, la question des impacts des activités légales et illégales, le développement de formes innovantes d'écotourisme.

Les paysages remarquables, l'intérêt faunistique et l'enclavement de Bigi Pan ont favorisé des échanges de qualité.



UNE COORDINATRICE BASÉE DANS LES TROIS PAYS



L'une des originalités de ce programme RENFORESAP tient à la façon dont il est coordonné. Plutôt qu'une gestion centrée sur la Guyane, il a été décidé dès le montage du projet, que la coordinatrice, bien que recrutée par le Parc amazonien, serait amenée à être basée successivement dans les trois pays. D'abord installée au Guyana au 1^{er} semestre puis au Suriname pendant une bonne partie du second semestre, Sevahnee Pyneeandy a ainsi pu préparer le plus efficacement possible les différents ateliers organisés dans le cadre de RENFORESAP, ce qui a également favorisé l'appropriation du projet par les acteurs locaux de chaque pays.



Atelier de formation sur les questions de gouvernance organisé au Suriname © PAG

Une intégration aux réseaux

D'AIRES PROTÉGÉES SUD-AMÉRICAINS



○ **RENFORCEMENT DE CAPACITÉS SUR LE THÈME DE LA GOUVERNANCE DANS LES AIRES PROTÉGÉES**

Une vingtaine de représentants des aires protégées de Guyane, du Suriname et du Guyana se sont réunis début mars à l'occasion d'un atelier de formation sur les questions de gouvernance.

Quels types de gouvernance dans les aires protégées ? Quelle méthodologie adopter pour améliorer la participation de la communauté locale dans la gouvernance ? Comment améliorer la gouvernance pour atteindre une meilleure représentativité des parties prenantes dans les prises de décisions ?

Ces différentes questions ont été abordées lors d'un atelier de formation qui s'est déroulé au Suriname du 5 au 7 mars. Cette session de travail était une initiative conjointe de l'équipe IAPA (Integration of Amazon Biome Protected Areas, projet porté par la FAO) et de RENFORESAP.

Au total, 22 personnes du Guyana, Suriname et Guyane, dont plusieurs agents du Parc amazonien, ont participé à cette formation dispensée par deux formateurs de l'Université du Costa Rica.



○ **PARTICIPATION AU 3^e CONGRÈS DES AIRES PROTÉGÉES À LIMA (PÉROU)**

Sur invitation du projet IAPA, la coordinatrice du projet RENFORESAP et les partenaires guyaniens et surinamais du Parc amazonien ont tenu un stand lors du 3^e Congrès des aires protégées d'Amérique latine et des Caraïbes qui s'est tenu à Lima

du 14 au 17 octobre 2019.

Le Plateau des Guyanes a ainsi pu avoir la visibilité qu'il mérite parmi les acteurs de la conservation de l'Amazonie.



Gouvernance partagée





En 2019, trois conseils d'administration se sont tenus. Cette instance centrale de l'Établissement réunit des représentants des services de l'État, élus locaux, chefs coutumiers, associations et socio-professionnels engagés dans le Sud guyanais. Chaque CA est l'occasion d'échanges riches sur les missions et actions principales de l'Établissement.

Le Comité de Vie locale a quant à lui poursuivi son travail de proximité, en se déplaçant dans les différents bassins de vie, au plus près des habitants. Le Conseil scientifique s'est réuni deux fois, dont une à Maripa-Soula. Il s'est notamment penché sur la stratégie scientifique du Parc amazonien, qui fixe les priorités de l'Établissement en matière d'acquisition et de diffusion des connaissances pour les dix prochaines années.

In 2019, three meetings of the Board of Directors were held. That central body of the Establishment brings together representatives of government agencies, local elected officials, customary chiefs, non-profit organizations, and economic and social players committed to Southern French Guiana. Every board meeting provides an opportunity for fruitful discussions on the missions and main actions of the Establishment.

The Local Life Committee continued working as closely as possible with inhabitants, travelling to the different population catchment areas. The Scientific Council met twice, including once in Maripa-Soula. In particular, it reviewed the Amazonian Park's scientific strategy, which sets the Establishment's priorities in terms of knowledge acquisition and dissemination for the next ten years.

Instances consultatives

AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

UN COMITÉ DE VIE LOCALE ACTIF

Un travail de proximité

Le bureau du Comité de Vie Locale (CVL) a engagé des actions de proximité au cours de l'année 2019. Les membres se sont déplacés sur les différents bassins de vie lors de visites de terrain (Taluen en mars, Trois-Sauts en juin) et des réunions de l'instance ont été organisées au plus près des territoires (Bureau à Camopi en avril, CVL à Saül en octobre). Ces rencontres ont permis de se rapprocher des membres et des attentes des habitants.

Des sujets prioritaires

Le Comité a également souhaité concentrer son action sur les sujets importants pour le territoire lors des deux séances plénières de février et octobre 2019. Lors du premier CVL de l'année, la problématique du suicide a été abordée en deux temps : d'une part avec les acteurs de la santé publique, puis en comité restreint entre les membres et représentants du Grand Conseil Coutumier. En octobre à Saül, le sujet des stratégies touristiques par territoire et entre les territoires a été abordé, notamment au travers de la valorisation des produits et services. Les représentants de Saül ont accueilli les membres du CVL et également tenu une réunion d'habitants à cette occasion.

Une mobilisation sur le terrain

Par ailleurs, le président et la vice-présidente se sont fortement investis dans les problématiques du sud de la Guyane, telles que la recherche de solutions aux difficultés



vécues par les habitants en matière de désenclavement aérien, de gestion des déchets, de reconnaissance et de professionnalisation des piroguiers. La crise des déchets à Maripa-Soula a fortement mobilisé le CVL en fin d'année 2019. Ses propositions (coordonnées avec celle des collectifs de Maripa-Soula, Papaïchton et Grand Santi) ont contribué à aboutir à un accord de résolution de la crise.

Le CVL s'est également rapproché des autorités coutumières, par des rencontres avec les chefs coutumiers locaux lors des visites sur les bassins de vie et par des échanges avec le Grand Conseil Coutumier. Le président du CVL a été invité lors de la 8^e assemblée plénière du Grand Conseil, le 14 décembre à Taluen.

Renouvellement du CVL en 2020

L'année 2020 constitue une année

charnière pour le Comité, qui fera l'objet d'une recomposition (programmée tous les quatre ans). Ce moment important constitue une opportunité de dresser le bilan des actions concrètes auxquelles les membres ont contribué, au service du territoire du sud de la Guyane. Par ailleurs, la mise en œuvre du plan d'action interne établi par le CVL en 2018 se poursuit (travaux sur la reconnaissance des membres et de l'instance, communication, organisation collective notamment).



UNE ÉTUDE DU CNRS SUR LE CVL

Le Centre national de recherche scientifique (CNRS) a débuté l'étude relative au Comité de vie locale en septembre 2019. Ce travail permettra de mieux qualifier les perceptions actuelles et les attentes des membres du Comité et des agents du Parc amazonien pour accompagner les évolutions ; Marcella Chamorro-Calvache est en charge de cette étude, dans le cadre d'un projet de l'Agence Nationale pour la Recherche. Cette étude s'inscrit dans le cadre plus large d'analyse comparée des systèmes de gouvernance GUYINT, dont les premiers résultats seront restitués au premier trimestre 2020.



Les membres du bureau du CVL se sont rendus dans l'ensemble des bassins de vie représentés dans l'instance, notamment ici à Camopi, ou à Saül (photo ci-dessus) © Stéphane Akatia / PAG



Les membres du Conseil scientifique réunis à Maripa-Soula en séance plénière © Raphaëlle Rinaldo / PAG

○ CONSEIL SCIENTIFIQUE : UNE SÉANCE PLÉNIÈRE À MARIPA-SOULA

En 2019, le Conseil scientifique a pu se réunir deux fois. À la demande des membres, une séance a été organisée sur le territoire concerné par le Parc, à Maripa-Soula. Hormis les désormais classiques points présentant le bilan des activités liées aux patrimoines et au développement durable, cette présence sur le territoire a été l'occasion de prendre du recul grâce à l'organisation d'ateliers en présence des acteurs locaux.

À l'ordre du jour : des ateliers sur les sujets d'agriculture et d'activités vivrières avec les institutions locales (mairie, DAAF - Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, CFPPA - Centre de Formation professionnelle et de Promotion agricoles - de Matiti...), des ateliers sur la notion de subsistance, de communautés et un atelier de découverte d'un « jeu sérieux » sur la chasse du kwata (singe atèle). Les agents de la délégation territoriale du Maroni ont

pu découvrir le fonctionnement d'une instance que peu connaissaient. La rencontre avec les membres du CVL n'a cependant pas été possible. Une prochaine séance devrait permettre de mettre en place des ateliers communs comme ceux qui ont eu lieu en 2018. Les membres du conseil ont également découvert la boucle de Gobaya Soula et ainsi apprécié les efforts mis en place par le Parc et ses partenaires pour valoriser le territoire.

○ UNE NOUVELLE STRATÉGIE SCIENTIFIQUE POUR L'ÉTABLISSEMENT

Après deux ans de travaux, la stratégie scientifique du Parc a été révisée. Elle permet de cadrer les activités d'acquisition et de diffusion des connaissances du Parc pour la période de 2018 à 2028. Elle a été établie en lien avec les partenaires de la recherche et de la protection de l'environnement et des agents du Parc de différents services. Le Conseil d'administration a validé le document au cours de la séance du 20 juin 2019. Ce document a été présenté au Comité de Vie locale de novembre 2019.

Après un bilan de dix années d'activités scientifiques, le document présente les axes prioritaires d'acquisition de connaissance qui sont : les patrimoines des sociétés locales, les socio-écosystèmes et la biodiversité. Il aborde également la structuration

et capitalisation des données ainsi que la politique de diffusion de la connaissance. S'il est vrai que le Parc est désormais bien inscrit dans l'écosystème scientifique guyanais et national, les défis restent majeurs notamment en matière de médiation scientifique et de visibilité du Parc amazonien en tant qu'acteur scientifique lui-même. Il est important que le Parc continue à mobiliser la communauté scientifique nationale et internationale et développe une solide coopération scientifique entre espaces protégés à l'intérieur de la Guyane.

Un des axes importants est la réflexion sur l'articulation entre savoirs scientifiques et savoirs locaux. Dans la continuité des programmes déjà mis en place, une large place est accordée aux programmes comprenant des processus participatifs.



Conseil d'administration

DES DÉBATS NOURRIS



Le conseil d'administration du Parc amazonien de Guyane s'est réuni à trois reprises en 2019. Nous avons extrait quelques phrases clés issues de nombreuses heures de débat.

○ Travail de collecte toponymique mené par le PAG

CA du 14 mars 2019

Pierre JOUBERT

Responsable SIG du Parc amazonien

Le travail du PAG n'est pas de déterminer quel est le bon nom (de lieu, ndlr). Le PAG récolte des données, les référence, et s'arrête sur le nom qu'utilise le plus la population car il faut que cela fasse du sens pour elle. (...) A Camopi, le conseil municipal a pris une délibération pour valider 600 toponymes qui avaient été collectés par le PAG et ses partenaires, ainsi l'IGN a pu les prendre en compte.

Tristan BELLARDIE

2^e vice-président du PAG

Il existe une superposition de toponymes et il est compliqué de dire lesquels sont les bons (...). À la fin de XIX^e siècle, les premiers orpailleurs arrivaient en Guyane et ont nommé certains lieux et emplacements selon leurs vécus, histoires... Il y a donc aussi cet héritage à prendre en compte. En outre, au sein d'une même communauté il peut arriver que les habitants ne soient pas d'accord entre eux pour retenir tel ou tel nom.

○ Création de LIANE, structure dédiée à l'insertion par l'activité économique dans le Sud guyanais

CA du 20 juin 2019

Samagan DJO

Président du Comité de vie locale du PAG

Il faut réfléchir au cadre et au référentiel des chantiers actuels. J'ai eu l'occasion de me rendre à Camopi et discuter avec certains jeunes de l'ACI qui se projettent dans une exploitation artisanale du bois, à l'issue de cette formation (...). Pour les projets ACI à venir sur Maripa-Soula, il pense qu'il faudrait les orienter sur les soins à la personne pour répondre à un besoin social criant.

Pascal VARDON

Directeur du Parc amazonien

La vraie question est évidemment ce qui va se passer pour les jeunes après toutes les formations qu'ils suivent. Il y a beaucoup de jeunes qui ont suivi des formations mais sont incapables d'asseoir leur activité dans le domaine formel du fait de formalités administratives compliquées. Il faut donc réfléchir à une structure porteuse d'emploi afin de coller à la réalité des demandeurs d'emploi ou créateurs d'entreprise.

Frédéric BOUTEILLE

Sous-préfet aux communes de l'intérieur

Créer un chantier d'insertion à Camopi et plus particulièrement sur Trois-Sauts est d'une ambition considérable. Cela a mobilisé 900 000 euros de fonds publics et 16 personnes ont pu être formées. Tous les services et organismes concernés réfléchissent sur les perspectives d'emploi et d'accompagnement socioprofessionnel après ces formations.

○ Crise suicidaire qui a touché le Sud guyanais fin 2019/début 2020

CA du 14 mars 2019

Samagan Djo

Président du Comité de vie locale du PAG

À la dernière séance plénière du CVL, fin février, une réflexion a été menée en groupe fermé sur cette crise suicidaire. Pour les populations dites « autochtones » la tradition est très présente et influence la manière de penser.

Frédéric Bouteille

Sous-préfet aux communes de l'intérieur

Il est difficile d'intégrer les esprits et la tradition dans les réponses institutionnelles. Il est donc important que les communautés se saisissent également de la problématique.

Marie Fleury

Présidente du Conseil scientifique du PAG

Il existe l'ethnopsychiatrie qui tient compte des origines culturelles des personnes dans l'approche de soin. (...) Parmi les pressions que subissent les populations de l'intérieur, il y a l'orpaillage illégal ainsi que les nombreuses sectes et églises qui remettent en cause la culture et les traditions.

○ Stratégie scientifique du PAG

CA du 20 juin 2019

Claude SUZANON

Président du Parc amazonien

Le PAG n'est pas un institut de recherches mais un support à la recherche puisqu'il y a des milieux stabilisés par leur protection et qu'il est bien pour les scientifiques de travailler à long terme sur des écosystèmes qui ne sont pas perturbés.

Laurent KELLE

Responsable du WWF-Guyane

Il est nécessaire d'ancrer ces travaux dans leur contexte bio-géographique et notamment la connexion à créer avec le parc national brésilien des monts Tumucumaques.

Arnaud ANSELIN

Directeur adjoint du Parc amazonien

Le PAG essaie toujours de rester en lien avec le parc des Tumucumaques et envoie régulièrement des messages au directeur Christoph Jaster. Celui-ci a récemment informé que l'effectif de leur parc a été réduit à 2 agents, ce qui complexifie davantage les relations.

○ Deuxième convention d'application de la charte à Maripa-Soula CA du 14 mars 2019

Michel-Henri MATTERA

Directeur de la Diectte

Un CEP (contrat d'étude prospectives) a été signé avec les communes de Maripa-Soula et Papaïchton. La conclusion de cette étude, dans le cadre du contrat de la revitalisation du centre bourg, est qu'il y a un besoin de 300 emplois, tous secteurs confondus, dont 270 dans l'emploi public.

Marie FLEURY

La réalité du Sud de la Guyane en termes d'emploi c'est la pluriactivité, un habitant ne pratique pas une activité à 100 % mais plusieurs activités, il est agriculteur, chasseur, guide touristique et artisan en même temps. Je pense qu'il ne faut pas parler de « travailleur illégal » mais trouver un statut adapté.

Gauthier HORTH

Le sujet fondamental est l'inclusion économique et pour y arriver il faut une adaptation des règles au niveau du territoire. Les dispositifs existants aujourd'hui sont soit inaccessibles ou soit trop onéreux. Lorsqu'une personne tente de sortir de l'informel et déclarer son activité, elle se heurte à tellement de difficultés administratives et autres qu'elle décide finalement de rester ou retourner dans l'informel.

○ Etude d'opportunité de mise en place d'une Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) CA du 28 novembre 2019

Fanny RIVES

Adjointe au chef du service développement durable du PAG

Une Coopérative d'Activité et d'Emploi est une structure de portage d'activités. Le principe est que disposant d'un numéro SIRET, elle permet d'héberger l'activité de plusieurs personnes qui ont une activité indépendante, en leur offrant un cadre juridique. (...) Cela s'adresse essentiellement à des personnes qui ont une activité ponctuelle et irrégulière, et qui ont besoin de la gérer sans avoir la charge administrative qui en découle.

Myriam HIERSO

Représentante du directeur du service déconcentré chargé du tourisme

Au sein de la Chambre de métiers de la Guyane, il existe une coopérative dont les principes sont les suivants : les artisans enregistrés intègrent la coopérative et participent financièrement (en adhérent) au fonctionnement de cette coopérative. L'opportunité d'affiliation à la coopérative sera dépendant des intérêts financiers que l'adhérent y trouvera. Il faut donc que la CAE amène une plus value à l'activité en faisant bénéficier les futurs adhérents d'un éventail de prestations de service. Il faut faire preuve de pédagogie en expliquant l'intérêt de la coopérative aux futurs adhérents.

Pascal VARDON

Directeur du Parc amazonien

Il y a beaucoup de jeunes qui ont suivi des formations sur différents métiers (mécanique, plomberie, BTP...) mais il reste la difficulté de « l'après formation ». Comment un jeune peut exercer légalement son métier sur un territoire où il y a très peu d'entreprises, donc très peu de chance d'être embauché, ou très peu de chance de réussir à s'installer à son propre compte vu les risques que cela comprend ? Le PAG pense que la mise en place d'une CAE permettrait d'exercer dans la légalité les métiers pour lesquels ces jeunes ont acquis de la compétence, sans avoir tout le poids administratif que l'on connaît quand on doit gérer une entreprise.

Frédéric BOUTEILLE

Sous-préfet aux communes de l'intérieur

Avec la CAE, on n'a jamais été autant dans le concret (...). Il y a des projets d'insertion qui ne peuvent aboutir si derrière il n'y a pas de débouchés. Le plus délétère dans un parcours ce sont les ruptures, aussi il faut un suivi et un tuilage entre la formation et la mise en activité. Il faudra un parallèle entre la montée en puissance de la CAE et le vivier trouvé dans les chantiers d'insertion.

○ Restauration des zones impactées par l'orpillage illégal CA du 20 juin 2019

Arnaud ANSELIN

Directeur adjoint du Parc amazonien

La réflexion avance sur ce sujet, notamment avec la DEAL. Le PAG a visité à Saint-Laurent un site restauré. Le but est de voir - ou du moins s'inspirer du retour d'expérience pour imaginer quel serait le cahier des charges pour une restauration de site sur le territoire du PAG. Par la suite, le PAG souhaite lancer une analyse géographique afin de voir quels sont les premiers sites sur lesquels on pourrait expérimenter ce genre d'opérations. A ce jour, on n'en est pas à l'inscription au budget de l'établissement mais la réflexion technique progresse.

Claude SUZANON

Président du Parc amazonien

L'orpillage illégal n'est pas du fait du PAG, donc on ne peut pas lui imputer les impacts de ce fléau. Sur le reste du territoire (hors PAG) qui subit également l'orpillage illégal, il n'est pas demandé aux communautés de communes de gérer la restauration des sites, ni de prendre la responsabilité de la dégradation des sites orpillés.

Gauthier HORTH

Conseiller territorial

Le PAG a fait le choix d'avoir un territoire qui représente 30% de la Guyane, il doit se donner les moyens pour pouvoir gérer toute cette surface en bon gestionnaire ou alors reconnaître que son territoire est trop grand et le réduire par rapport à ses moyens humains et financiers.

Didier RENARD

Représentant du directeur du service déconcentré chargé de l'équipement

On est dans une opération gagnant-gagnant. D'un côté, les porteurs de projet peuvent trouver sur le territoire du PAG un réservoir de mesures compensatoires et les financer, et de l'autre le PAG peut entamer une démarche de restauration de certains sites sur son territoire à moindre coût. On a du mal à trouver des lieux pouvant bénéficier de cette mesure compensatoire car il n'y a pas ou peu de friches industrielles. Les seuls sites pouvant répondre à cela sont les sites orpillés illégalement et non restaurés.



Vie
de l'Établissement



L'Établissement public du Parc amazonien de Guyane peut s'appuyer sur une équipe multiculturelle, répartie sur un territoire aussi vaste que la Belgique. Cette situation, unique pour un parc national français, demande des moyens logistiques, numériques et humains spécifiques, adaptés au milieu amazonien. L'ensemble des activités mises en œuvre pour assurer le bon fonctionnement de l'Établissement permet de faire vivre une culture commune Parc, au plus près du territoire et de ses habitants.

The public establishment of the French Guiana Amazonian Park can draw on the support of a multicultural team, spread out over a territory the size of Belgium. That situation, which is unique for a French national park, calls for specific logistics, digital, and human resources adapted to the Amazonian environment. All the activities implemented to ensure the proper functioning of the Establishment enable a shared Park culture to thrive, tied closely to the territory and its inhabitants.



Ressources humaines

90 AGENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE



● EMPLOI

Les effectifs du Parc amazonien sont de :

- 85 agents sur poste permanent, dont 37.65% de femmes
- 21 agents sur poste temporaire, dont 80.95% de femmes
- 9 stagiaires rémunérés
- 5 VSC recrutés pendant 9 mois pour des missions diverses à Camopi, Trois-Sauts, Maripa-Soula, Saül et Rémire-Montjoly.

Emplois sous plafond :

- 85.50 ETP (équivalents temps plein)
- 86.04 ETPT (équivalents temps plein travaillés) dont 21.65 ETPT fonctionnaires titulaires (5.95%) et 64.39 ETPT contractuels (41.45 en CDI et 22.94 en CDD).

Emplois hors plafonds :

- 15.90 ETP (équivalents temps plein)
- 11.63 ETPT (équivalents temps plein travaillés)

Autres repères :

- 23 fonctionnaires titulaires
- 27 agents sont en poste sur des fonctions support soit 30 %

(Logistique, achats, marchés publics, constructions, RH, formations, communication, SSI, assistantes, responsables et agents techniques, mécaniciens...).

En 2019, il a été réalisé :

- 28 procédures de recrutement
- 40 contrats conclus (36 CDD et 4 CDI)
- 4 avenants

Entrants : 5 agents sur poste permanent et 24 agents sur postes temporaires et hors plafond

Sortants : 2 agents sur poste permanent et 14 agents sur postes temporaires et hors plafond.

L'effectif global du PAG est resté stable, avec seulement trois fins de contrat, deux démissions et un congé parental. Ceci a permis de respecter les engagements et les missions de l'établissement avec une forte mobilisation des agents.

● CARRIÈRES

- 4 agents titulaires et contractuels ont bénéficié d'un changement d'échelon soit à l'ancienneté selon les cadences d'avancement applicables, soit au choix.
- 1 agent contractuel quasi-statut a bénéficié d'un changement de niveau, 1 agent contractuel quasi-statut a bénéficié d'un changement de catégorie, 2 agents en position normale d'activité (PNA) ont bénéficié d'un changement de corps.

● RÉMUNÉRATIONS

- 5 944 719.47 € de masse salariale au total
- 170 décisions de gestion de carrière des agents
- 504 mouvements de paie et 40 navettes paie
- 8 déplacements du service des ressources humaines à Maripa-Soula, Papaïchton, Saül et Camopi

● INSTANCES PARITAIRES ET DIALOGUE SOCIAL

Commission Consultative Paritaire locale (CCPL) : 2 réunions

Comité technique local (CTL) : 5 réunions

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail :

3 réunions, dont une réunion exceptionnelle

Des réunions de dialogue social sont organisées régulièrement. Elles réunissent la Direction du PAG, le Secrétaire général, le responsable des ressources humaines, les représentants des

organisations syndicales et le représentant des personnels au conseil d'administration.

Elles sont un moment d'échange informel sur tout ce qui touche à la vie du parc en complément et en dehors du cadre plus normé des instances paritaires. À ce titre, elles concourent de manière constructive à la qualité du « travailler ensemble », essentiel à la bonne marche de l'Établissement.



« J'ai fait ce que j'aime, de la science avec et pour les gens, et pour la Guyane »

Raphaëlle Rinaldo, la responsable scientifique du Parc amazonien, a quitté l'Établissement en décembre 2019 après huit années passées au service du territoire. Elle s'est envolée vers de nouveaux projets de vie, non sans avoir laissé son empreinte au sein du parc national.

Vous êtes entrée au Parc amazonien de Guyane en août 2012, tout fraîchement munie d'un doctorat de Chimie en Sciences du Bois à l'Université Antilles-Guyane après une scolarité réalisée en Guyane et de brillantes études en France hexagonale. Qu'est-ce qui vous a motivé à l'idée de venir travailler au service du territoire du Sud de la Guyane ?

Raphaëlle Rinaldo : *Après mes études, j'avais envie de partir travailler au Suriname. Le triptyque qui m'intéressait, c'était la recherche, les populations et les institutions. Je voyais que là-bas ce genre d'approche était bien développé notamment avec les ONG comme ACT (Amazonian Conservation Team) qui est devenue par la suite notre partenaire. Et puis, j'ai vu le poste de responsable scientifique au Parc amazonien et je me suis dit qu'on pouvait peut-être faire la même chose, mais en Guyane. En huit ans au Parc amazonien, j'ai découvert une Guyane que je ne connaissais pas. Ce fut pour moi un choc à la fois culturel et émotionnel. J'ai vraiment découvert mon pays. J'étais une jeune du littoral, j'avais l'habitude d'aller en forêt, j'avais fait des études dans le domaine du bois, de l'exploitation forestière, donc je connaissais ce milieu. Mais c'est vrai que la rencontre avec ces différentes populations (du Sud de la Guyane, ndlr), c'est autre chose ! Je suis tombée amoureuse de ce territoire encore plus...*

Je suppose que vous gardez beaucoup de souvenirs impérissables ?

Le premier, c'était ma première mission scientifique, un mois après mon arrivée au Parc amazonien, à Trois Sauts. Je n'avais jamais été à Trois Sauts et la collègue qui devait mener la mission était malade. J'ai donc dû mener ma première mission scientifique toute seule et en tant que chef, dans un village que je ne connaissais pas, avec des scientifiques que je ne connaissais pas. Et là-bas... J'ai découvert l'hospitalité. Quand je suis partie de Trois Sauts, j'avais les larmes aux yeux ! J'ai



vraiment fait ce que j'aimais, de la science avec les gens et pour les gens. L'autre moment marquant, c'est quand on a formé des collègues de l'Oyapock et du Maroni à la démarche scientifique et à l'écologie, avec l'aide de mes collègues Guillaume Longin et Gaëlle Cornaton. Ça a changé nos liens à tout jamais. J'ai conçu un programme de formation sur une semaine, ils ont visité des laboratoires... Cela a changé leur façon de traduire et certains sont devenus de véritables médiateurs scientifiques. Et puis il y a eu ma première organisation d'une mission hélicoptérée sur le mont Itoupé. C'était marquant pour moi car il y avait à la fois beaucoup de stress pour organiser et un budget important à gérer. Ma dernière satisfaction, c'est la mise en place du programme Terra MaKa'andi après deux ans de montage, un budget d'un million d'euros, et à la clé des emplois sur le territoire. Voilà ce dont je suis fière. Je pense que ce sont des programmes comme ça qui donnent tout leur sens à l'existence du PAG sur ce territoire.

Au-delà de votre rôle de responsable scientifique, vous vous êtes aussi

beaucoup investie dans la vie du Parc amazonien ?

Oui, mais ça c'est moi (rires) ! Je crois que c'est parce que j'ai trouvé des alliés. La science, ce n'est pas que la connaissance de base. Elle doit aussi permettre de servir de base aux actions de développement. Avec les collègues du service développement durable, on s'est aperçu que l'on partageait les mêmes problématiques. On est tombé d'accord sur une chose, c'est que le Parc voulait faire de la participation, réellement, mais sans jamais s'être doté des moyens pour le faire. On a ainsi mis en œuvre une démarche d'initiation aux méthodes participatives, qui a débouché sur une formation pour 25 agents. Cela a créé du lien entre nous, mais aussi un langage et une culture commune. J'ai aussi été engagé dans des projets de mieux-vivre, ou mieux-travailler, ensemble. J'avais des collègues formidables. À un moment, il faut savoir faire des choix de vie, mais ce n'est pas sans peine que je suis partie.

Première campagne d'étude de la dynamique et de la diversité des poissons du Haut-Maroni (rivière Marouini)
© P-Y Le Bail

○ CONDITIONS DE TRAVAIL ET ACTION SOCIALE

Visites médicales : 36 visites médicales au titre de la médecine de prévention (visites périodiques, de reprise, à la demande de l'employeur ou de l'agent)

Santé et sécurité au travail :

Sous l'impulsion de la conseillère de prévention, le réseau des assistants de prévention poursuit sa mission d'assistance et de conseil dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité auprès des chefs de service et des chefs de délégations territoriales. Il a notamment été mise en place une communication récurrente par courriel à l'ensemble des agents, intitulé : « Les conseils de Rosiane » (Rosiane Mandé étant la conseillère de prévention). Efficaces dans leur format, ils peuvent souligner des points précis liés à l'actualité Hygiène et sécurité ou effectuer des rappels concernant les gestes de prévention.

L'incitation, sans cesse renouvelée auprès des assistants de prévention et des agents, a permis d'améliorer l'enregistrement des accidents et des incidents sur le registre électronique.

La mise à jour du DUERP (Document unique d'Évaluation des Risques professionnels) a pu être finalisée par le groupe de travail dédié : affinement de la priorisation des risques et déploiement du plan d'action correspondant.

Une ergonome du centre de santé au travail s'est déplacée dans les locaux du siège pour une visite de prévention. Des matériels de confort accru comme des fauteuils ergonomiques ont été acquis. Des ceintures lombaires ont été fournies aux agents qui le demandaient.

Le parc a aussi bénéficié au mois de septembre de l'**inspection de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST)**, Eric Gancarz, missionné par le Conseil général à l'Environnement et au Développement durable (CGEDD). L'ISST a passé une semaine au parc, dont trois jours au Siège et deux jours à la délégation territoriale du Maroni où il a pu visiter toutes les antennes et tester ainsi la logistique de l'Établissement. De nombreux échanges ont eu lieu entre l'ISST et les agents. Son rapport final, positif et consultable, a apporté au Parc la confirmation que les dispositions prises pour assurer la sécurité de ses agents sont à la hauteur des risques liés à son environnement et à ses missions. Des points d'amélioration adaptés au contexte ont pu être également formulés.

Participation aux coûts des repas

Par ailleurs, le Parc amazonien participe aux coûts des repas des agents à Rémire-Montjoly et Maripa-Soula. Trois agents ont bénéficié cette année d'une aide matérielle.

Plan de formation

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES



La formation professionnelle au Parc amazonien est un outil essentiel au service de ses agents, leur permettant d'acquérir et de renforcer les compétences nécessaires à leur métier.

Ces formations sont réalisées en rapport avec les besoins de l'agent et de chaque service, exprimés lors d'un entretien annuel qui a lieu chaque début d'année.

Plusieurs formations issues du Plan de formation (interne, intra et externe) sont réalisées dans les locaux de l'Établissement. Les formations en intra ont permis la diminution des coûts annexes (transport, hébergement et frais de mission).

Ces formations permettent :

- De garantir l'adaptation des agents à leur poste de travail
- De favoriser l'acquisition de nouvelles compétences
- D'accompagner le développement des compétences et favoriser l'évolution professionnelle des salariés
- De permettre l'utilisation du CPF et des différents dispositifs de formation.

Il est important de souligner qu'une recherche systématique d'optimisation des coûts est mise en place lors de la recherche de prestataires tant en Guyane prioritairement, que dans l'Hexagone selon les critères définis dans un Marché public.

Sur un effectif de 106 agents (permanents et non-permanents), 104 ont été formés en 2019.

Les principales thématiques de formation ont été :

- Management intermédiaire
- Santé-Sécurité au Travail (formation TIR, PSC1, formation mécanique hors bord)
- Communication non Violente (CNV)
- Formation RH (GPEC)
- Formation bureautique (Excel et Word initiation, Excel perfectionnement)
- Assurer les activités d'accueil au PAG.

Nombre de formations réalisées	Nombre de stagiaires	Nombre de jours	Nombre d'heures
33	104	654	4015

Coûts pédagogiques	Coûts annexes	Nombre d'agents par catégorie		
		A	B	C
30.297.71 €	45.657.04 €	29	29	46

Le montant du budget formation était de 30.000 € (coût pédagogique uniquement). Ce montant s'est finalement porté en fin d'exercice à 30.297,71 €. Le montant total des dépenses de formation incluant les coûts annexes s'élève à 75.954.75 €.

Une formation à la communication non violente pour tous les agents

Dans le cadre du plan d'action sur le fonctionnement interne, il avait été décidé de mettre en place une formation à la « communication non violente » destinée à l'ensemble du personnel.

Pour permettre à une majorité d'agents de participer à cette formation, une demande de financement a été faite auprès du Fond d'Innovation RH (FIRH : fonds destinés à promouvoir les projets innovants en matière de ressources humaines). La prise en charge directe par le FIRH a été d'un montant de 10.680 €, ce qui a permis à l'ensemble du personnel du siège, des délégations territoriales ainsi que les stagiaires et les VSC de participer.

Cette formation avait pour but de servir à la résolution de conflits et de créer entre les personnes des relations fondées sur l'empathie, la compassion, la coopération harmonieuse et le respect.

Etude de la possibilité

D'UN TRANSFERT DU SIÈGE

À MARIPA-SOULA



Depuis les premières actions conduites par la Mission Parc (préfiguration du futur parc national), le siège du Parc amazonien de Guyane est implanté sur l'île de Cayenne, en dehors du territoire qui le concerne. L'implantation du siège du Parc sur son territoire, dans les communes de l'intérieur, est une option évoquée dès la création du parc national, qui n'avait pour l'instant jamais été étudiée de façon objective.

En 2018, le Conseil d'administration a souhaité étudier la possibilité d'un tel transfert de Rémire-Montjoly à Maripa-Soula, et a demandé que soit réalisée dans ce but une étude préalable coûts-bénéfices.

Les objectifs de cette étude étaient ainsi d'étudier les possibilités et les conditions d'implantation du siège du PAG sur le Maroni, en fournissant des données objectives et des éléments d'aide à la décision suivant la méthodologie suivante :

- Dresser un « état 0 » du fonctionnement du Parc dans sa configuration actuelle, que ce soit du point de vue financier que des ressources humaines
- Définir les impératifs d'organisation du Parc amazonien du point de vue financier ou des ressources humaines avec un siège à Maripa-Soula
- Évaluer les coûts et avantages à déplacer le siège vers Maripa-Soula.

La finalité de cette étude n'était pas d'arrêter un scénario unique mais :

- de comprendre les implications, techniques, humaines et financières d'un tel choix
- de proposer des solutions complémentaires pour faciliter la décision finale du Conseil d'administration.



La conclusion de cette étude a été la suivante :

Le déplacement du siège du Parc aurait **un impact positif en termes d'image et de crédibilité** vis-à-vis de la population et des administrations locales. Toutefois, la localisation actuelle du siège sur le littoral, hors périmètre du parc, permet de conserver une certaine « neutralité ».

Le principal frein évoqué pour le déplacement du siège des agents et des partenaires, dans le cadre de réunions, est **le manque d'accessibilité et l'enclavement** de la commune de Maripa-Soula. Les agents ont évoqué une autre crainte liée **au manque de services** (école, santé, etc.). Le contexte territorial actuel de Maripa-Soula ne permet pas d'envisager un tel transfert : les équipements et infrastructures en l'état ne peuvent pas répondre aux besoins nécessaires à la délocalisation du siège du Parc et le niveau de service actuel est insuffisant au regard des attentes des agents et de leurs familles. Le transfert du siège est conditionné par l'élaboration d'une planification territoriale à long terme sur la commune de Maripa-Soula.

En raisonnant à plus long terme, deux visions s'opposent en ce qui concerne le transfert du siège à Maripa-Soula : d'un côté, certains considèrent que le transfert du siège du Parc amazonien contribuerait à la **dynamique de développement territorial et économique** de la commune, entraînant potentiellement la venue d'autres administrations. D'autres estiment que ce transfert n'induirait pas de dynamique de développement, mais nécessiterait **une série de mesures de rattrapage** (services et infrastructures) coûteuses et préjudiciables au fonctionnement du Parc.

En termes d'organisation, le maintien de la Direction de l'établissement public **sur le littoral** apparaît comme incontournable, compte tenu des multiples réunions et liens fréquents avec les partenaires et administrations.

Les coûts engendrés pour un tel transfert seraient considérables pour des bénéfices aléatoires. D'autant que ce transfert pourrait contribuer au déséquilibre déjà existant entre les 3 délégations territoriales.

À court terme, une réorganisation interne de l'Établissement public du PAG semble plus opportune afin de :

- Mieux organiser le fonctionnement des services et améliorer les échanges entre les délégations territoriales et le siège
- Organiser plus de rencontres sur les communes de l'intérieur et y attirer les partenaires
- Accompagner le développement de Maripa-Soula (infrastructures de base, microfiliales économiques, etc.).



Locaux actuels du Parc amazonien à Camopi. A gauche : la future Maison du Parc
© Jean-Baptiste Latreille de Lavarde / PAG

Équipements & INFRASTRUCTURES



● DÉLÉGATION TERRITORIALE DE L'OYAPOCK

Camopi

Maison du Parc : Le marché public pour la construction de la maison du Parc de Camopi a été notifié début mars 2017. Coût de l'opération pour la construction (4 lots) : 510.938,75 €. Puis le marché lot n°5 peinture a été notifié en août 2018, pour un montant de 21 836,00€. La construction est constituée de 3 bâtiments à étage, reliés par des passerelles couvertes. La couverture est en palme synthétique.

Après un démarrage difficile de la construction lié aux mouvements sociaux de 2017, puis des contraintes d'approvisionnement en 2018, le chantier a pris un nouveau retard en 2019 en raison de difficultés propres à l'entreprise titulaire des lots de ce marché.

Fin 2019, le taux de réalisation est estimé à 97% (des lots charpente et gros œuvre). L'installation de l'équipe de Camopi devrait intervenir dans le courant du 2nd semestre 2020. Ce bâtiment apportera une franche amélioration des conditions de travail. Les

bungalows utilisés jusqu'à présent serviront au bénéfice d'associations œuvrant sur le territoire, voire aux services publics (État et collectivité). Afin de donner plus d'autonomie à l'ensemble bungalows, un bloc sanitaire lui a été adjoint en 2019.

Pôle Logistique et logements : Les travaux d'amélioration du pôle logistique, initiés en 2018, ont été poursuivis (peinture et pose de faïences dans les sanitaires, pose de grillage anti-chauve-souris, création d'un local dédié aux missions de police, etc.).

De plus, dans le cadre de la maintenance et de l'entretien du parc immobilier du PAG, et dans l'objectif d'une amélioration/adaptation continue des bâtiments, plusieurs aménagements ont été réalisés en régie :

- Consolidation et rehausse d'un château d'eau qui permettra à terme d'assurer une meilleure adduction d'eau dans les logements,
- Amélioration du confort thermique : pose

d'un extracteur solaire et modification du cloisonnement et des ouvertures,

- Renforcement des charpentes des logements,
- Pose d'une cabine de douche,
- Électrification du carbet de passage, réalisation de placards de rangement fermés...

Il a été également nécessaire de reconstruire et renforcer (pour permettre l'accès au terrain logistique des véhicules lourds) la passerelle de 11m située sur le chemin d'accès au pôle logistique côté aéroport de Camopi.

Ces travaux ont été confiés à l'ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion professionnelle) Ka'a construction, et s'inscrivent dans une action globale du PAG de soutien au développement local et à la formation des jeunes issus du territoire



○ DÉLÉGATION TERRITORIALE DU MARONI

Papaïchton

La réhabilitation du bâtiment à vocation de logement de passage pour les agents du Parc amazonien a été finalisée en 2019 : rénovation complète de la toiture et d'une partie des murs porteurs, rénovation de la cuisine, construction d'un bloc sanitaire. Ce logement est opérationnel et a d'ores et déjà permis de faciliter la mise en œuvre de missions d'agents issus des autres implantations du PAG. Cette démarche de facilitation est nécessaire à l'accomplissement des missions, en permettant notamment de conserver des liens forts entre les équipes.

Par ailleurs, le PAG a procédé en 2018 à l'achat d'un terrain de 4000 m² comportant plusieurs bâtiments vétustes et une maison d'habitation d'environ 100 m² inachevée.

La concertation avec les agents de l'antenne de Papaïchton et les réflexions sur l'aménagement des bâtiments existants et la création de bâtiments neufs sont en cours. A terme, ce terrain offrant un fort potentiel par sa superficie et son emplacement, pourrait permettre de regrouper les infrastructures du PAG sur un même lieu.

Le terrain a été intégralement clôturé en 2019 pour sécuriser le site, dans l'attente de l'aboutissement des concertations en cours, et d'une ouverture budgétaire pour mener à bien cette opération.



Maripa-Soula

La construction de la Maison du Parc, démarrée au 2nd semestre 2016, a été confrontée à un arrêt de chantier en novembre 2017 consécutivement à un doute quant à la provenance et la qualité des essences de bois utilisées.

Ce problème résolu en 2018, le chantier a pu reprendre en 2019 mais a été à nouveau fortement ralenti par des problèmes internes à l'entreprise chargée du lot en cours (gros œuvre, charpente). Fin 2019, les travaux ont repris, pour une livraison estimée au 2nd semestre 2020.

La maison dite « Météo France » à Maripa-Soula (convention d'occupation de neuf ans à l'usage du PAG) a fait l'objet en 2019 d'une réflexion quant à son utilisation, en particulier par les services déconcentrés de l'État. Cette réflexion et les modalités d'organisation de ce partage partiel doivent être finalisées en 2020, dans le souci de faciliter l'accès à ces services aux territoires du Sud, tout en préservant les moyens techniques, logistiques et financiers du PAG.

Le carbet de stockage des carburants de la DTM, implanté sur le site des Forces Armées de Guyane du camp Lunier, a fait l'objet de travaux d'amélioration de l'accès afin de sécuriser et faciliter les interventions des agents.

○ DÉLÉGATION TERRITORIALE DU CENTRE



Issues de concertations avec la commune de Saül, plusieurs réalisations sur la délégation territoriale ont vu le jour :

- Un carbet en bois abritant 3 panneaux d'information, implanté au centre du bourg, a été financé par le PAG ;

- Un carbet de tri, réalisé en utilisant des matériaux issus du recyclage (bois et plastique) a été construit en régie.



Achats

& MARCHÉS PUBLICS

Le bon fonctionnement et la bonne articulation entre les processus d'achat et de logistique sont essentiels pour assurer aux délégations territoriales un fonctionnement de qualité. Les achats sont toujours adaptés aux besoins spécifiques des délégations et des agents, et réalisés dans la mesure du possible localement. La fluidité de la logistique sur un territoire très éclaté a nécessité encore en 2019 un fort sens de l'adaptation, de la réactivité et de la créativité, pour assurer l'acheminement de nombreux matériels (de la bureautique légère jusqu'aux véhicules tout-terrain).

ACHAT ET LOGISTIQUE

Environ 1 520 bons de commande ont été émis en 2019, dont 650 par la cellule logistique-achats, 470 pour les besoins de transport, d'hébergement et de restauration des agents et intervenants extérieurs, et 400 pour assurer les commandes générales et « transversales » (téléphonie, internet, abonnements divers). Cinq personnes au secrétariat général émettent ces bons de commande, ce qui représente une moyenne de 300 bons de commande par agent émetteur et par an.

Au-delà des achats, il s'agit également pour les agents de la cellule, de gérer le parc de véhicules du siège (assurance, contrôles techniques, entretien et maintenance, réparations), de gérer les stocks de fournitures diverses (bureau, habillement, dotations des agents) et d'assurer quelques travaux en régie sur le patrimoine bâti du PAG, au siège ou dans les délégations.

En 2019, un travail de mutation de la procédure d'achat a débuté, en partenariat avec la délégation du Maroni. Le logiciel de demande d'achat GESPAG étant devenu obsolète, il était nécessaire de travailler sur un nouveau système, dont la mise en œuvre est en cours de test avec la DTM, et devrait être étendue courant 2020 à l'ensemble du Parc amazonien (siège et délégations).

Cette nouvelle procédure, basée sur un système de suivi déjà utilisé dans la cellule, a été enrichie pour intégrer un suivi de l'acheminement des matériels et achats et devrait permettre, in fine, un gain de temps et d'énergie pour tous les agents !

Voyages & déplacements

Les besoins de déplacement des agents du Parc (hors déplacements utilisant les moyens propres de l'établissement), nécessitent la commande et l'achat de titres de transport (essentiellement des billets d'avion), ainsi que des prestations d'hébergement et de restauration.

Ceci se traduit par l'émission de 470 bons de commande, et représente un montant total d'environ 300 000 € annuel, dont 60% pour la partie transport uniquement (99% pour les billets d'avion, dont 60% Air Guyane).

MARCHÉS PUBLICS

Reconduction de marché

Un seul marché a été reconduit, il s'agit du marché d'impression de support d'information et de communication du PAG – Lots 1 à 5, reconduction tacite jusqu'en juillet 2021.

NOUVEAUX MARCHÉS

Les marchés publiés en 2019 sont les suivants :

Marché de fournitures

Acquisition d'un véhicule 4x4.

Marchés de prestation de service :

- Prestations de nettoyage des locaux du Parc amazonien dans les 3 délégations (DTO, DTC et DTM antenne de Papaïchton) – Prestations annuelles, reconductibles 2 fois (soit 3 ans au total) ;
- Acquisition et traitement de données par Lidar aérien dans le secteur de Saül ;
- Location d'hélicoptères avec équipage – marché à bons de commande - prestation annuelle, reconductible 3 fois (soit 4 années au total) ;
- Prestations de service d'agence de voyages ;

Prestations d'assurance (procédure déclarée sans suite).

Marché de prestations intellectuelles

- Formations pour les agents du PAG et relance lots infructueux – Marché alloti (11 lots) à bons de commande. Relance des lots infructueux. Au total 7 lots attribués ;
- Etude d'opportunité de l'implantation du siège du PAG à Maripa-Soula ;
- Organisation d'événements dans le cadre du programme de coopération régionale RENFORESAP – Procédure déclarée sans suite.

Marché de travaux

- Construction d'une passerelle bois à Camopi ;
- Construction de la maison du PAG à Maripa-Soula Lot n°3 menuiseries bois et relance suite infructueux ;
- Accord-cadre à marché subséquents pour la construction d'infrastructures en bois :
- Marché subséquent n°1 : Site de Mémora - Construction d'une passerelle de 7ml ;
- Marché subséquent n°2 : Site de Mémora - Construction d'une passerelle de 24ml.

Répartition par type de marché public en 2019

TYPE DE MARCHÉS	NOMBRE DE MARCHÉS	MONTANT TOTAL	DONT PRESTATAIRES LOCAUX	
			MONTANT	Pourcentage
Fournitures	1	41 000 €	41 000 €	100%
Prestation de service	6	1 126 000 €	1 126 000 €	100%
Prestation intellectuelle	8	60 000 €	25 000 €	30%
Travaux	4	177 000 €	177 000 €	100%
TOTAL		1 404 000 €	1 369 000 €	97%

Communication

VALORISER LE PARC NATIONAL



Le service communication du Parc amazonien intervient en soutien aux délégations territoriales et aux autres services de l'Établissement en produisant des supports de communication adaptés à leurs besoins. Il cherche également à augmenter la visibilité du Parc au niveau local, national et international en utilisant différents canaux de diffusion.

● TEMPS FORTS



● Animations au siège lors de la journée Portes ouvertes
© Stéphanie Boullaguet / PAG

Journée Portes ouvertes

Le Parc amazonien de Guyane a organisé sa deuxième Journée Portes ouvertes, après la première édition en 2017, le vendredi 8 mars 2019.

Pendant toute la journée, le siège du Parc amazonien, à Rémire-Montjoly, a ouvert ses portes au grand public, afin de présenter les missions et activités qu'il mène dans le Sud de la Guyane. Cette journée a été également l'occasion de mettre en valeur les richesses naturelles, culturelles et humaines de ce territoire unique !

Guidés au son du tambour, le public a pu découvrir ainsi la vannerie traditionnelle à base d'arouman autour d'André Suitman et François Miso, le travail du coton avec Pâquerette Couchili ainsi que le tatouage éphémère wayâpi présenté par Jérémie Mata. Les visiteurs ont en outre pu profiter d'une dégustation des produits venants des bords du Lawa (pinda kwaka, fonfon pépé, sirops, confitures), d'un atelier de danses traditionnelles aluku animé par Annie Tingo, de contes créoles avec Tijé Krakémantò, d'une conférence sur les oiseaux de Guyane animée par l'auteur Tanguy Deville et de la présentation de jeux originaux, Leli Katop, sur les patrimoines naturels et culturels de Guyane, entièrement pensés



par des agents du Parc amazonien.

Tous ces événements ont séduit un nombreux public qui a défilé dans les stands tenus par les différents services de l'Établissement public pendant la journée. Une deuxième édition aussi réussie que la première, le grand public se révélant très curieux sur les activités du Parc amazonien.

Participation aux célébrations liées aux 50 ans des communes de l'intérieur

L'année 1969 marque la suppression du Territoire de l'Inini, une division administrative qui concernait l'intérieur de la Guyane. C'est à cette date qu'ont été officiellement créées les communes du Sud guyanais. Elles ont ainsi célébré leurs 50 ans cette année par le biais de nombreuses festivités auxquelles le Parc amazonien a été associé. Tenue de stands, participation aux différentes activités, conférence, exposition et réalisation d'objets promotionnels spéciaux pour les 50 ans, le Parc amazonien a été très présent auprès de ces communes.

A **Papaïchton**, le Parc amazonien a participé au lancement des 50 ans dès le mois d'avril 2019. A cette occasion, le média public Guyane la 1^{ère} et son antenne locale la web-radio Mi Lobi ont



Fête de la commune à Camopi © Jérémie Mata / PAG

organisé un direct radio village samedi 27 avril. Durant cette journée, le Parc amazonien a tenu un stand présentant ses activités sur le territoire communal. A la fin du mois d'août, lors de la fête de la commune, la mairie de Papaïchton et le Parc amazonien ont inauguré le sentier La Source (lire également en page 16).

A **Camopi**, en juillet, en plus d'un stand de présentation du Parc amazonien, de l'animation d'activités ludiques et de la création d'un logo spécifique (réalisé par une élève stagiaire du lycée professionnel de Balata à Matoury), le Parc amazonien a présenté une exposition photographique sur les 50 ans de la commune, réalisée à partir des clichés de photographes et de chercheurs anthropologues, des années 1960 à nos jours, archivés par Jérémie Mata.

A **Saül**, comme à **Camopi**, lors de la célébration des 50 ans à la mi-août, le Parc amazonien a tenu un stand, participé aux activités festives, créé un logo (toujours par la stagiaire lycéenne) et a également organisé un concours photo autour de la biodiversité (dans le cadre de l'ABC de Saül) sur le thème « Monstres et Merveilles de la nature saülle ». Pour la partie culturelle, le Parc amazonien a créé une exposition « Saül, tan lontan » autour des archives écrites, orales et audiovisuelles documentant l'histoire de la commune du centre de la Guyane. Cette exposition s'inscrit dans le cadre du projet de reconstruction de la maison Agasso.

Partenariats et soutiens à des expositions et conférence

Le Parc amazonien partenaire du Muséum de Toulouse pour l'expo Oka Amazonie

Le Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse a lancé, en avril 2019, l'exposition « Oka Amazonie, une forêt habitée », une manifestation inscrite dans le cadre de l'année internationale des langues autochtones proclamée par l'Unesco en 2019. Oka Amazonie interroge des enjeux de société fondamentaux, tels le devenir des cultures autochtones dans un monde globalisé ou encore la préservation d'un patrimoine matériel et immatériel.

Sollicité par le Muséum, le Parc amazonien a contribué à la mise en place de cette exposition par son apport en termes d'images, ce qui souligne une fois encore l'excellent fonds photographique sur les territoires du Sud guyanais détenu par le

parc national. La photothèque du Parc amazonien compte à ce jour près de 10 000 photos référencées. Un contrat de mise à disposition d'images a été signé avec le Muséum. Chaque année, plus d'une dizaine de contrats sont ainsi signés avec des partenaires ou institutions. Ces images ont permis également d'illustrer le catalogue de l'exposition, bel ouvrage dans lequel interviennent également les partenaires scientifiques locaux et des agents du Parc amazonien, dont le directeur adjoint.

Le musée des Cultures guyanaises à l'heure teko/wayäpi

Depuis le 5 décembre 2019, le musée des Cultures guyanaises accueille une exposition temporaire consacrée aux peuples teko et wayäpi, appelée « Kobwe Olodju ! Nous existons ! ». Elle vise à accroître la

visibilité de ces deux nations amérindiennes de l'intérieur de la Guyane.

Le musée des Cultures guyanaises a également fait appel au fonds d'archives photos et films du Parc amazonien de Guyane.

Les Oiseaux de Guyane en tournée

Le naturaliste, ornithologue, arboriste-grimpeur, illustrateur et photographe Tanguy Deville a réalisé une série de conférences sur les territoires concernés par le Parc amazonien entre le 26 février et le 8 mars 2019. Un périple rendu possible grâce au fort accompagnement du Parc amazonien de Guyane. Tanguy Deville a présenté son livre *Les Oiseaux de Guyane*, sorti en mai 2018 aux Editions Biotope.

ÉVÉNEMENTS : À LA RENCONTRE DU PUBLIC

Le Parc amazonien participe tout au long de l'année à des événements et manifestations permettant de présenter au grand public ses missions et actions en faveur du Sud de la Guyane.

Cette année, de nombreuses occasions se sont présentées.

Alternayana

L'association Graine Guyane a organisé le 1^{er} éco-festival des alternatives guyanaises, les 29 et 30 mars 2019 au Jardin botanique de Cayenne.

Le Parc amazonien de Guyane y a tenu un stand centré autour de l'animation des jeux de la mallette pédagogique Leli Katop. Ces jeux originaux ont été développés par les équipes du Parc amazonien sur les cultures et la biodiversité du Sud guyanais.

Cet événement a drainé plus de 2 000 visiteurs, 60 participants, dont 47 exposants/stands, ont présenté leurs alternatives autour de thématiques variées : alimentation, économie, biodiversité, vivre ensemble, culture, modes de vie, santé, participation citoyenne.

Palmiers en fête

Le Parc amazonien était présent à la 3^e édition de la Fête des Palmiers à Régina, les 6 et 7 avril 2019.

Cette manifestation mise en place par la MFR des Fleuves de l'Est et le GAL de l'Est a pour ambition de faire découvrir ou redécouvrir au grand public les nombreux fruits de palmiers et leurs différentes utilisations. Le Parc amazonien a tenu un stand présentant ses missions et ses activités dans le domaine de l'accompagnement de l'agriculture dans le Sud guyanais.



Marché artisanal
du Maroni
© Claudia
Berthier / PAG

Salon du Tourisme et des Loisirs

Le Salon du Tourisme et des Loisirs de Guyane s'est tenu les 12, 13 et 14 avril 2019 au PROGT de Matoury. Sous l'égide du Comité du Tourisme de Guyane, cet événement attire chaque année 8 à 10 000 visiteurs. Le Parc amazonien y assure sa présence depuis dix ans pour gagner en visibilité et en notoriété. Ce salon permet d'informer le grand public guyanais sur les missions du Parc amazonien mais aussi sur les richesses culturelles et naturelles de l'intérieur du pays.

Cette année, le Parc amazonien a mis l'accent sur la présentation de ces jeux pédagogiques et en particulier du Jeu Pense-Bêt'.

Goon Festi na Maïpasoula

Les agriculteurs de Maripa-Soula ont organisé leur première foire agricole en avril dans la commune. L'objectif était de « valoriser l'agriculture locale et les agriculteurs ». Au programme : exposition photo, marché agricole, jeux, débats, etc.

Un événement soutenu par le CFFPA de Matiti et la DAAF avec l'accompagnement de la mairie de Maripa-Soula, la CCOG (Ouest Guyane) et le Parc amazonien. L'Établissement public a d'ailleurs tenu un stand lors de la manifestation sur la place des fêtes.

Green Lions Days

Le District 63 Antilles et Guyane françaises

du Lions Club International a mis en place son premier village de la Biodiversité et de la Solidarité durable au Mercure Royal Amazonia de Cayenne, les 26 et 27 avril 2019. Un événement parrainé par Ferdy Louisy, maire de Goyave, président du Parc national de la Guadeloupe et à l'époque vice-président de l'AFB (Agence Française de la Biodiversité).

Cet événement a rassemblé les acteurs de la solidarité et de la préservation de la biodiversité. L'objectif était de sensibiliser le public sur la nécessité de sauvegarder nos espaces naturels et de s'engager dans une solidarité durable. Un stand était animé par les équipes du Parc amazonien.

A la rencontre des services de l'Etat

Dans le cadre de la Fête nationale du 14 juillet, la préfecture de Guyane a rassemblé tous les services de l'Etat et les établissements publics autour d'une grande manifestation à la Caserne Loubère de Cayenne, la veille de la Fête nationale, le 13 juillet. Pour la deuxième année consécutive, le préfet a souhaité que cet événement soit aussi le moment de mieux faire connaître les services de l'Etat.

Journées des Peuples autochtones

Comme chaque année, le Parc amazonien a affiché sa présence aux Journées des Peuples autochtones (JPA), les 9, 10 et 11 août sur la place des Palmistes de Cayenne. Pendant ces trois jours, le Parc amazonien a animé un stand sur le thème de la transmission culturelle.

Cette 8^e édition des JPA était centrée

autour de la question des langues autochtones, de l'engagement des femmes et de la jeunesse.

Journées européennes du Patrimoine

A l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, du 20 au 22 septembre 2019, un accent particulier a été mis sur la commune de Papaïchton.

Dans le cadre du projet de réhabilitation des anciennes cases aluku de Loka et Bonville, le Parc amazonien a organisé des animations autour du patrimoine bâti au village de Bonville avec l'aide d'une stagiaire basée à Papaïchton.

La journée, organisée en collaboration avec la mairie et le collègue Charles-Tafanier, a permis aux participants de visiter les anciennes maisons ainsi que de découvrir les méthodes de construction et les modes de vie des anciens villages aluku.

A Maripa-Soula, une sortie naturaliste était organisée sur le sentier Daouda. Encadrée par deux agents du Parc amazonien, elle a permis de faire découvrir la biodiversité du site grâce aux outils pédagogiques élaborés par une stagiaire du Parc amazonien.

Rencontres de la Sécurité

Pour la 2^e année consécutive, le Parc amazonien a participé aux Rencontres de la Sécurité, le 12 octobre 2019 au centre commercial Family Plaza à Matoury. Une journée d'échange avec le public pour tous les acteurs de la sécurité publique (police, gendarmerie, forces armées, sapeurs-pompiers, etc.). Le Parc amazonien et ses inspecteurs de l'environnement ont présenté leur contribution à l'effort de lutte contre

l'orpaillage illégal et le braconnage.

Marché artisanal du Maroni

La 11^e édition du Marché artisanal de Maripa-Soula, des 8 et 9 novembre 2019, était placée sous le signe du cinquantenaire de la commune. Événement majeur de la commune, il a permis de faire la lumière sur les différentes cultures présentes sur le territoire (lire aussi en page 23).

Fête de la Science

Du 8 au 15 novembre 2019, la Fête de la Science s'est déclinée à Maripa-Soula et à Saül. Deux temps forts ont ponctué les manifestations à Maripa-Soula : une conférence sur la mission d'archéologie

participative à Mitaraka - animée par Marie Fleury, ethnobotaniste, Martin Van Del Bel, archéologue, et Daniel Sabatier, botaniste - et le Village des Sciences qui s'est tenu le vendredi 15 novembre sur la place des Fêtes.

À Saül, les festivités scientifiques se sont déroulées du 10 au 13 novembre, autour de la découverte de la chauve-souris (comment se repère-t-elle ?) avec le groupe Chiroptère de Guyane et la recherche des moules dans les criques de la commune avec Vincent Prié, expert en malacologie (étude des mollusques).

Semaine Européenne de réduction des déchets

Durant la Semaine Européenne des

déchets, l'équipe du Parc amazonien à Maripa-Soula s'est mobilisée du 18 au 22 novembre 2019 pour la réalisation d'une série d'animations. Le bourg de la ville ayant été très impacté par l'incendie de la décharge communale durant cette période, une sensibilisation à la réduction et à la valorisation des déchets a été conçue. Elle s'est traduite par des animations aux écoles de Taluen et Jonas au bourg de Maripa-Soula, des micros-trottoirs, un nettoyage du site du Saut des Pères, avant la réalisation, le montage et la projection de films donnant la parole aux habitants (lire aussi en page 29).

○ PUBLICATIONS : ENTRE SENSIBILISATION, MÉDIATION ET VALORISATION

Documents de communication

Des fiches-métiers

100% PAG !



Douze fiches-métiers correspondant à des fonctions que l'on retrouve au Parc amazonien de Guyane (chargé de mission, technicien écologie, police de l'environnement, assistant.e d'accueil...) ont été réalisées cette année. Ces fiches fournissent de nombreuses informations sur les métiers (formations, missions, journée-type...) et sont utilisées essentiellement auprès du public scolaire, notamment lors des forums des métiers. Certaines fiches rencontrent d'ores et déjà un vif intérêt !

Rapport d'activité 2018

Le traditionnel rapport d'activité du Parc amazonien est diffusé à 1200 exemplaires auprès des partenaires locaux, nationaux

et internationaux de l'établissement. Il est également distribué aux personnes qui en font la demande, via le site du Parc ou lors de manifestations locales.

Évaluation à mi-parcours de la charte du Parc amazonien

Le document d'évaluation à mi-parcours de la charte a été mis en ligne en fin d'année 2019 afin d'éclairer ceux qui le souhaitent sur cette démarche importante pour l'établissement.

Vœux, calendrier et posters

Pour les vœux de début d'année, le Parc amazonien a réalisé une courte vidéo publiée sur sa chaîne YouTube. Un calendrier 2019 et un lot de deux posters (faune) ont également été édités et diffusés largement dans les communes du Sud et sur le littoral guyanais.

Brochures de découverte

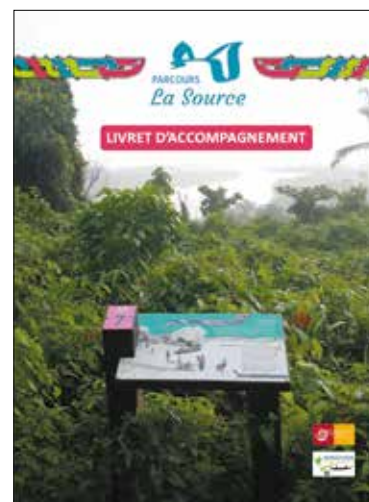
Guides de recommandations à l'intention des visiteurs

Après Camopi en 2018, deux guides de recommandations pour les visiteurs se rendant à Maripa-Soula et Saül ont été réalisés cette année par le Parc amazonien. Élaborés suite à des échanges avec les habitants et socio-professionnels, ils livrent de nombreux conseils aux personnes souhaitant découvrir ces territoires.

Parcours la Source : livret d'accompagnement

Afin d'accompagner les usagers du parcours la Source, un livret a été conçu par le

Parc amazonien et la mairie de Papaïchton. Distribué gratuitement et téléchargeable sur le site du PAG, ce livret apporte de nombreuses informations complémentaires sur l'histoire de Papaïchton, ses grands hommes, certains de ses mythes et légendes mais aussi sur les usages des arbres remarquables que l'on peut découvrir en forêt.



Cartes des territoires et des sentiers de randonnée

Les cartes guides « Territoire » et « Saül » ont été mises à jour en 2019 et de nouveau imprimées.

La carte des sentiers et layons de Saül a été imprimée en papier de pierre, une première ! Cette carte sera mise en vente au prix de 3 euros.

Les autres cartes sont mises à disposition du public au siège du Parc et dans les délégations territoriales, mais aussi dans les offices de tourisme. Elles sont également largement diffusées lors des manifestations locales.

Documents de sensibilisation et de valorisation des patrimoines

Les Essentiels de Guianensis : les amphibiens de Saül

Alors que partout dans le monde les anoures (grenouilles, crapauds, rainettes...) déclinent de façon alarmante, la commune de Saül et le Parc amazonien ont initié un grand inventaire de ce groupe. Les visiteurs sont également invités à transmettre leurs observations. Pour les accompagner, le Parc amazonien a réalisé une plaquette présentant les quelque 80 espèces que l'on peut rencontrer dans la commune. Richement illustrée, cette plaquette fait déjà référence auprès des naturalistes de Guyane et plus largement auprès de ceux qui s'intéressent à ce groupe si attachant. D'autres plaquettes sont en cours de préparation.

Manioc de chez nous

Dans le cadre du projet participatif « Agrobiodiversité dans le sud de la Guyane », le Parc amazonien a réalisé des enquêtes auprès des habitants de Camopi et Trois Sauts pour recenser la diversité des espèces et des variétés de plantes cultivées dans les abattis. Le manioc, particulièrement, présente un nombre considérable de variétés. Un catalogue a été réalisé afin de présenter chaque variété cultivée et l'usage qui en est fait (couac, cassave, cachiri, tukupi, fécule...).

Guide pédagogique de l'EEDD en Guyane

Après le travail d'une volontaire de service civique du Parc amazonien en coopération avec le rectorat et l'association Graine, un Guide pédagogique de l'EEDD a été réalisé et publié en mai 2019. Ce document s'adresse à tous les enseignants de Guyane, pour tous les cycles. Il fournit des outils et des références guyanaises, mais également des sources d'inspiration, pour accompagner les enseignants dans leurs projets pédagogiques d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Il comporte ainsi deux parties :

- La 1^{ère} partie donne des éléments de définition et de méthode sur l'EEDD ;
- La 2^e partie décline, pour six grands thèmes, les ressources, outils et contacts disponibles en Guyane, en rappelant les éléments de contexte.

Publications scientifiques

Cahier scientifique du Parc amazonien #4

En mars 2019, le Parc amazonien a publié la 4^e édition du Cahier scientifique sur la thématique : « Retour sur le mont Itoupé ! » La suite du projet DIADEMA (Dissecting Amazonian Diversity by Enhancing a Multiple taxonomic-groups Approach) y est abordée avec des informations sur la composition forestière du massif et sur l'inventaire des fourmis, opilions, moustiques, amphibiens, champignons et vers de terre.

Cahier scientifique du Parc amazonien #5

En juillet, a suivi le 5^e numéro du Cahier scientifique du Parc amazonien. Dans ce numéro, la part belle est faite à l'acquisition de connaissances sur notre biodiversité, du lombric aux grands mammifères, des champignons aux plus grands arbres.

Stratégie scientifique du Parc amazonien, 2018-2028

Le document stratégique pour les missions à venir du Parc amazonien, piloté par le Conseil scientifique de l'Établissement, est publié en octobre 2019 dans un format richement illustré.



○ FILMS

Mission sur le Haut-Koursibo

Dans le cadre d'un partenariat entre l'ONF, la Réserve naturelle nationale de la Trinité et le journaliste photoreporter Aurélien Brusini, un film de 17 min. a été réalisé sur la mission scientifique sur le Haut-Koursibo entre la RNN Trinité et le cœur du parc national sur la commune de Saint-Elie. Il est disponible sur la chaîne You Tube du Parc amazonien et ses réseaux sociaux.

Saül au rythme de l'ABC

Deux films courts ont été réalisés dans le cadre de l'ABC de Saül. Le premier est un film de restitution de l'action menée à Saül pour la Fête de la nature 2019. Le deuxième a été monté pour être présenté au Sénat lors d'un colloque qui s'est déroulé le 6 juin sur la thématique : « Biodiversité, l'engagement des collectivités » en partenariat avec l'AFB (l'Agence française de la Biodiversité). Il s'agissait alors d'éclairer les sénateurs

sur les enjeux d'un programme ABC en Outre-mer.

RENFORESAP

Dans le cadre du projet de coopération régionale RENFORESAP, un film de présentation a été réalisé avec l'aide d'un prestataire extérieur. Il a été traduit en quatre langues : anglais, espagnol, portugais et en néerlandais.



Communication interne : focus sur trois projets emblématiques

Un focus a été porté sur des actions du Parc amazonien lors du Séminaire interne de l'Établissement public et dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours de la charte. Trois films ont été réalisés pour l'occasion sur la valorisation de la culture saüléenne, les programmes scientifiques chasse et pêche et le sentier La Source à Papaïchton.

Un VSC spécialisé dans la vidéo

La présence d'un VSC (Volontariat de Service civique) au sein de la cellule communication du Parc amazonien a permis la réalisation de nombreux modules vidéo, notamment dans le cadre du Marché artisanal du Maroni, mais aussi pour la Semaine européenne de réduction des déchets et la Fête de la science.



RELATION AVEC LES MÉDIAS

Les relations du Parc amazonien de Guyane avec la presse écrite, radiophonique, web, télévisuelle ainsi que les sociétés de production vidéo travaillant pour des chaînes locales ou nationales sont fréquentes. Le parc national a également des opportunités de communiquer sur des médias internationaux.

Au niveau local

2019 a été une année noire dans le paysage de la presse écrite et audiovisuelle guyanaise avec la disparition de la seule télévision privée ATV Guyane, amorcée depuis 2018, la disparition du site d'infos Le-Kotidien et les difficultés financières du seul journal de presse quotidienne régionale *France-Guyane*, menacé lui aussi de disparition. Néanmoins, les médias existants ont continué à suivre l'actualité du parc national et des territoires concernés.

Deux sujets liés aux territoires du Sud de la Guyane ont concentré l'attention des médias locaux : **l'orpaillage illégal**, qui se maintient à un niveau élevé malgré les efforts de lutte, et **la problématique du suicide** chez les Amérindiens wayana du Haut-Maroni.

D'autres événements ont été spécifiquement relayés dans les médias locaux :

- La prise de poste du nouveau directeur du Parc amazonien, Pascal Vardon, en février.
- La Journée Portes Ouvertes au siège du Parc amazonien, le 8 mars.



- Le premier atelier de travail RENFORESAP des aires protégées des Guyanes à Lethem au sud-ouest du Guyane.
- Le lancement de l'appel à projets de l'Établissement.
- Le lancement de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) de Saül.
- La présentation du livre *Les Oiseaux de Guyane* et les conférences animées par son auteur dans les communes de l'intérieur.
- La tenue du premier Conseil scientifique de l'année.
- La Fête de la nature sur les territoires concernés par le Parc amazonien, en particulier à Saül
- Le lancement de Terra Maka'Andi, le programme de gestion des ressources naturelles.
- Le Marché artisanal du Maroni, le rendez-vous incontournable de Maripa-Soula
- Le lancement de la campagne de restitution des programmes scientifiques organisée sur le Lawa et l'Alitani.



- Les événements sur le lancement du cinquantenaire des communes de l'intérieur
- Le Sommet Action Climat de l'ONU en septembre avec la participation d'une délégation guyanaise comprenant le président du Parc amazonien, Claude Suzanon, le président de la CTG, Rodolphe Alexandre et le président du Grand Conseil Coutumier, Sylvio Van Der Pijl.
- L'incendie de la décharge de Maripa-Soula, en octobre, a fait l'objet de nombreux articles citant notamment le président du Comité de vie locale du Parc

amazonien, Samagnan Djo.

- La marche Waka Yepe, organisée par l'Amicale du Parc amazonien en décembre à Rémire-Montjoly

Au niveau national

Le **sujet sur les suicides** des jeunes Amérindiens wayana a fait l'objet d'un reportage de l'AFP largement repris par les médias nationaux.

Autre sujet sensible, **l'orpaillage illégal** et la détresse des populations du sud face à ce fléau. Des équipes de presse se sont rendues sur place en novembre 2019. Les journaux *Le Monde*, *La Croix* et *Le Parisien*



UN « BILAN DE MÉDIATISATION » POUR LES PARCS NATIONAUX

Un « bilan de médiatisation » a été réalisé pour l'ensemble des parcs nationaux par le bureau d'étude Cision Insights. Il en ressort que les parcs nationaux s'assurent la mobilisation d'une large diversité de supports, permettant de toucher leurs différents publics cibles. Leur image reste fortement associée à leur rôle moteur pour la préservation de la biodiversité. On assiste néanmoins globalement à une baisse des retombées en presse écrite, qu'il s'agit de contrebalancer par des contenus numériques. Le Parc amazonien connaît quant à lui une médiatisation stable par rapport à 2015, avec une prédominance du web et l'intérêt de médias nationaux spécialisés (*National Geographic Traveler*...).

ont tiré plusieurs reportages sur ces territoires « oubliés de la République ».

L'actualité nationale s'est également beaucoup centrée sur les gigantesques feux de forêt en Amazonie brésilienne. Un reporter a réalisé un documentaire en septembre 2019, intitulé « Notre part d'Amazonie » et diffusé dans le magazine-débat télévisé animé par Yves Calvi, **L'Info du Vrai** sur Canal +.



Les équipes du groupe français Flair Production ont tourné au mois d'octobre à Camopi, Saül, Papaïchton et Maripa-Soula des séquences sur la biodiversité des territoires du sud dans le cadre de la réalisation du documentaire « **Les Parcs naturels en minuscule – Guyane** ». Cette série documentaire de 52 minutes, consacrée aux parcs nationaux français, s'inspire du long métrage **Minuscule**, tourné dans le parc national du Mercantour.

La première diffusion du documentaire tourné sur le Parc amazonien a été faite en décembre 2019 sur les antennes de France Ô (du groupe France Télévision Outremer). Il sera rediffusé courant 2020 puis intégrera le catalogue de la chaîne Arte.

Une autre série documentaire, **Terre Nourricière** diffusé sur France 5, a été tournée en Guyane au mois d'avril 2019, dont une large partie sur Maripa-Soula grâce à l'appui des équipes du Parc amazonien et du CFPPA de Matiti. Ces films documentaires réalisés par Gabriel Martiarena et la boîte de production 2P2L, partent à la découverte des agriculteurs et des différentes techniques agricoles dans le monde.

La nomination de **Frédéric Mortier**, premier directeur du Parc amazonien, au poste de délégué interministériel aux risques majeurs outre-mer a également été une occasion pour le parc national d'être cité dans les médias, en particulier le réseau des Outremer 1^{ère} du groupe France Télévision.

Partenariat avec les médias

Une Saison en Guyane

Le partenariat entre le parc national et l'atelier Aymara a pris fin en 2019 avec l'arrêt d'*Une Saison en Guyane*, qu'il éditait. Ce magazine a été remplacé par une nouvelle publication, *Boukan*, ouvert sur les Outre-mer et non plus centré sur le plateau des Guyanes.

On Air

Le Parc amazonien a poursuivi son partenariat avec *On Air*, le magazine de bord des compagnies aériennes régionales Air Guyane et Air Antilles. Publié tous les deux mois, ce magazine propose des articles présentant les points forts de la Caraïbe et de la Guyane. Deux articles proposés par le Parc

amazonien ont été publiés en 2019/2020. L'un était consacré à la réhabilitation des habitats traditionnels de Loka et Boniville à Papaïchton. L'autre portait sur le deuxième atelier du programme RENFORESAP sur le thème de l'éco-tourisme.

Yana Glam

Avec *Yana Glam* également, le Parc amazonien a consolidé son partenariat. Pour ce magazine féminin bimensuel, il s'agit d'assurer une présence avec des articles relayant les actions et missions de l'établissement, des portraits de femmes du sud de la Guyane et d'agents.

Agenda Terre Sauvage

Le partenariat habituel entre le magazine *Terre Sauvage* et les parcs nationaux s'est poursuivi avec la sortie de l'agenda 2019. Celui-ci a été diffusé à près de 400 exemplaires par le Parc amazonien à ses agents, partenaires, aux élus des communes concernées et aux membres du conseil d'administration, du Comité de vie locale et du Conseil scientifique.

Le partenariat avec *Terre Sauvage* a pris fin en 2019, avec la réalisation d'un dernier agenda pour l'année 2020.



Budget 2019

LES ACTIONS DE L'ETABLISSEMENT



Le budget 2019 a permis de poursuivre des actions engagées antérieurement et de lancer de nouveaux programmes co-financés. Tous ces projets nécessitent pour l'Établissement une avance de trésorerie qui n'est pas sans impact sur sa situation patrimoniale.

Le PAG continue de cibler ses efforts sur les conventions d'application de la charte, la conduite des actions en matière de développement adapté pour les territoires, la politique de connaissance, de préservation et de valorisation des patrimoines naturels et culturels, les actions de police et les actions d'éducation à l'environnement, sans oublier les chantiers transversaux en communication (production de supports de communication valorisant les patrimoines ou les actions sur les territoires), en systèmes d'informations (diffusion des données, production de cartographie, établissement de bases de données), et en soutien et management (fonctionnement courant, constructions, formations...).

Concernant les constructions des maisons du parc à Maripa-Soula et à Camopi, l'arrêt des chantiers a été très pénalisant pour l'Établissement aussi bien sur le plan financier que sur le plan humain (pour les agents du territoire).

Les actions phares sur l'année

ont été notamment :

- La finalisation de l'évaluation intermédiaire de la charte
- La poursuite du programme RENFORESAP en partenariat avec les partenaires guyaniens et surinamais
- Les actions en éducation à l'environnement à destination des scolaires et des habitants (rendez-vous éco-citoyens, Fête de la nature, Fête de la science, Semaine européenne de réduction des déchets, Fête de la gastronomie)
- La contribution à la professionnalisation des acteurs locaux (soutien du dispositif mis en place à Maripa-Soula par l'EPLFPA, programme de formation-action « construction ouvrages bois », partenariat aux chantiers d'insertion...)
- La contribution à l'amélioration de l'offre touristique du territoire (développer l'écotourisme avec les partenaires locaux : nouveau parcours à Gobaya Soula, aménagement du sentier Daouda, sentier La Source, Guides de recommandations).
- L'animation de la filière agroalimentaire à Maripa-Soula
- La contribution à la connaissance (lancement du programme Terra MaKa'andi sur la gestion des ressources naturelles, Atlas de la biodiversité communale de Saül...)
- L'aménagement des logements de passage sur le territoire (Papaïchton et Camopi).

RÉALISATION DU COMPTE FINANCIER

CHARGES DE PERSONNEL (66% du budget global)	5 945 009,47 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (29% du budget global)	2 642 373,21 €
Dont dotation aux amortissements	349 945,53€
Dont dotation aux provisions (interventions, allocations chômage, passifs sociaux)	147 147,44 €
CHARGES D'INTERVENTION (2% du budget global)	187 255,36 €
EMPLOIS (3% du budget global)	284 128,49 €
Construction (<i>immobilisations en cours</i>)	143 420,58 €
Logiciels, matériel de transport, de bureau, informatique et divers	140 707,82 €
TOTAL DÉPENSES	9 058 766,53 €
Produits (dont opérations d'ordre (288 605,13 €)	8 446 382,67 €
Ressources (investissement)	146 558,00 €
TOTAL RECETTES	8 592 947,67 €

L'exécution budgétaire de l'année fait apparaître :

Résultat de l'exercice 2019 (déficit)	- 329 255,37 €
Insuffisance d'autofinancement	- 120 767,43 €
Variation du fonds de roulement pendant l'exercice 2018	- 258 337,92 €
Fonds de roulement cumulé à la fin de l'exercice 2018	1 940 733,50 €
Trésorerie au 31 décembre 2018	2 010 621,27 €
Variation de la trésorerie pendant l'exercice 2018	-132 257,12 €

Le fonds de roulement brut de l'établissement constaté au 31/12/19 est de 1.940.733,50 €.

A noter que sont fléchés, sur le fonds de roulement, les restes à payer des engagements antérieurs en fonctionnement, en intervention (solde subvention) et en investissement : construction des Maisons du parc à Maripa-Soula et à Camopi.

BILAN FINANCIER - COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE - EXERCICE 2019

Recettes

Les encaissements sur l'exercice sont en augmentation par rapport à l'année dernière. Comme pour l'année précédente, la dotation par l'Agence Française de la Biodiversité de l'exercice 2019 a été maintenue et versée dans son intégralité. Au final, les réalisations budgétaires de l'exercice en recettes se sont établies à 8.234.744,61 € et se sont décomposées de la façon suivante :

- recettes globalisées (dont contribution AFB) = 7.815.196 €
- recettes fléchées = 520.912,32 €

Soit un taux d'exécution global en recettes de 104 %.

Dépenses

Les réalisations budgétaires en Crédits de paiement (CP) de l'exercice en dépenses se sont établies à 8.520.054,97 € et se sont décomposées de la façon suivante :

- dépenses de personnel = 5.944.719,47 € dont 448.398,39 € de charges de pensions civiles ;
- dépenses de fonctionnement = 2.104.733,47 €
- dépenses d'intervention = 189.655,36 €.
- dépenses d'investissement = 280.946,67 €

Soit un taux d'exécution global en dépenses de 94 % (réalisation en Personnel = 97%, Fonctionnement = 98 %, en Intervention = 76 %, et en Investissement = 41 %).

Compte tenu des réalisations en recettes et en dépenses, on constatera pour l'exercice 2019 un solde budgétaire déficitaire de -183.946,65 €.

PRÉCISION SUR LES DÉPENSES

Fonctionnement

Les charges de personnel représentent 70% du budget de fonctionnement de l'Établissement.

Les charges de fonctionnement représentent 24,7 % du budget de fonctionnement de l'Établissement. Les charges d'intervention représentent 2,2% du budget de fonctionnement.

Investissement

L'investissement courant d'un montant de 140.707,82 € comprend notamment l'acquisition :

- de matériels de transports (quads, embases, pirogue 12m....) pour 66.499,80 €.
- de mobiliers pour 1.809,23 € (dont

aménagement DT et bureaux LEADER).
 - de matériels de bureau et informatique pour 27.478,68 € (onduleurs, serveur, routeur, ordinateurs portables,...)
 - d'outillages et de matériels techniques (nettoyeur haute pression, affûteuse, remorque alu ...) pour 7.675,12 €.
 - de matériels divers (borne recharge électrique, climatiseurs, démonte pneus, platine de cuisson,) pour 31.197,36 €.
 de logiciels pour 6.047,63 €.

Mais aussi la réalisation d'infrastructures : 143.420,58 €

- L'aménagement des locaux de la DT Oyapock (toilette bureaux Camopi, maison de passage) pour 8.628,78 €.
- La construction de la Maison du parc à Maripa-Soula pour 77.544,49 €.
- La construction de la Maison du parc à Camopi pour 9.658,71 €.
- La sécurisation d'un bâtiment dédié au futur bureau à Papaïchton (clôture et portillon) pour 25.836,60 €
- L'aménagement des locaux du siège (pose main courante escalier, pose de fenêtres-solde) pour 5.901€
- L'aménagement des locaux de la DT Maroni (électricité maison de passage Papaïchton, aménagement dégrad dépôt carburant) pour 15.851 €.

RÉPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2019 HORS PERSONNEL (COMPTABILITÉ GÉNÉRALE)

Frais de déplacement, mission et réception	252 273,07 €	8,92%
Achats non stockés (petit matériel, carburant...)	321 971,34 €	11,38%
Locations	138 080,53 €	4,88%
Communication et filmographie	150 663,35 €	5,32%
Frais postaux et de télécommunication	109 988,46 €	3,89%
Études et de recherches (dont évaluation intermédiaire de la charte)	140 612,24 €	4,97%
Entretiens, Maintenances et réparations	68 181,92 €	2,41%
Formation du personnel (coût pédagogique 2019 : 30.297,71 € et frais de mission)	75 954,75 €	2,68%
Conseils et assemblées	62 991,17 €	2,23%
Transport collectif de biens (fret aérien et pirogues) et de personnes (2 survols LCOI)	127 398,18 €	4,50%
Assurances	56 473,32 €	2,00%
Prestations services (dont nettoyage 38.415,44€, télésurveillance 6.334,39 € et services informatiques 16.516,12€)	299 879,58 €	10,60%
Personnels extérieurs (intérim-appel à projets Biod, stagiaires, services civiles)	69 660,42 €	2,46%
Subventions accordées	187 255,36 €	6,62%
Dotations aux amortissements	349 945,53 €	12,37%
Dotations aux provisions (dont allocations ARE)	147 147,44 €	5,20%
Autres : sous-traitance, documentation, taxes, annulation titres N-1,...	271 151,91 €	9,58%

RÉPARTITION DES CHARGES 2019 PAR NATURE DE DÉPENSES

Charges de fonctionnement	2 642 373,21 €
Charges d'intervention	187 255,36 €
Charges de personnel	5 945 009,47 €
Emplois (investissements)	284 128,49 €
Total	9 058 766,53 €

Contrat de performance

ENTRE L'ÉTAT ET LE PARC AMAZONIEN



Rédigé en 2018, le Contrat d'objectifs et de performance 2019-2023 engage l'établissement pour les prochaines années. Ce document décline les priorités des pouvoirs publics en orientations stratégiques et en objectifs opérationnels au travers de six domaines d'activité.

Il s'agit à nouveau de développer la connaissance des patrimoines naturels et culturels (domaine 1), pour pouvoir les protéger et les valoriser (domaines 2 et 4). Le volet du développement durable reste présent (domaine 3), et le PAG continuera à s'impliquer dans les politiques liées au développement durable et à la biodiversité (domaine 5) tant régionalement, que sur les plans national et international. Ces objectifs seront soutenus par un pilotage rigoureux des moyens humains, techniques et financiers de l'établissement (domaine 6).

1 - Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national		
1-1 Acquisition de connaissances	2019	Atteint
1-2 Administration et diffusion des connaissances	2019	Atteint
1-3 Contribution à des programmes de recherche	2019	80 %
2 - Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel		
2-1 Surveillance du territoire et des usages	2019	Globalement atteint
2-2 Actions de gestion et de restauration de populations d'espèces et de milieux (patrimoine naturel)	2019	Atteint
2-3 Actions de gestion et de restauration de populations d'espèces et de milieux (patrimoine naturel)	2019	Atteint et dépassé
3 - Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable		
3-1 Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles	2019	Atteint
3-2 Accompagnement des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois	2019	Atteint
3-3 Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature (hors réalisations sur infrastructures d'accueil du public, Cf à l'activité 4.3)	2019	Partiellement atteint
3-6 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux, soutien à l'activité économique locale	2019	Atteint
3-9 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques	2019	Atteint
3-10 Autres accompagnements des acteurs	2019	Atteint
Focus spécifique : faisabilité et lancement de la marque « Esprit Parc national »	2019	Globalement atteint
4 - Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs		
4-1 Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire	2019	Globalement atteint
4-2 Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire	2019	Globalement atteint
4-3 Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public	2019	Globalement atteint
4-4 Outils de communication de l'EPPN	2019	Atteint
Focus : actions de l'EPPN en faveur de l'accueil d'un public handicapé	2019	Atteint
5 - Contribuer aux politiques de développement durable et biodiversité		
5-1 Animation et évaluation de la charte	2019	Atteint et dépassé
5-2 Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines	2019	Atteint et dépassé
5-3 Contribution aux politiques européennes et internationales	2019	Atteint et dépassé
5-4 Mise en œuvre de la convention de rattachement à l'AFB	2019	Atteint
5-5 Mise en œuvre d'actions au service de l'Inter-Parcs (dans tous les domaines du COP)	2019	Sans objet
6 - Gérer l'établissement public		
6-1 Management général	2019	Non atteint
6-2 Gestion financière	2019	Globalement atteint
6-3 Fonctionnement général de l'établissement	2019	Globalement atteint
6-4 Gestion des ressources humaines	2019	Atteint
6-5 Politique immobilière – SPSI	2019	Non atteint

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Ont contribué aux activités du Parc amazonien en 2019 :

ALIWAUPU AGNES	EWABO VALERIE, FRANCOISE	MILLIET TREBOUX PAULINE
ALIWAUPOE UHME	FAIVRE DARCIER FANNY	MISO JEAN-MICHEL
ALOIKE KUPI	FLEURY MARIE (présidente du CS)	MISO SYLVIANE
ALOUNAWALE PIERRE	FREMAUX CELINE	MONPERA BERTRAND
ANAIMAN TAPINKILI	GALLION JEAN-MICHEL	MONTOUTE JEAN-MAURICE
ANSELIN ARNAUD	GARDEL LAURE	NANGWA KWETCHOU ANGELS
ANTOINETTE KLORANE	GIRARDOT THIERRY	NANUK APAIKASI
ASAUKILI ASEU	GODE LAURENT	NG KON TIA VIVIANE
ASSAKIA PASCAL	GREBIC HELOISE	PANAPUY JAMES
AUDABRAM CHRISTIAN	GUEDON CAMILLE	PARMENTIER PASCAL
AUDO DORIAN	HARIWANARI TIFFANIE	PANAPUY JAMES
AUFFRET EMERIC	HERMITEAU INGRID	PAWEY BERTRAND
AYANGMA SARAH	HISTE DIANE	PINSON DONDAINE
BAGADI DANIEL	JACOBIE MICKY	PLAINE STEPHANE
BAGADI FRANCOIS	JAFFRELOT GERALDINE	PRADAL SOPHIE
BAKAMAN FERNAND	JAHN OYAC ARNAUD	PYNEEANDY SEVAHNEE
BAVOL YANNICK	JEAN-BAPTISTE GERARD	QUARTAROLLO ANAIS
BEAGUE LUCIE	JEAN-BAPTISTE THEODORA	REBIBO ELEA
BENA LUCIEN	JEAN-BAPTISTE JIMMY	RENAUD STEEVE
BENDAYO VINCENT	JENGE AUGUST	RINALDO RAPHAELLE
BENOIT CEDRIC	JOUBERT PIERRE	RIVES FANNY
BERTHET RIVIERE	KIKI STECYNA	SALIOU YANN
BERTHIER CLAUDIA	KOUATA TOUINE	SANT SEBASTIEN
BERTIN NATHALIE	KOUKOUAMAN THERBRY	SOUENA FELIX
BLONDEL ANTHONY	KOUPPI SEBASTIEN	SUITMAN DORILAS
BORG CAROLINE	KOUYOULI CLAIR	SUZANON CLAUDE (président du CA)
BOUILLAGUET STEPHANIE	KOUYOULI FLORENCE	TALOEKAIDOE FELIX
CACHINE SONIA	LACOMBE REMI	THONNEL AUDREY
CHARLERY MADELEINE	LASSOUKA LUC	TOLINGA JOSE
CHARPENTIER LEA	LATREILLE JEAN-BAPTISTE	TRAN TU YEN FRANCINE
COGNAT LANAKI	LEMAITRE ANQUETIL FRANCOISE	TRAN TU YEN LINDSAY
CORSAGNI KRYSTEL	LENGANEY DENIS	URSULE CELINE
DELAYE REMI	LONGIN GUILLAUME	VARDON Pascal
DEMAILLY MARIE CLAUDE	LOPEZ Y DIAZ JOSE	VIRASSAMY AUDREY
DESCOMBES MATHIEU	LUCAS ROBINSON	YAMO STANISLAS
DEYE RAYMOND	MANDE ROSIANE	ZIDOC MARIUS
DJO SAMAGNAN (président du CVL)	MARECHAL CLARISSE	
DOLBEAU ANICEE	MARTIN ELSA	
DUTERTRE HUGO	MASSUE LOIC	
EBER ARNOULD	MATA JEREMY	
EDA STEVEN	MATHOULIN GAETAN	
EREPMOC LINE ROSE	MATHOULIN-SCCELLIER STEPHANIE	

Directeur de la publication :

Pascal Vardon

Coordination :

Stéphanie Bouillaguet

Mise en page :

Géraldine Jaffrelot & Stéphanie Bouillaguet



ISSN : 2118 - 2086

Conception : Service communication du Parc amazonien de Guyane
Imprimé en juin 2020 par Bialec

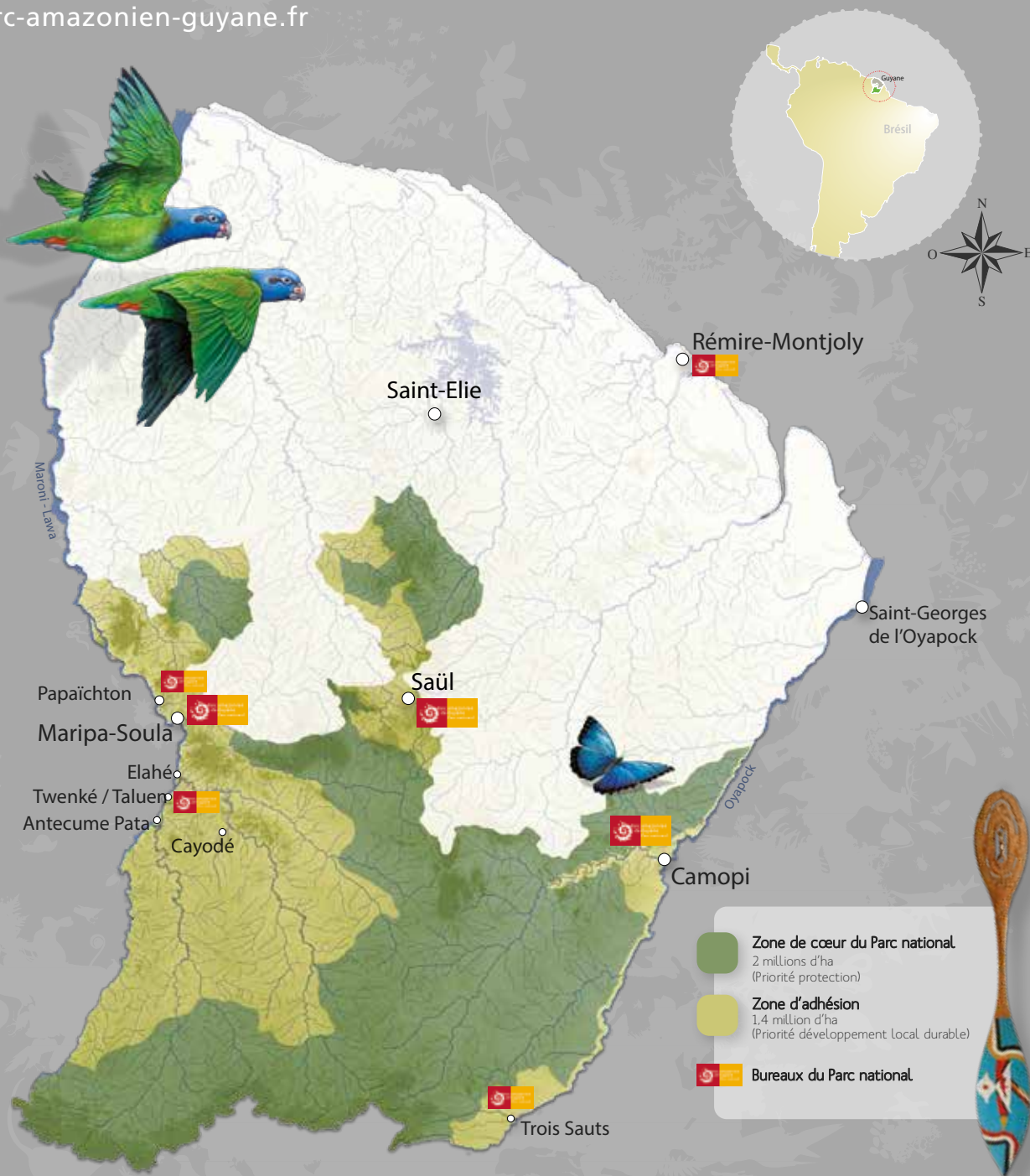





Parc amazonien
de Guyane
Parc national

Les territoires du Parc national

zonage

www.parc-amazonien-guyane.fr



-  **Zone de cœur du Parc national**
2 millions d'ha
(Priorité protection)
-  **Zone d'adhésion**
1,4 million d'ha
(Priorité développement Local durable)
-  **Bureaux du Parc national**



<p>Siège 1 rue de la canne à sucre 97354 Rémire-Montjoly tel : 05 94 29 12 52 fax : 05 94 29 26 58 infos@guyane-parcnational.fr www.parc-amazonien-guyane.fr</p>	<p>Délégation territoriale du Maroni Cité Djakarta - Maison Tobbie 97370 Maripa-Soula tel : 05 94 37 10 07 infos@guyane-parcnational.fr</p>	<p>Délégation territoriale du Centre Le Bourg 97314 Saül tel : 06 94 16 81 48 infos@guyane-parcnational.fr</p>	<p>Délégation territoriale de l'Oyapock Le Bourg 97330 Camopi tel : 06 94 24 86 54 infos@guyane-parcnational.fr</p>
 MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE			